

Lieux artistiques d'initiative civile.

Une pluralité de profils à considérer

Résultats d'un traitement secondaire de l'enquête nationale
sur les associations culturelles employeuses en France parue en 2025

**Artistic places of civil initiative.
A variety of profiles to consider**

Philippe Henry
Chercheur en socio-économie de la culture
Maître de conférences HDR
retraité de l'Université Paris 8 – Saint-Denis

Une étude en partenariat avec l'association Opale / CRDLA Culture



Septembre 2026



Ce document est mis à disposition publique selon les termes de la [Licence Creative Commons Attribution - Pas d'Utilisation Commerciale - Pas de Modification 4.0 International](https://creativecommons.org/licenses/by-nc-nd/4.0/).

Résumé

Les lieux artistiques d'initiative civile restent encore insuffisamment étudiés et valorisés, alors même qu'ils participent de plain pied à la vie culturelle et sociale des territoires où ils sont implantés. Cette étude précise de nouveaux éléments descriptifs à leur sujet, à partir d'un échantillon d'une centaine de cas, extraits de la dernière enquête nationale sur les associations culturelles employeuses, réalisée par Opale. Sans prétendre être représentatif de toute la variété de ce type de lieux, ce corpus apparaît néanmoins suffisamment étoffé pour dégager de nombreux traits structurants et valider une diversité de profils d'agencement entrepreneurial, en tant que points de référence à partir desquels d'autres cas pourraient être évalués.

Au travers de l'importance accordée à l'option polyartistique et à une distribution équilibrée de différentes fonctions, les fabriques artistiques ou tiers lieux culturels se trouvent au cœur de ces lieux. Trois autres profils différenciés se dégagent et forment comme un triangle complémentaire quoique moins fourni autour du profil central des fabriques : des compagnies et groupes artistiques, des théâtres et centres culturels, des salles de concert. En définitive, l'étude permet de préciser, compléter, conforter ou parfois prendre distance avec les caractéristiques déjà repérées par les études antérieures sur ces lieux d'importance notamment pour le développement culturel de leur territoire de proximité.

Abstract

Artistic spaces initiated by civil society remain insufficiently studied and recognized, even though they play a full part in the cultural and social life of the areas where they are located. This study outlines new descriptive details regarding these spaces, drawing on a sample of around one hundred cases taken from the latest national survey on cultural associations that employ staff made by Opale. While not claiming to represent the full variety of such venues, the dataset is nonetheless substantial enough to identify numerous structural features and validate a range of entrepreneurial arrangements, serving as benchmarks against which other cases could be assessed.

With their emphasis on a multidisciplinary artistic approach and a balanced distribution of functions, artistic factories and cultural third places stand at the core of these spaces. Three other distinct profiles emerge, forming a complementary—albeit smaller—triangle around the central profile : artistic companies and groups, theaters and cultural centers, and concert venues. Ultimately, this study allows us to refine, supplement, confirm, or sometimes challenge characteristics previously identified in earlier research on these spaces, which are particularly significant for the cultural development of their local areas.

Un grand merci à Priscilla Martin d'Opale / CRDLA Culture
pour la mise à disposition des données
et pour ses commentaires sur une première version de l'étude
qui ont permis de l'améliorer.

Synthèse générale de l'étude

À partir d'un échantillon d'une centaine de cas, extraits de la dernière enquête nationale d'Opale sur les associations culturelles employeuses, cette étude précise de nouveaux éléments descriptifs au sujet des lieux artistiques d'initiative civile. Sans prétendre être représentatif de toute la variété de ce type de lieux, ce corpus apparaît suffisamment étoffé pour valider les profils d'agencement entrepreneurial obtenus en tant que points de référence, à partir desquels d'autres cas pourraient être évalués.

Un profil général spécifique

Un ensemble de traits se dégage en effet, qui spécifie ce corpus au sein des associations culturelles employeuses. Il se structure très largement autour de fabriques artistiques ou tiers lieux culturels, auxquelles s'adjoignent des compagnies ou groupes artistiques, des théâtre ou centres culturels et des salles de concert. Il relève aussi de quatre types différenciés d'initiateurs civils – individuels ou collectifs –, artistes ou professionnels de la culture, mais aussi citoyen.ne.s investies dans des enjeux artistiques et/ou sociétaux. Si le spectacle vivant y est prédominant, c'est néanmoins sous une pluralité de formes, la part très significative de lieux pluridisciplinaires ou polyartistiques étant également à souligner.

Plus encore, un trait structurel de cet ensemble est la mobilisation simultanée de plusieurs fonctions. En synergie avec les usuelles fonctions de création et de diffusion, celle d'éducation-médiation y tient une place essentielle, quand celles de production et d'accompagnement-administration sont moins centrales mais bien présentes pour faire de ces lieux des organisations polyfonctionnelles. L'adhésion à des conventions collectives bien particulières illustre la double polarité qui irrigue cet ensemble, autour des valeurs aussi bien du service public que de l'éducation populaire.

Dans l'activité des lieux, une forte prégnance de leur territoire proximal est perceptible, ce qui n'exclut pas des actions sur des territoires plus lointains. Cet ancrage se complète d'une présence plus affirmée dans les milieux périurbains. Le nombre moyen d'adhérents et celui des publics touchés indiquent des organisations de taille surtout moyenne ou plus élevée. La variété de leurs partenaires externes va bien au-delà des acteurs culturels ou scolaires – même s'ils restent centraux –, ceux des milieux sanitaire et social, du travail social, de l'éducation populaire et des loisirs, ou encore de l'habitat et de l'environnement étant souvent aussi mentionnés. Les formes de mutualisation sont systématiquement plus nombreuses en termes de pratiques relatives – même si parfois de peu – que celles de l'enquête nationale sur les associations culturelles employeuses, ce qui renforce les dynamiques partenariales et de coopération externe. Se démarquent ainsi le partage ou prêt de matériel, ou encore la coréalisation de projets importants avec d'autres acteurs, et de manière moins nette le partage régulier d'informations et de connaissances, de locaux ou l'emploi partagé. Une relative disponibilité de locaux de travail, d'accueil du public et de stockage ajoute à la capacité de ces lieux à développer leur activité en direction d'acteurs diversifiés.

Leur gouvernance et permanence reposent sur des équipes assez souvent étoffées – la moyenne sur le corpus est de 17 personnes –, où interagissent des personnels bénévoles ou rémunérés de compétences et responsabilités diverses. Cette dimension collective de la gouvernance se trouve renforcée par l'existence de formes collégiales de délibération et de décision (commissions, comités, conseils...). Pourtant, l'économie fragile de ces lieux ne leur permet de disposer que d'un nombre souvent restreint de permanents salariés – la moyenne du corpus est de 4,6 équivalents temps plein –, dont un nombre variable mais significatif est d'ailleurs sous contrat à durée déterminée. À ce sujet, l'apport des bénévoles en termes d'heures de travail fournies se révèle, dans plus d'un quart des cas (27%), équivalent ou supérieur à celui des personnes rémunérées. Sur un plan plus large, la référence dans plus de trois-quarts des cas (78%) à l'une de deux principales conventions collectives du spectacle vivant ou du domaine socioculturel indique un attachement aux valeurs et idéaux aussi bien du service public que de l'éducation populaire.

Si notre échantillon comporte des organisations de petite taille, le budget des lieux étudiés confirme qu'ils sont plutôt situés dans la partie haute des ressources financières dont disposent les associations culturelles employeuses. Pour un budget moyen de presque 395.000 euros – et une médiane de presque 309.000 euros –, plus de 39% ont ainsi un budget compris entre 200.000 et 500.000 euros, 26% supérieur à 500.000 euros. Pour l'ensemble des lieux, la part globale moyenne des subventions s'établit à pratiquement 59% de leurs ressources financières, ce qui indique également une reconnaissance déjà acquise de leur utilité sociale sur les territoires d'activité qui sont les leurs. Ces aides proviennent d'abord du double échelon régional

(Directions régionales des affaires culturelles et Conseils régionaux), puis – hors mises à disposition gracieuse non évaluables, mais pouvant être conséquentes – du bloc communal (communes et intercommunalités). Ces budgets sont en moyenne consacrés à 59% aux rémunérations de personnel – salarié et pour une part désormais non négligeable sous statut d'indépendant. Cela indique que les lieux doivent faire face à bien d'autres dépenses – dont les locations de locaux, ainsi que des achats de fourniture et de services divers.

Dans le prolongement des difficultés d'avant la crise du Covid-19 et dans le contexte des bouleversements actuels des enjeux, des pratiques et des politiques culturelles dans notre pays, les difficultés les plus mentionnées renvoient sans surprise au financement problématique du fonctionnement de l'organisation, à la baisse et à l'émiettement des aides publiques, à l'insuffisance induite de ressources pour rétribuer complètement le travail des professionnels impliqués, ainsi qu'à la complexification et la bureaucratisation de la gestion administrative.

Quatre profils de structure à différencier

Les fabriques artistiques

Au centre de l'étude, les lieux s'identifiant en tant que fabriques artistiques, lieux intermédiaires ou tiers lieux culturels représentent un peu moins de la moitié de l'échantillon (43%). Ils se distinguent plus particulièrement pour avoir été initiés par des collectifs ou des groupements d'acteurs, où s'assemblent souvent des artistes et des personnes ne relevant pas directement de ces milieux tout en étant sensibles à leurs enjeux ou/et plus largement attentifs à des enjeux sociétaux. Les lieux articulés sur plusieurs domaines artistiques y sont très largement représentés, suivis de plus loin par ceux pluri ou monodisciplinaires du spectacle vivant ou encore centrés sur les arts visuels. Ils apparaissent comme les plus polyfonctionnels du corpus étudié, avec néanmoins une primauté de celle d'éducation-médiation. Leur budget moyen est proche des 300.000 euros, un chiffre pratiquement identique à la médiane de notre corpus.

Ils développent une activité prioritairement située dans leur territoire proximal, ainsi que majoritairement en milieu périurbain et hors des centres-villes. Le spectre de leurs partenaires extérieurs est très diversifié, avec une proportion un peu plus accentuée de ceux porteurs d'enjeux sociétaux. Leurs formes de mutualisation sont également affirmées, indice d'une réelle sensibilité aux dynamiques de coopération. Leur gouvernance et permanence sont assurées par des équipes proches de la moyenne du corpus, avec un mix un peu plus marqué entre personnels bénévoles et rémunérés. Les permanents salariés représentent en moyenne 3,9 équivalents temps plein, avec un apport des bénévoles parmi les plus importants du corpus. Cette contribution est en effet équivalente ou supérieure à celui des personnes rémunérées en termes d'heures de travail dans un nombre important de fabriques (40%). Leur modèle économique indique également une part très légèrement au-dessus de la moyenne du corpus des subventions (61%) et une diversité un peu plus grande de celles-ci, comprenant une part largement première du double échelon régional (44%) devant celle du bloc communal (28%). Les fragilités qui se dégagent de ce profil se retrouvent alors dans les principales difficultés évoquées, dans lesquelles priment justement l'insuffisant financement du fonctionnement des lieux, que les évolutions actuelles défavorables des aides publiques ne font qu'accentuer.

Les compagnies et groupes artistiques

Les compagnies et autres groupes artistiques représentent un cinquième de l'échantillon (20%). Ils ont été initiés dans leur majorité par des personnalités artistiques et de manière moindre par des collectifs artistiques. Le spectacle vivant dans ses différentes formes – notamment pluridisciplinaire ou musicale – est le domaine quasi exclusif d'activité. Ils se démarquent aussi par la primauté de la fonction de création, suivie de manière moins affirmée de l'éducation-médiation. Leur budget moyen, autour de 290.000 euros, est similaire à celui des fabriques.

Leur territoire d'action est particulièrement étendu, y compris à l'international pour certains, tout en conservant un ancrage fort sur la région où ils sont implantés. Leurs audiences varient largement selon les cas. Leurs partenaires relèvent plus nettement des milieux culturel et éducatif. Leurs formes de mutualisation privilégient le partage de matériel ou de locaux. À peine la moitié dispose d'espaces d'accueil du public, indice d'une activité plus itinérante. L'équipe assurant leur permanence et gouvernance est en moyenne la moins nombreuse du corpus et se structure autour d'un tripôle de professionnels à compétence artistique / administrative / technique, complété par quelques bénévoles. Leur personnel salarié permanent est en moyenne le moins nombreux du corpus, avec 1,9 équivalents temps plein. L'apport contributif équivalent ou supérieur aux salariés des bénévoles y est faible (10% des cas). Leur modèle économique est marqué par une part relative légèrement en-dessous de la moyenne du corpus des subventions dans leur budget (55%). Au sein de celles-ci, le double échelon régional représente en moyenne la part la plus importante (60%), un des niveaux les plus élevés du corpus, et à l'inverse le bloc communal la part la plus faible (18%). La principale difficulté qui

se détache est celle de rémunérer l'intégralité du travail effectué par leur personnel, intermittents du spectacle compris.

Les théâtres et centres culturels

Les théâtres ou centres culturels représentent eux aussi un cinquième de notre échantillon (19%). Leurs initiateurs diffèrent selon les cas, avec néanmoins une plus grande part des personnalités artistiques et de groupements entre citoyen.ne.s et organisations. Ils priorisent les fonctions de diffusion et d'éducation-médiation, sans pour autant ignorer celles de création et de production. Le spectacle vivant pluridisciplinaire y est largement présent, ainsi que la dimension polyartistique. Autant d'éléments qui les rapprochent des fabriques. Leur budget moyen, proche de 390.000 euros, n'exclut pas une diversité de situations à ce sujet.

Leur principal territoire d'activité reste proximal, mais souvent élargi jusqu'au moins leur département. Leurs partenaires sont dans les moyennes du point de vue de leur variété, leurs audiences indiquant des tailles plus modestes que celles des lieux plus institutionnels et liés à une initiative publique. Leurs formes de mutualisation sont légèrement inférieures aux moyennes, indice d'un fonctionnement sans doute un peu plus centré sur leurs forces propres, sans pour autant négliger des coopérations avec des organisations externes. Au vu de leur disponibilité de locaux, une part de l'activité de certains lieux est dépendante d'espaces dont ils ne disposent pas en propre. Leur gouvernance et permanence reposent largement sur leur personnel de direction salariée et certains de leurs administrateurs bénévoles, avec une moyenne de 4 équivalents temps plein pour les personnes salariées qui en ont la charge. L'apport contributif équivalent ou supérieur aux salariés des bénévoles y est dans la moyenne du corpus (25% des cas). Dans leurs budgets, la part de subventions est une des plus élevées (57%) pour les types de structure, avec une répartition interne où le double échelon régional l'emporte (44%) sur le bloc communal (34%). La difficulté à financer le fonctionnement des associations est déclarée principale.

Les salles de concert

Les salles de concert comptent pour un peu moins du cinquième du corpus (17%). Elles ont essentiellement été initiées et sont toujours gérées par des professionnels des musiques actuelles. Leur centration sur le domaine musical n'exclut pas la présence d'une diversité de styles ou d'esthétiques, sans qu'on puisse pour autant parler de pluridisciplinarité. Elles sont encore plus centrées que les centres culturels sur la fonction de diffusion, suivie par celle d'éducation-médiation et de manière moins intensive par celle d'accompagnement-administration de projets. Plus de la moitié a un budget supérieur à 500.000 euros, pour un budget moyen de l'ordre de 730.000 euros.

Leur aire d'influence s'étend au-delà de leur territoire d'implantation, qui reste néanmoins au cœur de leur activité, sans pour autant souvent dépasser l'échelon régional. Au vu de leurs charges fixes liées à l'équipement, seulement la moitié de ces budgets est en moyenne consacrée à la rémunération de leurs personnels. Leurs audiences sont majoritairement parmi les plus fortes, avec des partenaires externes plus nettement focalisés sur les acteurs culturels, éducatifs ou de l'éducation populaire. Leurs formes de mutualisation sont développées, notamment en termes de partage de matériel et de coréalisation de projets importants avec des acteurs externes. Ces lieux apparaissent les mieux dotés en termes de disponibilité de locaux de toutes sortes. Seul type de lieu à être dans ce cas, leur permanence et gouvernance sont assurées par des équipes relativement étoffées, combinant des directions et des administrateurs, bénévoles et salariés. Le nombre d'équivalents temps plein des salariés permanents est d'ailleurs en moyenne de 8,7, le chiffre le plus élevé du corpus. L'apport contributif équivalent ou supérieur aux salariés des bénévoles y est moindre (19% des cas) que la moyenne du corpus. Pour des montants nettement plus élevés, la part des subventions dans leurs budgets (59%) est dans la moyenne de notre échantillon, avec dans celles-ci une part presque équivalente en provenance du bloc communal (36%) et du double échelon régional (39%).

Au final, de par leur nombre autant que par la place accordée à l'option polyartistique et à une distribution équilibrée des différentes fonctions, les fabriques artistiques se trouvent bien au cœur des lieux artistiques d'initiative civile, autour duquel se situent trois autres profils différenciés. Au-delà de l'approche par les types de structure, des résultats complémentaires apparaissent quand on explore le corpus à partir des quatre autres variables principales. On soulignera seulement les principaux traits saillants qui précisent, confortent ou à l'inverse nuancent des constats plus intuitifs que l'on peut avoir de ces lieux.

Des profils complémentaires selon d'autres grandes variables

Les initiateurs

Les lieux initiés par un ou deux personnalités artistiques privilégient la double fonction de création et d'éducation-médiation, le spectacle vivant sous diverses formes y est prédominant, leur taille est variable selon

les cas. Ils concernent d'abord les compagnies, puis les fabriques et un peu moins les centres culturels. Leur budget moyen est autour de 340.000 euros, avec le taux le plus élevé de subventions, dans lesquelles le double échelon régional est très largement premier.

L'ancrage de première proximité de l'activité est important, qui s'élargit souvent jusqu'au plan régional. Leur permanence est assurée par le plus faible contingent moyen du corpus, avec un peu moins de dix personnes et, pour les salariés, une moyenne de seulement 2,8 équivalents temps plein.

Ceux créés par des collectifs d'artistes ou/et d'organisations artistiques développent très souvent une pluralité de disciplines ou de domaines artistiques. Ils se reconnaissent très souvent en tant que fabriques ou compagnies. Ils activent de manière plutôt proportionnée les différentes fonctions, dont la production et l'accompagnement-administration. Leur budget moyen, à presque 390.000 euros, est subventionné pratiquement à égalité par le bloc communal et le double échelon régional.

L'ancrage de première proximité des activités est élevé, que complète une présence relative jusqu'au plan régional. L'apport en travail des bénévoles, par rapport à celui du personnel rémunéré, y est le plus élevé du corpus, pour un nombre de personnes salariées de l'ordre de 5 équivalents temps plein. Le partage de locaux est une de leurs formes de mutualisation privilégiées.

Les lieux initiés et toujours gérés par des professionnels de la culture sont majoritairement centrés sur les musiques actuelles et sur la fonction de diffusion, l'éducation-médiations tenant néanmoins la deuxième place. Leur budget moyen se situe juste en-dessous de 500.000 euros, leurs subventions provenant en premier lieu du double échelon régional, devant le bloc communal.

Leur territoire de première proximité est prédominant dans leur activité, même si leurs audiences peuvent venir de plus loin. Ils disposent du plus grand nombre de locaux de toute sorte pour réaliser leur action. Leurs équipes permanentes sont les plus nombreuses du corpus, avec 6,5 équivalents temps plein pour la moyenne de leur personnel rémunéré.

Enfin, les lieux initiés par un mix de citoyen.ne.s et d'organisations de nature diverse se différencient eux-mêmes selon que les enjeux sont d'abord artistiques ou bien plutôt sociétaux. Cependant, ils optent assez largement pour une approche polyartistique et pour donner les deux premières places à la diffusion et à l'éducation-médiation, cette dernière l'emportant dans les lieux à enjeux d'abord sociétaux. Ils se partagent entre fabriques et centres culturels, pour une moyenne budgétaire proche de celle du corpus à un peu plus de 410.000 euros.

La part des subventions est plus élevée pour les lieux à enjeux artistiques, avec une primauté du double échelon régional. L'inverse se lit pour les lieux à enjeux sociétaux, avec une place première au bloc communal dans les subventions. Des écarts d'audience sont également perceptibles entre les deux types de lieu, comme pour les territoires d'activité. La composition interne des équipes qui assurent leur permanence et gouvernance les distinguent encore, avec un écart très net du personnel rémunéré, de 6,2 équivalents temps plein pour les lieux à enjeux artistiques contre 3,4 pour les autres.

Les domaines d'activité

En termes de domaine principal d'activité, le spectacle vivant prédomine sous différents disciplines ou aspects. Les lieux à dominante disciplinaire hors musique ont été initiés d'abord par des personnalités artistiques et donnent la priorité à la création. Ils correspondent d'ailleurs d'abord à des compagnies ou des fabriques. Ceux centrés sur la musique ont pour initiateurs surtout des professionnels de la culture, s'identifiant presque toutes comme salles de concert, avec une forte dominante induite de la diffusion. De très forts écarts de budget, d'audience et de personnel permanent existent entre ces deux sous-ensembles. Le budget moyen du premier se situe un peu en-dessous de 340.000 euros, avec une prédominance du double échelon régional pour les subventions reçues. Pour le second, le budget moyen est de l'ordre de 730.000 euros, l'aide en subventions du double échelon régional et du bloc communal étant pratiquement équivalente, leurs audiences sont parmi les plus fortes du corpus. Pour la gouvernance et permanence de ces lieux, le mix entre personnes rémunérées et bénévoles y est également le plus développé, tout comme le nombre moyen d'équivalents temps plein salariés à 7,8. Pour les lieux monodisciplinaires hors musique et par contraste, ce chiffre s'établit à 3,8, avec d'ailleurs une des proportions les plus élevées de contrats à durée déterminée.

Les lieux de spectacle vivant pluridisciplinaire se rapprochent d'autant plus des sous-ensembles précédents qu'une dominante disciplinaire y est malgré tout souvent perceptible. Ils s'en différencient cependant par un nombre plus important de collectifs artistiques ou de groupements entre citoyen.ne.s et organisations dans leurs initiateurs., autant que par une présence plus proportionnée des différentes fonctions, même si le trio de la création, de la diffusion et de l'éducation-médiation apparaît premier. Ils se disent d'ailleurs d'abord fabriques artistiques ou centres culturels. Leur budget moyen est de l'ordre de 410.000 euros, avec le premier rang du double échelon régional dans la part des subventions obtenues devant celle du

bloc communal. Leurs audiences les situent au milieu du spectre du corpus. Leur permanence est assurée par en moyenne 3,2 équivalents temps plein.

Un nombre restreint mais non négligeable de lieux est principalement centré sur les arts visuels. Ils ont plus particulièrement été initiés par des groupements de citoyen.ne.s et d'organisations autour d'enjeux artistiques ou des collectifs artistiques. Ils s'identifient largement en tant que fabriques, dont ils partagent d'ailleurs la répartition des fonctions la plus proportionnée du corpus. En moyenne, leur budget se situe autour de 320.000 euros et recueille relativement le plus de subventions, avec un partage relatif quasi identique entre le double échelon régional et le bloc communal. Loin de disposer tous d'espaces d'accueil du public, leur activité se déroule pour partie hors des locaux dont ils disposent, tout en restant fortement ancrée dans leur territoire de première proximité. Leur équipe est en moyenne assez resserrée, le personnel rémunéré représentant 4,2 équivalents temps plein.

Quelques lieux relèvent d'autres domaines d'activité, mais leur hétérogénéité et le très faible nombre de cas ne permettent pas de dégager des traits communs pertinents.

Un dernier groupe rassemble les lieux à ambition polyartistique, même si certains indiquent un domaine artistique dominant. Leurs initiateurs sont très variés, même si arrivent en premier les groupements de citoyen.ne.es et organisations porteurs d'enjeux d'abord artistiques ou sociétaux. Une référence simultanée à ces deux types d'enjeux y est d'ailleurs sensible, ce qui les rapproche des tiers lieux culturels. Ils s'identifient presque exclusivement comme fabriques ou centres culturels, avec une forte polyfonctionnalité autour d'un trio qui leur est propre de l'éducation-médiation, suivie de près par la diffusion et la création. Leurs budgets sont moins élevés que pour les autres groupes avec une moyenne d'environ 230.000 euros, le double échelon régional étant premier dans la part de subventions versées. Leurs audiences peuvent être également mesurées. Dans leurs équipes, l'apport des bénévoles est un des plus élevés du corpus, pour une moyenne de personnel rémunéré qui s'établit à 3,9, soit similaire à celle des fabriques.

Les fonctions

Plus d'un tiers des lieux déclarent la diffusion comme leur fonction centrale, avec la musique en tant que domaine premier, à jeu pourtant presque égal avec les différentes autres formes de spectacle vivant. Les salles de concert y prédominent, suivies de plus loin par des centres culturels ou des fabriques. Les budgets sont souvent d'importance, même s'ils n'atteignent pas sauf exception ceux de structures plus institutionnalisées. Leur moyenne s'établit à presque 590.000 euros, tirée vers le haut par les salles de concert. Si le double échelon régional reste premier en part des subventions recueillies, le bloc communal est aussi décisif. Ils sont très nombreux à disposer d'espaces d'accueil du public ou d'activité. Leurs audiences sont fortement corrélées à leur territoire proximal. Leurs formes de mutualisation privilégiées sont la coréalisation de projets importants avec des acteurs externes ainsi que le partage de matériel. Leurs gouvernances associent personnels bénévoles et rémunérés, pour une moyenne de personnel rémunéré de 5,9.

Les lieux mentionnant la primauté de la création sont également nombreux et concernent au premier chef des compagnies et des fabriques. Ils ont été initiés surtout par des personnalités ou des collectifs artistiques. Le spectacle vivant sous différentes formes y est hégémonique. Leur budget moyen est cette fois-ci largement en-dessous de celui du corpus, de l'ordre de 240.000 euros, avec une part prédominante du double échelon régional pour les subventions reçues. Leurs territoires d'activité sont les plus étendus, ce qui indique une réelle mobilité ou itinérance. Leurs gouvernances s'organisent plus nettement autour de personnels rémunérés, dont une part relève du régime de l'intermittence. Pour leur permanence, leur équipe rémunérée se monte en moyenne à 3,2 équivalents temps plein.

Si seule une minorité de lieux font de l'éducation-médiation leur fonction centrale, celle-ci apparaît très souvent en seconde position dans les autres cas de figure. Ces lieux combinent d'ailleurs de manière assez répartie la plupart des autres fonctions. Leurs initiateurs sont les plus variés du corpus. Ils s'identifient assez largement à des fabriques et développent très souvent une approche polyartistique, devant une centration sur une discipline du spectacle vivant. Leur budget moyen est par contre le plus faible du corpus, à un peu plus de 230.000 euros. Si l'on retrouve la primauté du double échelon régional au titre des subventions accordées, celles obtenues auprès d'instances – publiques ou non – non d'abord centrées sur la dimension culturelle sont pratiquement de même niveau relatif. Selon les cas, leurs audiences sont très diverses, avec un ancrage proximal marqué. Leurs gouvernances sont celles qui font le plus appel à la contribution de bénévoles, pour des équipes salariées de 4,3 équivalents temps plein. Les différentes formes de mutualisation avec des acteurs extérieurs sont presque toutes au-dessus des moyennes du corpus.

La centralité des deux fonctions de production ou d'accompagnement-administration concerne chacune encore moins de lieux, qui se caractérisent néanmoins par une nette présence de la plupart des autres fonctions. Ils ont souvent été initiés par des collectifs artistiques et s'identifient presque exclusivement à des

fabriques. Ces lieux présentent également la variété la plus grande de domaines d'activité. Leur budget moyen est en-dessous de celui du corpus, aux alentours de 380.000 euros, avec pour les subventions une primauté du bloc communal pour la production, à l'inverse de l'accompagnement-administration où l'échelon régional a nouveau prime. Leur territoire d'activité reste proximal et, au mieux, ne dépasse pas leur région d'implantation. Les équipes salariées assurant leur permanence se situent en moyenne à 4 équivalents temps plein pour la production et à 4,8 pour l'autre fonction centrale.

La fonction préservation n'apparaît jamais en tant que fonction centrale. Elle apparaît d'ailleurs partout au mieux comme résiduelle.

Les budgets

La taille des lieux – mesurée en termes de budget – donne également à voir des différenciations assez marquées.

Très peu nombreux, quelques fabriques ou compagnies sont des organisations extrêmement petites, avec un budget moyen autour de 30.000 euros. Leur taux de subvention est la plus faible du corpus (42%), avec une absence remarquable des Directions régionales des affaires culturelles.

Un peu plus nombreux, les lieux dont le budget moyen se situe autour de 73.000 euros priorisent les fonctions d'éducation-médiation et de création, avant celle de diffusion. La moitié a été initiée par des collectifs artistiques. S'identifiant là encore largement à des fabriques ou à des compagnies, l'approche polyartistique y est très présente. Le double échelon régional est nettement prédominant dans les subventions reçues. Beaucoup ne disposant pas d'espaces d'accueil du public ou encore de répétition et étant très largement situés en milieu rural, leurs territoires d'activité s'étendent souvent à leur département d'implantation. Leur personnel rémunéré se situe en moyenne juste en-dessous de 1 équivalent temps plein, avec aussi une très forte présence des contrats à durée déterminée et le recours assez fréquent à l'emploi partagé avec d'autres organisations. L'apport contributif de bénévoles apparaît d'ailleurs comme le plus fort du corpus.

Sans être hégémonique, la création est la fonction centrale des lieux dont le budget moyen est de l'ordre de 155.000 euros. Leurs initiateurs sont variés, même si les collectifs artistiques viennent en premier. Plutôt polyfonctionnels et répartis sur une diversité de domaines d'activité, la moitié s'identifie comme fabriques, les autres en tant que compagnies ou centres culturels. Relativement, ils sont parmi les sous-ensembles du corpus dont le financement relève le moins en moyenne de subventions (45%), le double échelon régional étant largement plus déterminant que celui du bloc communal à ce sujet. Si l'emploi rémunéré se situe en moyenne à 3,8 équivalents temps plein, la part des contrats à durée déterminée y est très forte, de même que l'apport contributif des bénévoles. La présence accentuée d'instances de délibération et de décision autres que les Conseils d'administration et qui jouent un rôle très important est aussi à souligner.

Un peu moins de la moitié des lieux disposent d'un budget moyen de 310.000 euros. Leurs initiateurs sont d'abord des personnalités artistiques et ils s'identifient en premier lieu à des fabriques, devant des compagnies ou centres culturels. La prédominance du spectacle vivant monodisciplinaire est nette. La polyfonctionnalité est forte et s'organise autour du trio central de la création, de l'éducation-médiation et de la diffusion. Le double échelon régional est premier en termes de subvention, largement devant celui du bloc communal. La distribution territoriale de l'activité des lieux est la plus ample du corpus. Si l'emploi rémunéré se situe pratiquement au même niveau que dans le cas précédent à 3,5 équivalents temps plein, la part des contrats à durée déterminée y est une des plus faibles du corpus. La présence accentuée d'instances de délibération et de décision autres que les Conseils d'administration et qui jouent un rôle très important est aussi une des plus fortes du corpus. La mutualisation des moyens avec des acteurs externes s'opère plus sur le partage des locaux que sur la coréalisation de projets importants.

Enfin, un quart des lieux dispose d'un budget moyen un peu en-dessous de 860.000 euros. Les initiateurs les plus nombreux sont des professionnels de la culture. La musique s'y affirme en domaine principal d'activité, aux côtés d'autres formes de spectacle vivant monodisciplinaire. On y trouve surtout des salles de concert, des fabriques et des centres culturels. La fonction de diffusion se détache nettement, devant l'éducation-médiation, la création semblant plutôt déléguée à des acteurs externes, tandis que l'accompagnement-administration y est significativement présente. La part moyenne de leurs budgets issue des subventions est la plus forte du corpus (68%), en provenance au premier chef du double échelon régional. La fréquentation est souvent située dans les segments de plus forte audience, avec aussi des territoires d'activité les plus amples. La moyenne des personnels salariés s'établit à 9,5 équivalents temps plein, ce qui en fait le sous-ensemble le mieux doté du corpus à ce sujet, tout en se situant dans la fourchette moyenne ou basse de lieux plus institutionnalisés. Les coréalisation de projets importants avec des acteurs externes y sont les plus développées comme forme de mutualisation avec des acteurs externes.

L'approche multifactorielle de l'échantillon de lieux étudiés ne prétend pas donner une représentation statistique de l'ensemble des structures artistiques d'initiative civile. Elle permet néanmoins d'en proposer une typologie nuancée, à partir d'un corpus documenté et quantitativement déjà conséquent. Les limites de l'exercice tiennent évidemment pour partie à la nature des données pouvant être extraites de l'enquête nationale sur les associations culturelles employeuses. À l'heure où des confrontations culturelles de grande ampleur sont à l'œuvre dans notre pays – comme dans de nombreux autres – sur notre façon de vivre en société, rappeler que tout ne se réduit pas aux logiques du marché ou de la gestion publique est de première importance. S'ils sont exemplaires d'une telle logique tierce, les lieux artistiques d'initiative civile n'en sont pas moins pris dans les mutations d'aujourd'hui, qui vont continuer à remettre en question ce qui fait réellement culture – individuelle et/ou commune – et les pratiques notamment artistiques sur lesquelles il semblerait souhaitable de la (re)fonder.

Table des matières

Résumé.....	2
Synthèse générale de l'étude.....	3
Table des matières.....	10
Introduction générale.....	13
Principe et déroulé de la recherche.....	13
Tableau 1 – Structure générale du corpus de travail.....	14
Diagramme 1 – Répartition en types de structure des 104 cas retenus.....	15
Un quintet de variables principales.....	15
Tableau 2 – Déclinaisons retenues des variables principales.....	16
Un ensemble de variables secondaires.....	16
Un profil général, au sein duquel se particularise celui des fabriques artistiques.....	19
Un ensemble caractérisé d'associations culturelles employeuses.....	19
Éléments rapportables au projet global.....	19
Diagramme 2 – Initiateurs des 104 lieux retenus.....	19
Diagramme 3 – Répartition par domaine principal d'activité des 104 cas retenus.....	20
Diagramme 4 – Poids relatif des fonctions pondérées pour les 104 cas retenus.....	21
Tableau 3 – Intensité et dispersion fonctionnelles du corpus retenu.....	21
Diagramme 5 – Coprésence pour chaque sous-ensemble de lieux déclarant une même fonction principale des différentes fonctions pondérées.....	22
Diagramme 5bis – Pourcentages pour chaque sous-ensemble de lieux déclarant la même fonction principale des différentes fonctions pondérées.....	22
Éléments en lien avec l'activité.....	23
Éléments relatifs à la gouvernance.....	23
Éléments relevant du modèle économique.....	24
Diagramme 6 – Répartition par tranches de budget des 104 cas retenus.....	24
Diagramme 7 – Hiérarchie et part relative des subventionneurs.....	25
Synthèse du profil général.....	26
La centralité référentielle des fabriques ou tiers lieux artistiques.....	27
Un profil nettement pluriartistique et à la polyfonctionnalité plutôt proportionnée.....	27
Diagramme 8 – Coprésence pour chaque fonction principale déclarée par les fabriques artistiques des différentes fonctions pondérées	28
Diagramme 8bis - Pourcentages pour chaque fonction principale déclarée par les fabriques artistiques des différentes fonctions pondérées.....	28
Tableau 4 – Caractéristiques des fabriques artistiques selon les variables principales.....	29
Des traits d'activité qui précisent ce profil général.....	30
Des traits de gouvernance et du modèle économique.....	30
Synthèse du profil des fabriques artistiques.....	31

Trois autres profils différenciés.....	33
La forte polarité créative des compagnies et groupes artistiques.....	33
Diagramme 9 – Coprésence pour chaque fonction principale déclarée par les compagnies et groupes artistiques des différentes fonctions pondérées	33
Diagramme 9bis – Pourcentages pour chaque fonction principale déclarée par les compagnies et groupes artistiques des différentes fonctions pondérées.....	34
Des traits complémentaires d'un profil bien marqué.....	34
Une gouvernance et un modèle économique resserrés.....	35
Synthèse du profil des compagnies et autres groupes artistiques.....	36
La priorité relative de la diffusion pour les centres culturels.....	36
Diagramme 10 – Coprésence pour chaque fonction principale déclarée par les théâtres et centres culturels des différentes fonctions pondérées	37
Diagramme 10bis – Pourcentages pour chaque fonction principale déclarée par les théâtres et centres culturels des différentes fonctions pondérées.....	37
Une identité différenciée mais plutôt nuancée sur de nombreux aspects.....	38
Une gouvernance et un modèle économique un peu moins distribués.....	38
Synthèse du profil des centres culturels.....	39
La particularité des lieux s'identifiant comme salle de concert.....	40
Diagramme 11 – Coprésence pour chaque fonction principale déclarée par les salles de concert des différentes fonctions pondérées.....	40
Diagramme 11bis – Pourcentages pour chaque fonction principale déclarée par les salles de concert des différentes fonctions pondérées.....	41
Un fort ancrage territorial pour des audiences d'ampleur contrastée.....	41
Des gouvernances mixtes confrontées à la fluctuation des aides publiques.....	42
Synthèse du profil des salles de concert.....	42
Un ensemble finalement contrasté de structures artistiques.....	43
Diagramme 12 – Coprésence relative pour chaque type de structure des fonctions pondérées déclarées principales ou secondaires.....	44
Des résultats complémentaires selon les variables principales autres que le type de structure.....	45
Des différenciations marquées selon le type d'initiateurs des lieux.....	45
Lieux constitués autour d'une ou deux personnalités artistiques.....	45
Collectifs d'artistes ou/et d'organisations artistiques.....	46
Lieux initiés et/ou actuellement gérés par des professionnels de la culture.....	46
Lieux initiés par un mix de citoyen.ne.s et organisations de nature diverse.....	47
Diagramme 13 – Coprésence relative pour chaque type d'initiateurs des fonctions pondérées déclarées principales ou secondaires.....	48
Des domaines principaux d'activité à caractéristiques propres.....	49
La prédominance des lieux de spectacle vivant.....	49
Les lieux de spectacle vivant à dominante disciplinaire.....	49
Les lieux de spectacle vivant pluridisciplinaire.....	50
La présence significative de lieux d'arts visuels.....	51
La présence à la marge d'autres pratiques artistiques.....	51
La réalité propre des lieux à ambition polyartistique.....	52
Diagramme 14 – Coprésence relative pour chaque domaine principal d'activité des fonctions pondérées déclarées principales ou secondaires.....	53

Des profils contrastés selon la fonction centrale considérée.....	54
La place première de la Diffusion.....	54
L'importance confirmée de la Création.....	55
La présence constante et répartie de l'Éducation-Médiation.....	55
La transversalité répartie de la Production.....	56
La transversalité plus focalisée de l'Accompagnement-Administration.....	57
Diagramme 15 – Poids relatif pour chaque fonction centrale des autres fonctions pondérées déclarées de manière principale ou secondaire.....	58
Les distributions différenciées selon les budgets.....	58
Une présence dans les divers domaines d'organisations extrêmement petites.....	58
Une variété plus resserrée de très petites organisations.....	59
La Création au centre d'organisations de taille un peu plus grande.....	59
La transversalité fonctionnelle des organisations de taille plus élevée.....	60
Une prédominance de la Diffusion dans les plus grandes organisations.....	60
Diagramme 16 – Coprésence relative pour chaque tranche de budget des fonctions pondérées déclarées de manière principale ou secondaire.....	62
Conclusion générale.....	63
Références bibliographiques.....	64
Annexes.....	65
Données chiffrées des diagrammes (5 et de 8 à 16).....	65
Données cumulées des variables principales (en valeurs absolues et pourcentages).....	70
Données croisées des variables principales (en valeurs absolues ou relatives).....	71
Selon les types de structure.....	71
Selon les initiateurs.....	72
Selon les domaines d'activité.....	73
Selon les fonctions pondérées.....	74
Selon les tranches de budget.....	75
Données cumulées des variables secondaires (en valeurs absolues et pourcentages ou moyennes).....	76
En lien avec l'activité.....	76
En lien avec la gouvernance.....	77
En lien avec le modèle économique.....	78

Introduction générale

Fin 2025, la troisième version de l'enquête portant sur les associations culturelles employeuses en France, réalisée par Opale [Martin et Offroy, 2025], dressait un portrait actualisé de la situation de ces organisations en 2023, après le bouleversement provoqué par la crise sanitaire du Covid-19. De façon presque concomitante, était publiée une synthèse de notre étude consacrée à ce que nous appelons les lieux artistiques d'initiative civile, organisations de droit privé mais à buts autres que lucratifs [Henry, 2025a et 2025b]. L'idée était donc tentante de voir si de nouveaux éléments descriptifs pouvaient émerger à propos de ces lieux grâce à un traitement secondaire des données de l'enquête générale sur les associations. L'incitation à un tel approfondissement était d'autant plus forte qu'un travail antérieur [Henry, 2022] avait confirmé l'utilisation quasi exclusive du statut d'association type loi de 1901 pour le type de lieux qui nous intéressent. La période actuelle de très grande incertitude quant au devenir de ces lieux – et plus largement de l'ensemble du mouvement associatif [Langlet, 2025] – plaiderait également pour continuer notre travail de documentation et de mise en visibilité du fonctionnement de ces démarches. Sauf exception [Bouchaudy et Lextraît, 2023 ; Desgoutte, 2026], elles restent en effet encore trop peu précisément étudiées, alors même qu'elles se sont multipliées depuis les années 1990 dans notre pays et tiennent désormais une place significative parmi les acteurs du développement culturel des territoires.

Principe et déroulé de la recherche

L'accord des réalisatrices de l'enquête nationale sur les associations ayant été rapidement obtenu¹, une exploration du corpus général des données rassemblées a pu être entreprise dès février 2026. Après quelques tâtonnements, est apparue que la catégorie qui pouvait le mieux correspondre à notre centre d'intérêt était celle pour laquelle les répondants à l'enquête se définissaient principalement comme « fabrique artistique, lieu intermédiaire, tiers lieu culturel »².

Notre propre conception des lieux artistiques d'initiative civile conduit en effet à s'intéresser à des structures à gouvernance autonome et porteuses d'un projet global qui se concrétise par la présence, à chaque fois relative, de cinq types d'activité et d'une caractéristique complémentaire :

- un soutien à l'expérimentation artistique ;
- une programmation d'événements artistiques et culturels ;
- un pôle de ressources et d'accompagnement de projets, là encore d'abord artistiques ou culturels ;
- des espaces de mutualisation, d'accueil voire d'hébergement associés aux dimensions précédentes ;
- une gestion quotidienne et coordination de la globalité du lieu et des activités qu'il accueille.

• En lien avec l'impératif de gouvernance autonome, un autre critère décisif est d'avoir été initié et de continuer à être exclusivement piloté par des acteurs de la société civile – et donc sans présence de membres d'institutions publiques ou d'acteurs parapublics dans leurs instances de direction.

Selon une approche déjà mobilisée dans notre étude de 2025 sur ces lieux, nous avons alors exploré les sites internet des 56 structures se reconnaissant principalement comme « fabrique artistique, lieu intermédiaire ou tiers lieu culturel », en estimant à chaque fois si elle correspondait suffisamment à nos critères. Au final et en assumant une part de subjectivité dans nos choix, la sélection retenue comporte 45

1/ En tant que membre du Comité de pilotage des deux dernières versions de l'étude sur les associations culturelles employeuses, j'ai suivi de près ce double processus et en connais autant les tenants, aboutissements et limites, que les personnes qui les ont promues et mises en œuvre.

2/ L'ensemble de l'enquête sur les associations culturelles employeuses repose sur un questionnaire déclaratif. Cela introduit nécessairement une dimension d'approximation et de subjectivité dans les réponses, d'autant que la catégorie dont nous parlons faisait partie d'une liste établie de 27 termes pour laquelle il n'y avait qu'« une seule réponse possible ».

organisations de ce type (soit 80% du total). Afin de simplifier le propos, nous emploierons le plus souvent pour cet ensemble le terme condensé de fabriques artistiques, voire de fabriques.

Par le même canal du type de structure par lequel chaque répondant de l'enquête nationale s'identifiait principalement, nous avons aussi cherché à repérer les associations qui correspondraient à nos critères dans quatre autres ensembles, à nouveau en examinant les différents sites internet correspondant.

Sur les 241 organisations se reconnaissant en premier lieu comme « compagnie de spectacle vivant, collectif artistique, ensemble ou groupe de musique », nous avons ainsi retenu 21 cas nous paraissant pertinents (soit 9% du total), que nous désignerons dorénavant le plus souvent par le terme compagnies artistiques, voire de compagnies. Un des critères sur lequel nous avons été particulièrement attentif portait sur l'existence d'un espace d'accueil au moins temporaire de projets ou groupes artistiques externes, voire d'accompagnement au moins partiel de ces projets.

Sur les 27 structures se déclarant d'abord comme « théâtre, centre culturel » et les 19 autres comme « lieu de diffusion polyvalent ou pluridisciplinaire », nous avons au final conservé 20 cas (soit 43% du total), par la suite généralement dénommés centres culturels ou simplement centres quand il n'y a pas d'ambiguïté possible. Le critère d'une création par des acteurs de la société civile a joué un très grand rôle pour notre sélection dans cette double catégorie, que nous avons d'ailleurs fusionnée pour la suite du travail au vu de leur proximité de profil.

Enfin, nous avons retenu 18 sur 28 (64%) organisations positionnées comme « salle de concert », avec les mêmes critères que précédemment, même si les sites internet d'une dizaine de lieux labellisés Smac (Scène de musiques actuelles) ne précisaient curieusement pas leurs initiateurs, alors que nous savions qu'ils relevaient bien d'initiatives civiles et non institutionnelles.

Par contre et malgré certaines proximités avec les ensembles précédents, nous n'avons pas pris en compte de structures parmi les 110 se reconnaissant principalement comme « centre d'animation culturelle ». Même si la dimension artistique est bien présente dans ces organisations, elle n'en est en effet qu'une composante parmi d'autres. Leur appartenance à des fédérations spécifiquement référencées à l'éducation populaire ou/et surtout la présence d'acteurs municipaux dans leur gouvernance les éloignent aussi de ce qui fait le cœur de notre propos. Ceci dit et au vu des résultats de notre recherche, une étude comparative complémentaire sur ce type de structure ne manquerait pas d'intérêt.

Notre corpus de travail comporte donc au final 104 cas, soit 10,6% du corpus global de l'enquête nationale sur les associations culturelles employeuses³. Les 45 fabriques artistiques retenues y tiennent une place centrale. Ce groupe constituera donc le groupe de référence de notre étude, auquel seront souvent rapportées les différences qui apparaissent à propos des autres ensembles. Par construction, notre corpus ne prétend pas à l'exhaustivité des situations possibles. Il n'en constitue pas moins une collection suffisante pour préciser, compléter, conforter ou parfois prendre distance avec les caractéristiques déjà repérées par les études antérieures – dont les nôtres – sur ces lieux participant de plain pied à la vie culturelle et sociale, notamment de leur territoire de proximité. Deux premiers Tableau et Diagramme présentent synthétiquement le corpus adopté.

Tableau 1 – Structure générale du corpus de travail

P. Henry, *Lieux artistiques d'initiative civile, 2026*

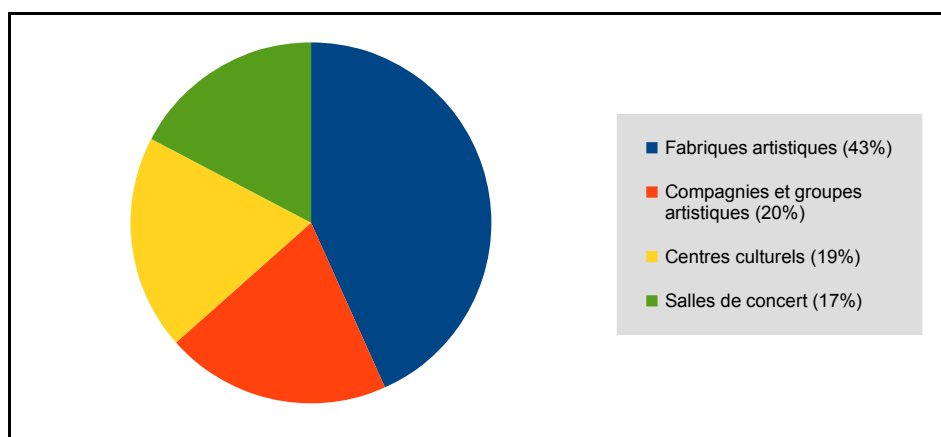
Type de structure	Fabriques artistiques	Compagnies artistiques	Centres culturels	Salles de concert	Total
Nombre dans l'enquête nationale sur les associations culturelles employeuses	56	241	46	28	371
Nombre retenu pour la recherche	45	21	20	18	104
Ratio d'organisations sélectionnées	80%	9%	43%	64%	28%
Part dans le corpus de recherche des organisations sélectionnées	43%	20%	19%	17%	100%

Lecture : Parmi les 56 fabriques artistiques de l'enquête sur les associations culturelles employeuses, 45 ont été sélectionnées pour notre recherche, soit 80% de l'ensemble initial. Les fabriques artistiques représentent 43% des 104 cas retenus pour notre recherche.

3/ Au vu de l'anonymisation promise aux réponses des participants à l'enquête nationale, aucune indication plus précise sur les 104 cas retenus ne pourra être donnée.

Diagramme 1 – Répartition en types de structure des 104 cas retenus

P. Henry, *Lieux artistiques d'initiative civile*, 2026



Un quintet de variables principales

L'enquête sur les associations culturelles employeuses parue en 2020 [Offroy et Martin, 2020] et plus nettement encore un traitement secondaire à propos des formes de mutualisation pratiquées par ces organisations [Henry, 2021] montraient déjà de très nettes différenciations selon la catégorie d'organisation considérée. Elles étaient particulièrement marquées aussi bien en termes de domaine principal d'activité, de fonction principale exercée, de principale identité de structure que de montant global de budget. Compte tenu de l'objet même de la présente recherche, nous avons privilégié l'entrée par l'identité de structure dans laquelle les répondants se reconnaissent principalement, tout en conservant les autres grandes dimensions de différenciation. Soit trois autres variables de premier plan, pour lesquels nous nous sommes calqué sur les déclinaisons proposées par l'enquête nationale. Une première matrice de données, plus particulièrement centrée sur ces variables principales, nous a permis de préciser quelles déclinaisons apparaissaient pertinentes pour notre corpus de travail.

Pour le domaine d'activité, ont été ainsi retenus six sous-ensembles, de façon à disposer d'un nombre suffisant de cas pour chacun d'entre eux. De façon moins forte que dans l'enquête nationale le spectacle vivant se présente comme prévalent : spectacle vivant avec dominante disciplinaire, dont musique, spectacle vivant pluridisciplinaire, arts visuels, autres arts ou pratiques artistiques, option polyartistique.

Pour les fonctions exercées et à une adaptation près, nous avons conservé la déclinaison européenne issue des travaux d'ESSnet-Culture⁴ et reprise dans l'enquête sur les associations de six modalités : Création d'œuvres originales, Production et/ou Édition d'œuvres (dont accueil en résidence), Diffusion et/ou Commercialisation d'œuvres, Préservation et Conservation de biens matériels et immatériels, Éducation artistique et Médiation culturelle, Administration-Réglementation (remplacée dans l'enquête et dans le présent travail par Accompagnement-Administration d'artistes ou de structures, dont conseil ou promotion).

Pour le montant des budgets, nous avons regroupé ceux qui sont inférieurs à 50.000 euros et conservé les quatre autres catégories proposées dans l'enquête sur les associations.

Nous avons également introduit une cinquième variable principale, portant sur les initiateurs des projets. En particulier dans une de nos recherches précédentes [Henry, 2025a], nous avons en effet repéré que la création de lieux se réalisait à partir de trois situations génériques : autour d'une ou deux personnalités artistiques ; à partir d'un collectif d'artistes ou/et d'organisations artistiques ou culturelles ; par regroupement de citoyen.ne.s ou/et d'organisations autour d'enjeux artistiques ou/et sociétaux – ces derniers incluant toujours de forts enjeux culturels.

Notre souhait était d'examiner s'il pouvait y avoir (ou non) une corrélation entre, d'une part, le type d'acteurs civils ayant été à l'initiative des lieux ou/et étant au cœur de leur gouvernance actuelle et, d'autre part, les quatre variables principales retenues. Pour ce faire, nous avons systématiquement recherché sur les sites internet des 104 cas sélectionnés – et plus largement sur le web – les données concernant les acteurs ayant créé les lieux (la non présence d'acteurs institutionnels dans leur Conseil d'administration actuel ayant été un critère préalable de sélection).

4/ Deroin Valérie (2011), « Approche statistique européenne de la culture. Synthèse des travaux européens ESSnet-Culture, 2009-2011 », *Culture études* n° 8, 28 p.

Le corpus retenu a confirmé la triade d'initiateurs déjà observée, même si la dernière catégorie a donné lieu à une (fragile) différenciation entre les cas mettant d'abord en avant des enjeux artistiques et ceux pour lesquels les enjeux sociétaux apparaissent premiers.(ce qui les rapproche de la dynamique actuelle des tiers lieux).

Une nouvelle catégorie a également été nécessaire pour les lieux initiés ou/et actuellement gérés par des professionnels de la culture, ou encore pour ceux dont nous n'avons pas retrouvé trace des initiateurs bien que nous savions qu'ils relevaient bien d'acteurs civils (notamment pour les lieux labellisés Smac). Le Tableau 2 donne la déclinaison des cinq variables principales à laquelle les données recueillies ou celles fournies par l'enquête sur les associations nous a conduit.

Tableau 2 – Déclinaisons retenues des variables principales

P. Henry, *Lieux artistiques d'initiative civile*, 2026

Variables principales	Déclinaisons / Sous-ensembles
Type de structure	Fabriques et tiers lieux artistiques Compagnies et groupes artistiques Centres culturels, dont Théâtres Salles de concert
Initiateurs civils des lieux	Autour d'une ou deux personnalités artistiques Collectifs d'artistes ou/et d'organisations artistiques Initiés ou/et actuellement gérés par des professionnels de la culture Regroupement de citoyen.ne.s et organisations d'abord autour : d'enjeux artistiques d'enjeux sociétaux
Fonction principale	Création Production-Édition Diffusion-Commercialisation Education-Médiation Préservation-Conservation Accompagnement-Administration
Domaine principal d'activité	Spectacle vivant à dominante disciplinaire (hors musique) Musique (spectacle vivant) Spectacle vivant pluridisciplinaire Arts visuels Autres arts ou pratiques artistiques Option polyartistique
Montant global du budget	Inférieur à 50.000 € Entre 50 et 100.000 € Entre 100 et 200.000 € Entre 200 et 500.000 € Supérieur à 500.000 €

Un ensemble de variables secondaires

Ces cinq variables principales et leurs déclinaisons permettent déjà d'établir une cartographie d'ensemble de notre corpus de travail. Leur croisement à partir de chacune des déclinaisons retenues conduit également à pouvoir dégager autant de profils différenciés. Mais ces seules variables ne permettent pas d'affiner ces profils du point de vue de l'organisation fonctionnelle. Or, il s'agissait pour nous de continuer à documenter ce que nous avons appelé dans un précédent travail [Henry, 2025a] l'agencement entrepreneurial de ces lieux artistiques particuliers, à savoir l'articulation entre leur projet global, leurs activités, leur gouvernance et leur modèle économique.

Nous avons donc recherché dans l'enquête nationale les variables secondaires susceptibles d'aider à cet approfondissement. Une grande dizaine de traits nous a paru pertinents, sans pour autant savoir à l'avance si et jusqu'où ils se révéleraient caractérisants et/ou distinctifs. En voici la liste, qui a donné lieu à un recueil de données complémentaires pour chacun des cas étudiés⁵, ainsi que son détail finalement retenu :

- 1 – Localisation des activités en milieu urbain / périurbain / rural.
- 2 – Localisation des activités selon leur territoire, local ou plus lointain :
commune d'implantation / communes adjacentes ou agglomération /
département / région / reste du territoire national / international.
- 3 – Types de partenaires extérieurs pour les activités, soit acteurs des secteurs :
culturel / éducatif / de l'éducation populaire / social / sanitaire ou médico-social /
de l'habitat, urbanisme ou environnement / autres (à préciser).
- 4 – Statut des locaux utilisés : Locataire / Mise à disposition gracieuse / Propriétaire.
- 5 – Pratiques de mutualisation avec d'autres structures, associatives ou non :
partage régulier d'informations ou de connaissances / partage ou prêt régulier de matériel /
partage de locaux / emplois partagés / coréalisation de projets importants.
- 6 – Instances collégiales de délibération et de décision autres que le Conseil d'administration
ou la direction, dont celles jouant un rôle très important.
- 7 – « Noyau dur » de personnes permettant la permanence du projet : nombre global
et type : membres du Conseil d'administration/ direction ou codirection /
salariés ou collaborateurs administratifs / artistiques / techniques /
bénévoles non dirigeants / stagiaires, volontaires, service civique / autres.
- 8 – Rapport entre nombre d'heures de travail bénévoles / rémunérées.
- 9 – Nombre d'emplois permanents en Equivalent temps plein (ETP) / Nombre moyen de CDI et CDD.
- 10 – Signataire d'une Convention collective
(essentiellement CCNEAC, ECLAT et CCNESPSV⁶).
- 11 – Part globale des subventions dans le budget et part relative selon l'origine :
Commune d'implantation / Intercommunalité / Département / Région .
État – Direction régionale du ministère de la Culture / État – autres ministères / Europe /
autres – établissements publics ou organismes sociaux.
- 12 – Part du budget consacré aux rémunérations
(salaires + charges sociales et honoraires de travailleurs non salariés).
- 13 – Mention des six principales difficultés signalées :
à rémunérer l'intégralité du travail des professionnels /
à financer le fonctionnement de l'association /
liée à la baisse ou l'émiettement des financements publics /
à rendre visibles le projet ou les actions, à dialoguer avec certains partenaires financiers /
liée à la complexification ou la bureaucratisation de la gestion administrative /
à disposer de locaux adaptés.

Nous avons aussi disposé de la localisation du siège social des lieux, du nombre de leurs adhérents (personnes physiques ou morales), de la fréquentation globale de leurs activités (en termes de tranche de publics) et des types de locaux disponibles (depuis des bureaux à des espaces d'accueil du public, d'activité ou de stockage). Dans l'enquête nationale, les diverses variables qualitatives sont essentiellement binaires, soit de type oui / non. Elles ne permettent donc pas d'en savoir plus sur le fonctionnement concret des lieux. Elles ont *a contrario* l'avantage d'être assez nombreuses pour dresser un tableau statistique d'ensemble, qui vient compléter les descriptions plus fines dont on dispose sur ce type de lieux. À noter également que cette enquête est exclusivement déclarative et dépend donc pour partie de la disponibilité et de la subjectivité de la personne qui y a répondu – dans tous les cas membre de la direction bénévole ou salariée des lieux.

5/ Si les cinq variables principales renvoient surtout au projet global des lieux, ces variables secondaires portent essentiellement sur les trois autres dimensions – telles qu'elles peuvent être approchées par l'enquête sur les associations – de leur agencement entrepreneurial.

6/ Qui sont par ordre de décroissance très nette les trois principales mentionnées dans notre corpus : Convention Collective Nationale des Entreprises Artistiques et Culturelles (CCNEAC), Convention collective des métiers de l'Éducation, Culture, Loisirs et Animation au service des Territoires (ECLAT) et Convention collective nationale des entreprises du secteur privé du spectacle vivant (CCNESPSV).

En termes de traitement des données ainsi recueillies, nous avons observé, pour chaque déclinaison de nos variables principales, la distribution des autres variables, principales et secondaires. Nous avons ainsi systématiquement calculé le poids relatif de chacune de ces variables dans la déclinaison étudiée.

Pour les variables binaires, cela s'est fait en additionnant les cas où cette variable était positive, puis en divisant cette somme par le nombre total de cas relevant de la déclinaison considérée. Quant aux variables pour lesquelles nous disposions de données chiffrées – notamment pour les budgets, mais pas seulement –, nous avons établi la moyenne arithmétique des cas documentés – et parfois la médiane dans le cas d'une forte dispersion des chiffres associés.

Pour les deux types de variable, nous avons ensuite constamment comparé ces résultats partiels à ceux obtenus aussi bien par l'enquête nationale que pour l'ensemble de notre corpus. Nous avons ainsi abouti à autant de profils moyens que de déclinaisons de nos variables principales. Ces profils constituent donc des représentations idéaltypiques, qui ne prétendent pas à un décalque exact de la réalité, tout en fournissant des repères précisés pour mieux l'appréhender. Ils permettent également de multiplier les points de vue sur les lieux qui nous intéressent et d'en avoir une compréhension relative affinée. Dans le même esprit, notre corpus n'est pas construit pour être représentatif de la variété de ce type de lieux. Il nous paraît pourtant suffisamment étoffé pour valider les profils proposés en tant que points de référence, à partir desquels d'autres cas pourraient être évalués.

La suite de ce mémoire présente les résultats auxquels nous aboutissons. Une première partie montre en quoi la centaine de lieux sélectionnés présente globalement des caractéristiques qui la spécifient au sein du tableau général des associations culturelles employeuses présenté par l'enquête nationale⁷. Nous y développons ensuite le profil plus particulier des fabriques artistiques, sous-ensemble central de notre recherche. Une deuxième partie donne à voir les profils correspondant aux trois autres groupes de types de structure étudiés. Une troisième partie expose les résultats complémentaires que l'on peut tirer quant on regarde l'ensemble observé du point de vue des quatre autres variables principales que sont le type d'initiateurs des lieux, le domaine principal d'activité, les fonctions exercées et les budgets exécutés en 2023.

7/ L'échantillon de 977 réponses exploitables de l'enquête sur les associations culturelles employeuses en France a été redressé pour correspondre au mieux à ce que l'on sait de cette réalité et donc modérer les biais liés à la diffusion du questionnaire et au taux de participation résultant.

Un profil général, au sein duquel se particularise celui des fabriques artistiques

Dans les sections suivantes, nous présentons les traits majeurs qui se dégagent suite à notre traitement des données. L'ordre adopté se veut au plus près de ce que ces dernières suggèrent pour chaque ensemble de lieux quant à leur agencement entrepreneurial, tel que nous l'entendons. Sont ainsi successivement abordés les éléments qui renvoient à :

- leur projet global (type de structures, initiateurs des lieux, domaine d'activité, fonctions exercées) ;
- leur activité (territoires d'action, adhérents et tranche de publics, partenaires des actions, formes de mutualisation, locaux disponibles) ;
- leur gouvernance (noyau dur, instances collégiales, emplois permanents) ;
- leur modèle économique (budget global, part de subventions, part relative des différents subventionneurs ; part des rémunérations versées, part relative du travail rémunéré / bénévole ; conventions collectives ; principales difficultés).

Un ensemble caractérisé d'associations culturelles employeuses

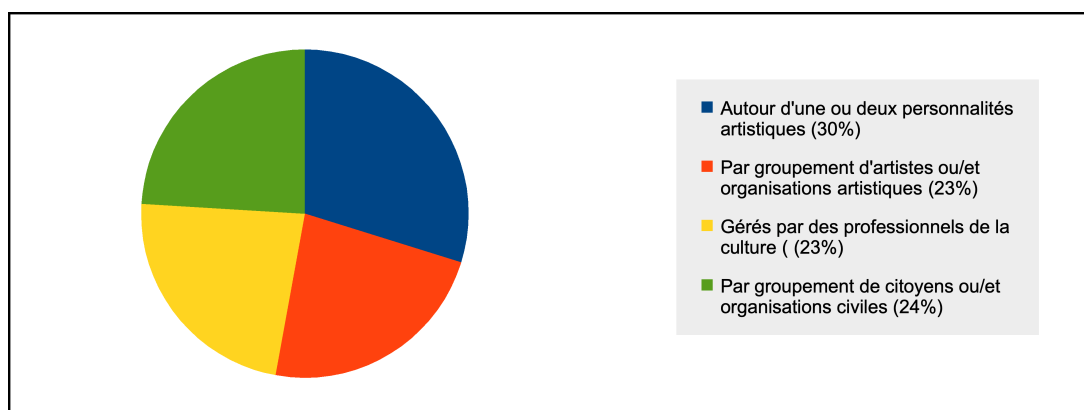
Éléments rapportables au projet global

Nous avons déjà présenté la composition de notre corpus en termes de type de structure. Cela le distingue d'emblée d'autres ensembles significatifs de l'enquête nationale, dans lesquels on ne retrouve pas la diversité des types d'activité et de fonctions des lieux qui nous intéressent. C'est plus particulièrement le cas pour les associations se reconnaissant principalement comme école ou structure d'enseignement et/ou de formation (15% des répondants de l'enquête) ou organisatrices d'événements sans lieu fixe (8,3%). C'est également le cas pour d'autres ensembles moins présents tels que les groupements ou fédérations (7,5%), centres de ressource (3,5%), musées, monuments historiques, sites archéologiques ou patrimoniaux (3,1%), ou encore les producteurs de spectacle, tourneurs, bookers (2,6%) ou galeries ou salles d'exposition (0,8%).

Au titre des initiateurs ou/et des gestionnaires actuels des lieux, 30% de ces derniers s'organisent autour d'une ou deux personnalités artistiques (artiste, metteur en scène, directeur artistique notamment), 23% relèvent d'un regroupement d'artistes ou/et d'organisations artistiques, 23% sont toujours actuellement gérés par des professionnels de la culture (animateur ou programmateur culturel notamment), tandis que 24% procèdent d'un regroupement entre citoyen.ne.s ou/et structures prioritairement investies soit sur des enjeux artistiques, soit sur des enjeux sociétaux. On soulignera l'équilibre relatif de ces quatre catégories – non prévu en début de recherche –, qui indique aussi bien la variété des initiateurs des lieux que leur proximité sociale, à l'exception peut-être de la dernière catégorie comme nous le verrons plus loin. On notera également que cet aspect ne peut être comparé à l'enquête nationale, qui ne l'a pas retenu pour son questionnaire. Le Diagramme 2 présente visuellement ce premier résultat.

Diagramme 2 – Initiateurs des 104 lieux retenus

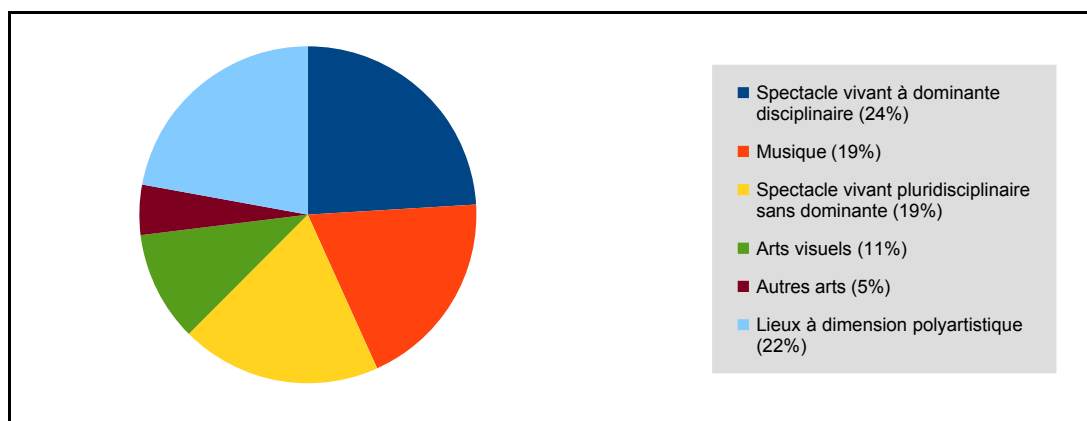
P. Henry, *Lieux artistiques d'initiative civile*, 2026



En ce qui concerne le domaine d'activité principal, le spectacle vivant apparaît dominant, avec 62% des lieux concernés. Mais sa structure et son poids ne sont pas identiques aux ratios redressés de l'enquête nationale. S'y trouvent un peu moins représentés le spectacle vivant à dominante disciplinaire hors musique (24%, contre 29% pour l'enquête nationale) et la musique (19% contre 25%). Par contre, des surreprésentations apparaissent pour le spectacle vivant pluridisciplinaire (19% contre 13%), et bien plus encore pour les lieux à option polyartistique (22% contre 11%), ou encore les arts visuels (11% contre 4%). Est ainsi d'entrée de jeu signalée la forte présence de lieux pluri ou poly disciplinaires (41% contre 24%), un aspect que nous retrouverons plusieurs fois. Enfin, les cas que nous avons regroupés dans notre Tableau 1 dans la catégorie « Autres » sont particulièrement peu présents (5% contre 18%), avec seulement deux lieux relevant du livre, de la lecture ou de écriture, les trois domaines du cinéma-vidéo, du patrimoine ou de l'animation socioculturelle ne comportant chacun qu'un seul cas. Le Diagramme 3 donne une image de la répartition des six types de domaine d'activité retenus.

Diagramme 3 – Répartition par domaine principal d'activité des 104 cas retenus

P. Henry, *Lieux artistiques d'initiative civile, 2026*



La question des fonctions exercées se situe à l'articulation du projet global des lieux et des activités qui le concrétisent. Pour cette recherche, elle a fait l'objet d'un traitement complémentaire à celui de l'enquête nationale. Au vu de la polyfonctionnalité des lieux et au-delà d'une fonction unique estimée comme centrale, le questionnaire proposait en effet une pondération des six fonctions retenues, selon cinq degrés d'appréciation : principale ou majeure ; secondaire ; annexe ou mineure ; anecdotique. Aucun traitement de cette variable n'ayant été réalisé par l'enquête, nous avons opté pour le faire selon le protocole suivant. Nous n'avons pas pris en compte les fonctions considérées comme soit annexe ou mineure, soit anecdotique, dans la mesure où leur qualification même ne leur donnait pas un poids significatif dans la vie des lieux.

Après avoir vérifié que la fonction centrale⁸ de chacun de nos lieux correspondait bien – à une exception près – à une fonction principale ou majeure, nous avons affecté 3 points à celle déclarée comme centrale, 2 points à celle(s) également considérée(s) comme principale ou majeure, et 1 point pour celle(s) jugée(s) secondaire. Ce dispositif donne un résultat plus fin que le décompte de la seule fonction centrale. Il conduit à l'ordre d'importance suivant, dans notre corpus, de ce que nous appelons les fonctions pondérées, dont le Diagramme 4 propose une représentation en termes de pourcentage :

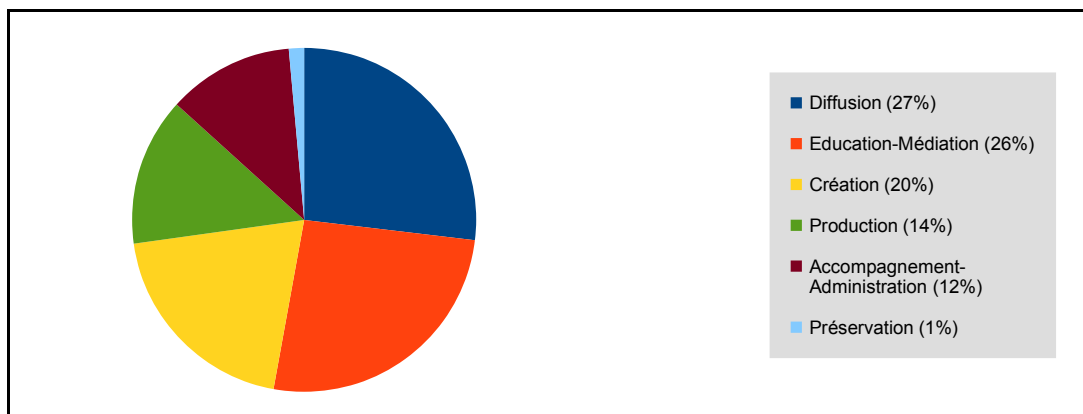
- 170 points pour la Diffusion et/ou Commercialisation d'œuvres (programmation, organisation d'événements, prêt d'ouvrages, commerces culturels...) ;
- 164 points pour l'Éducation artistique et Médiation culturelle (enseignement, formation, ateliers, action culturelle...) ;
- 126 points pour la Création d'œuvres artistiques et originales (spectacles, films, musiques, livres...) ;
- 88 points pour la Production et/ou Édition d'œuvres (publication, reproduction, apport financier, accueil en résidence...) ;
- 75 points pour l'Accompagnement et Administration des artistes et des structures (conseil, promotion, administration, fédération...) ;

8/ « Si vous ne deviez retenir qu'une fonction centrale de votre activité (en termes de temps et de moyens consacrés) », selon la formulation du questionnaire de l'enquête nationale. La fonction centrale est donc la fonction principale la plus valorisée.

- 9 points pour la Préservation et Conservation de biens matériels et immatériels (gestion de fonds, muséographie, restauration...)⁹.

Diagramme 4 – Poids relatif des fonctions pondérées pour les 104 cas retenus

P. Henry, *Lieux artistiques d'initiative civile*, 2026



Lecture : Le total des points des différentes fonctions pondérées étant de 632, le poids relatif de la fonction Diffusion est de 26,9%, arrondi à 27%.

Le calcul par fonctions pondérées donne ainsi plus précisément à voir un corpus où la Diffusion est première, mais très peu devant l'Éducation-Médiation. Le poids de la Création apparaît en troisième place, tandis que la Production et l'Accompagnement-Administration sont bien présentes mais au second plan. Enfin, la Préservation pèse très peu, aucun cas ne la signalant d'ailleurs comme leur fonction centrale.

La question de la polyfonctionnalité est d'autant plus à considérer que la variable principale des fonctions apparaît comme la plus discriminante pour notre corpus en termes de variance¹⁰, loin même devant celle des tranches de budget. Pour disposer d'un outil d'évaluation simple à propos de cette question, nous avons opté pour un double indicateur permettant une approche comparative tout au long de l'étude. Nous appellerons "intensité" d'une fonction le quotient entre son poids pondéré et le nombre de cas sur lequel ce dernier est construit. Pour un ensemble donné de cas, son "intensité polyfonctionnelle" correspondra à la somme de ses diverses intensités fonctionnelles. Par ailleurs, nous appellerons "dispersion" fonctionnelle de cet ensemble de cas la variance de ses différentes intensités fonctionnelles. Le Tableau 3 donne le résultat de ces calculs pour le corpus considéré dans son ensemble.

Tableau 3 – Intensité et dispersion fonctionnelles du corpus retenu

P. Henry, *Lieux artistiques d'initiative civile*, 2026

Sur les 104 cas	Diffusion-Commerc.	Éducation-Médiation	Création	Production	Accompagnement-Admin.	Préservation-Conserv.	Total intensité	Dispersion
Poids pondéré	170	164	126	88	75	9	632	
Intensité	1,63	1,58	1,21	0,85	0,72	0,09	6,08	0,34

Lecture : L'intensité de la Diffusion – en tant que fonction principale ou secondaire – est de 1,63 (170/104). La somme des différentes intensités fonctionnelles (intensité polyfonctionnelle) est de 632, leur variance (dispersion) s'établit à 0,34.

Le Diagrammes 5 aide à saisir, pour chaque sous-ensemble de lieux déclarant une même fonction principale, la coprésence et le poids relatif des autres fonctions pondérées. Pour tout ce type de présentation, nous avons conservé l'ordre de présentation des fonctions, de la gauche à la droite, proposé par ESSnet-Culture, à l'exception de la Préservation-Conservation reportée en dernière place au vu de sa très faible présence dans

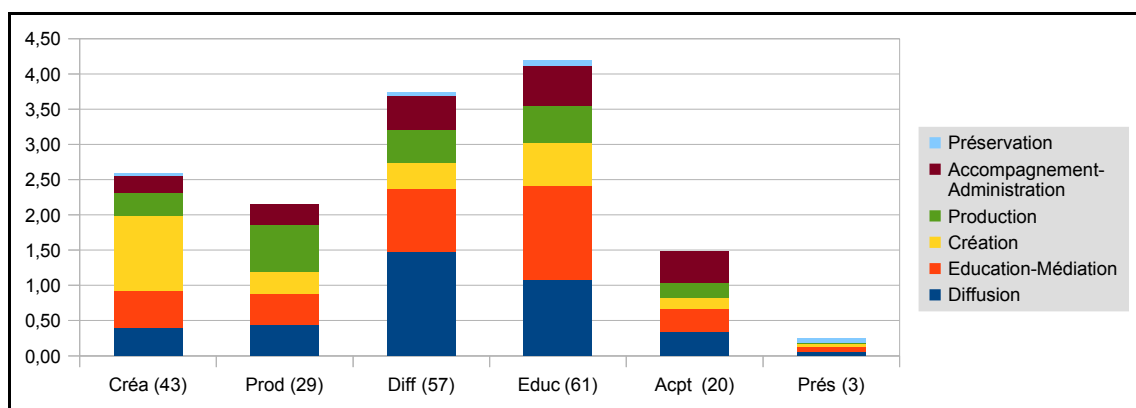
9/ Ordre à comparer avec celui que l'on obtient en ne prenant en considération, pour notre corpus, que la seule fonction centrale : 38% des lieux citent la Diffusion (contre 20% dans l'enquête nationale), 28% la Création (contre 38%), 16% l'Éducation (contre 29%), 11% la Production (contre 4%), 7% l'Accompagnement (contre 9%), et 0% la Préservation (contre 2%).

10/ La variance est une mesure statistique qui donne un aperçu de la dispersion d'un ensemble de données quantitatives autour de leur moyenne. Elle indique donc si ces données sont plutôt regroupées (variance faible) ou au contraire dispersées (variance élevée) autour de cette moyenne.

notre corpus. Dans chaque sous-ensemble, les différentes fonctions pondérées sont présentées, de bas vers le haut, dans l'ordre décroissant d'importance dans notre corpus (soit de la Diffusion à la Préservation).

Diagramme 5 – Coprésence pour chaque sous-ensemble de lieux déclarant une même fonction principale des différentes fonctions pondérées

P. Henry, *Lieux artistiques d'initiative civile*, 2026

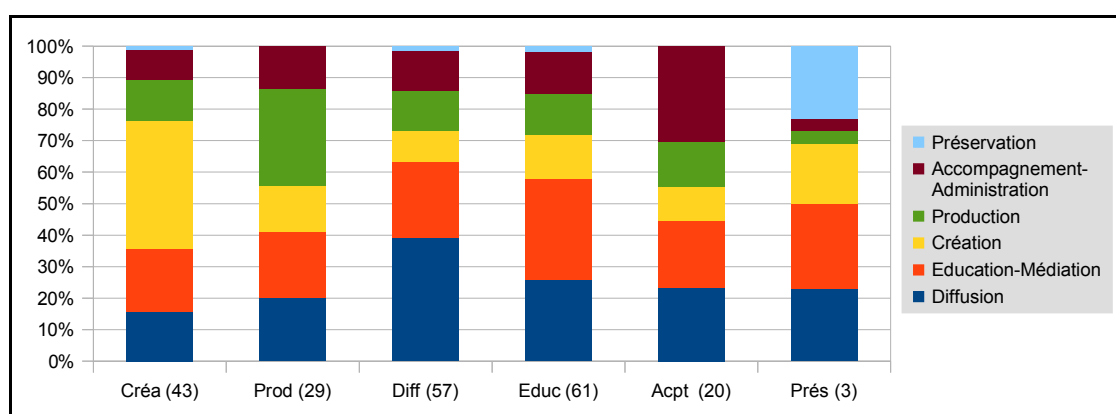


Lecture : En termes d'intensité des fonctions pondérées, les 43 lieux mobilisant principalement celle de Création (1,12) activent aussi particulièrement – à titre principal ou secondaire – celles d'Éducation-Médiation (0,562 et de Diffusion (0,40), pour une intensité polyfonctionnelle de 2,59.¹¹

Dans ce décompte, on observe que l'intensité polyfonctionnelle de l'Éducation-Médiation (4,19) l'emporte sur celui de la Diffusion (3,74). Cela tient au fait que le nombre de lieux la déclarant comme fonction principale ou centrale est supérieur (61, contre 57), bien que la Diffusion l'emporte quand il n'est question que de la fonction centrale (39 lieux, contre 17 pour l'Éducation-Médiation). Cela indique donc une présence relative un peu plus nette de l'Éducation-Médiation, même si elle moins centrale que la Diffusion. Le Diagramme 5bis donne mieux à voir la variété des distributions fonctionnelles – et donc de leur hiérarchie – au sein des différents sous-ensembles, et notamment la présence relative de l'Éducation-Médiation et de la Diffusion.

Diagramme 5bis – Pourcentages pour chaque sous-ensemble de lieux déclarant la même fonction principale des différentes fonctions pondérées

P. Henry, *Lieux artistiques d'initiative civile*, 2026



Lecture : Pour les 57 lieux déclarant la Diffusion comme leur fonction principale (dont centrale), son intensité relative est de 39%, suivies par celles – à titre principal ou secondaire – de l'Éducation-Médiation (24%), puis la Production et l'Accompagnement-Administration (13% chacun), la Création (10%) et enfin la Préservation (1%).

Quelle que soit la fonction principale considérée, on notera la forte présence conjointe de l'Éducation-Médiation et de la Diffusion (deux premières briques du bas). Le poids de la Création apparaît plus contrasté au sein des divers sous-ensembles. L'Accompagnement-Administration et la Production se distinguent par une présence variable, mais toujours nette, dans tous ces sous-ensembles. (à l'exception de la colonne atypique centrée sur la Préservation). En termes de dispersion fonctionnelle, la plus forte concerne la Diffusion (0,25),

11/ Les tableaux chiffrés complets des intensités fonctionnelles sont donnés en Annexes.

suivies de l'Éducation-Médiation (0,20) et de la Création (0,12), les autres fonctions principales l'étant nettement moins.¹²

Éléments en lien avec l'activité

Les territoires d'action des lieux de notre corpus indiquent un fort ancrage dans leur environnement immédiat. 74% citent en ce sens leur commune ou/et 66% leurs communes avoisinantes ou l'agglomération dans laquelle ils ont leur siège social. Dans l'enquête nationale, ces scores sont respectivement de 59 et 51%. Si le département est encore cité par 46% des lieux (et à 44% dans l'enquête nationale), ils ne sont plus que 31% à mentionner la région (contre 37%), 12% les autres régions de France (contre 26%), l'international n'en concernant que 8% (proche des 9% de l'enquête nationale). Cette forte prégnance du territoire proximal se complète par une inscription plus prononcée de l'action en milieu périurbain (60% des lieux, contre 49% pour l'enquête nationale), une moindre présence en milieu rural (48%, contre 65%) et une encore plus faible inscription en milieu urbain (30%, contre 63%). C'est dire à nouveau la particularité de l'ensemble formé par les lieux que nous étudions.

La moyenne des adhérents est de 131 personnes physiques (seuls 4 cas annoncent dépasser les cinq cents adhérents) et de 10 personnes morales¹³, ce qui renforce la perception qui sera à affiner d'organisations de taille moyenne. Les lieux sont ainsi 38% à estimer leurs participants à l'activité – adhérents ou non à l'association – entre 1.000 et 5.000, mais aussi 18% à en comptabiliser entre 5.000 et 10.000 et 22% plus de 10.000 (soit 40% pour le total de ces deux dernières catégories, à comparer au ratio de 29% dans l'enquête nationale). Les lieux accueillant moins de 1.000 participants étant par contre peu nombreux (21%, contre 40%), on se trouve face à un ensemble où sont simultanément fortement présents des organisations de taille moyenne ou plus conséquente. L'analyse détaillée par type de structures confirmera ce point.

Le type de partenaires extérieurs impliqués dans l'activité des lieux ajoute un trait complémentaire, mais mesuré, de différenciation. Si leur structure ne change pas fondamentalement vis-à-vis de l'enquête nationale, ces partenaires sont constamment plus cités dans notre corpus : 91% pour les acteurs culturels (contre 79%), 88% pour les acteurs scolaires ou universitaires (contre 64%), 61% pour ceux de l'éducation populaire et des loisirs (contre 52%), avec encore une plus forte citation pour ceux du travail social (35%, contre 24%), des milieux sanitaire et social (42%, contre 30%), ou encore des acteurs de l'habitat et de l'environnement (15%, contre 11%). Cette plus forte mention des partenaires indique une potentielle ouverture vers l'extérieur et une transversalité d'enjeux qui demandent à être confirmées par d'autres indices.

Les pratiques de mutualisation fournissent des informations complémentaires à ce sujet. Là encore, la hiérarchie des modalités citées ne diffère pas de celle de l'enquête nationale. Par contre, les ratios sont systématiquement supérieurs, parfois de peu, plus souvent de manière plus nette. Les lieux que nous étudions sont ainsi 73% à partager régulièrement des informations ou des connaissances avec d'autres organisations (contre 64%), 67% à partager ou prêter du matériel (contre 50%), 48% à partager des locaux (proche des 45% pour l'enquête nationale), 66% à être engagés dans des coréalizations de projets importants (contre 39%) et encore 18% à pratiquer des emplois partagés (contre 14%). On a là une tendance qui vient affermir la perception de lieux plutôt ouverts à des dynamiques de partenariat et de coopération.

La meilleure disponibilité de locaux ajoute à la capacité des lieux à développer leur activité. Ils disposent ainsi pour 88% d'entre eux de bureau(x) ou salle(s) de réunion (contre 61% dans l'enquête nationale), 79% d'espace(s) de travail, de répétition ou d'activité (contre 38%), 74% d'espace(s) pouvant accueillir du public extérieur (contre 26%) et 73% d'espace(s) de stockage (contre 41%). Sur un plan connexe, une majorité des lieux loue au moins une partie de ces locaux (56%, contre 52% pour l'enquête nationale), tandis qu'ils peuvent en être aussi propriétaires (11%, contre 4%), la mise à disposition à titre gracieux s'avérant aussi significative (43%, contre 53%). Ce double indicateur renforce l'image d'associations relativement dotées et en capacité de produire une activité en direction et avec des acteurs eux-mêmes diversifiés.

Éléments relatifs à la gouvernance

L'enquête nationale définit le « noyau dur » des associations comme les « personnes (salarié-es, bénévoles, travailleur-ses indépendants ou autres contributeur-rices), sans lesquelles il leur serait impossible d'assurer la permanence de leur activité ». La moyenne globale par association s'y établit à un peu plus de 11 personnes. Pour notre corpus, ce nombre s'établit à pratiquement 17, soit un nouvel indice de la grandeur relative des organisations sélectionnées, mais aussi de leur dimension au moins formellement collective. On y trouve sans surprise des membres du Bureau ou Conseil d'administration associatif (dans 80% des cas, proche

12/ *Idem*, voir en Annexes les tableaux chiffrés complets.

13/ Les médianes sont respectivement de 70 et 5, soit l'indice d'une assez nette dispersion de ce critère du nombre d'adhérents.

des 78% dans l'enquête nationale), de la direction ou codirection (73%, contre 63%), des personnes rémunérées ou collaboratrices sur le plan administratif (84%, contre 61%), mais aussi la présence forte d'autres bénévoles (48%, contre 28%). Sont également impliquées des personnes salariées ou collaboratrices sur le plan artistique (49%, contre 44%) ou technique (47%, contre 29%), ainsi que des stagiaires ou volontaires en service civique (22%, contre 11%). La plus forte présence pour notre corpus de bénévoles autres que relevant de la direction institutionnelle, aussi bien que de techniciens et stagiaires renforce le caractère pluriel des équipes assurant la permanence d'activité des lieux, notamment du point de vue de leur composition mixte – bénévole et salariée.

Cette dimension collective de la gouvernance se trouve renforcée par l'existence de formes collégiales de délibération et de décision (commissions, comités, conseils...). Si on ne trouve pas ici de différence significative entre les deux corpus, 71% des cas du nôtre les mentionnent (contre 65% pour l'enquête nationale), dont plus de la moitié (56%, contre 53%) pour lesquelles ces instances jouent un rôle très important.

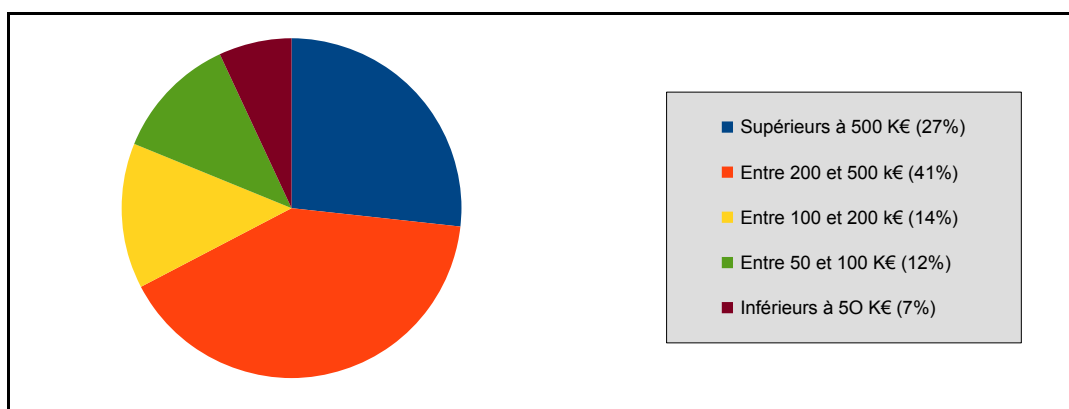
En se limitant au personnel salarié, le nombre moyen d'équivalents temps plein (ETP) par association s'établit à 4,6 dans notre corpus (contre 1,2 pour l'enquête nationale). Est ainsi confirmé non seulement que nous avons affaire à un ensemble d'organisations de taille déjà conséquente, mais aussi que ce sont de véritables équipes qui assurent très souvent leur permanence. Nous verrons d'ailleurs dans la section suivante que l'apport des bénévoles en termes d'heures de travail fournies se révèle aussi ou plus important que celui des personnes rémunérées dans un nombre non négligeable de cas. Complémentairement et pour les seuls salariés – hors CDDU¹⁴ –, le ratio entre nombre moyen en CDD et en CDI illustre le poids relatif des contrats à durée déterminée pour assurer la permanence de l'activité des lieux. Ce ratio est de 0,51 pour notre corpus, contre 0,45 dans l'enquête nationale. Il signale une un peu plus grande fragilité à ce sujet des lieux que nous étudions, dont nous verrons qu'elle s'accroît pour certains sous-ensembles analysés.

Éléments relevant du modèle économique

Le budget moyen global en 2023 des 85 organisations de notre corpus pour lesquelles cette donnée était disponible s'élève à 394.905 euros, contre 227.571 pour l'enquête nationale, soit pratiquement trois-quarts de plus¹⁵. Se trouve confirmé que nos cas sont plutôt situés dans la partie haute des ressources financières dont disposent les associations culturelles employeuses¹⁶. Par contre, la distribution de nos cas en fonction de leurs budgets respectifs reste quasiment identique à celle observée dans l'enquête nationale. Les budgets supérieurs à 500.000 euros (500 K€) concernent ainsi respectivement 27% de nos cas (contre 29% dans l'enquête nationale), ceux compris entre 200 et 500 K€ 41% (contre 38%), ceux entre 100 et 200 K€ 14% (idem 14%), ceux entre 50 et 100 K€ 12% (pour 11%), ou encore 7% (pour 8%) pour les budgets inférieurs à 50 K€. De ce point de vue, notre corpus ne diffère pas de celui – pourtant redressé – de l'enquête nationale. Ce seul constat n'est pas à interpréter comme un facteur de bonne représentativité de notre corpus par rapport à l'ensemble des associations culturelles employeuses. Il confirme pourtant l'intérêt à porter aux différences que cette variable principale mettra au jour, y compris vis-à-vis de l'enquête nationale. Pour l'instant, le Diagramme 6 donne à voir cette répartition.

Diagramme 6 – Répartition par tranches de budget des 104 cas retenus

P. Henry, *Lieux artistiques d'initiative civile*, 2026



14/ Contrat à durée déterminée d'usage, réservé à des catégories d'emploi saisonnier ou intermittent.

15/ Dans les deux cas, il s'agit d'une moyenne winsorisée, permettant de corriger le poids des valeurs extrêmes (pour notre corpus, des quatre valeurs les plus fortes ou faibles).

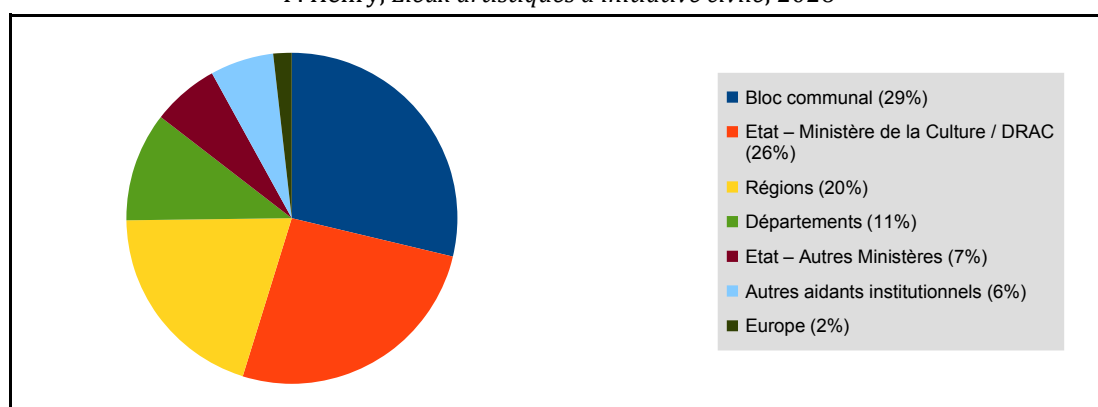
16/ Ce que confirme la médiane de notre corpus à environ 309.000 euros, soit deux fois plus que les 150.000 euros pour celle de l'enquête nationale.

Pour notre corpus, la part globale moyenne des subventions se monte à 58,8% des budgets, tandis qu'elle n'excède pas 37,8% dans l'enquête nationale, soit plus d'un tiers en moins¹⁷. Les autres recettes – recettes propres des activités et reports à nouveau dans l'immense majorité des cas, selon nos études antérieures – s'établissent donc en moyenne à un niveau non négligeable d'un peu plus de 40% des budgets. Les organisations étudiées relèvent donc d'un modèle économique particulièrement mixte, articulant capacités à directement monétiser des services auprès de leurs usagers directs et capacités à convaincre des subventionneurs de l'utilité sociale de leur projet ou/et de certaines de leurs démarches.

Le détail des sources de subvention éclaire plus précisément les enjeux pour lesquels nos cas sont aidés, qui ne diffèrent d'ailleurs guère – à ce niveau de globalité – des résultats correspondants de l'enquête nationale. Au sein des subventions, la part moyenne globale la plus forte est issue du bloc communal – communes et intercommunalités – et se monte à 28,7% (contre 30,6% dans l'enquête nationale), avec néanmoins une part de plus des deux-tiers pour les communes. Par là et dans la reconnaissance qu'elles peuvent y recueillir, l'ancrage local des cas étudiés se confirme. À noter sur ce point que l'enquête nationale – et notre étude, par voie de conséquence – ne dit rien des mises à disposition gracieuse – de locaux notamment – dont les lieux peuvent bénéficier de la part de ces collectivités territoriales. Il y a là un point aveugle à d'autant moins oublier que ces apports “en nature” peuvent se révéler très conséquents. La deuxième part en importance des subventions provient de l'État via son ministère de la Culture et ses Directions régionales (DRACs) déconcentrées. En moyenne, elle s'établit à 26,1% des subventions obtenues (contre 25,7% dans l'enquête nationale). À rebours d'une idée répandue, le ministère de la Culture joue donc bien un rôle décisif pour ces organisations ne relevant pourtant pas de ses labels nationaux – à l'exception dans notre corpus de la dizaine de lieux labellisés Smac et de quatre autres Scènes conventionnées d'intérêt national (Scin). La troisième source de subventions provient des Conseils régionaux, avec en moyenne 20% du total (contre 17,1%), les Conseils départementaux se plaçant en quatrième position avec 10,7% (contre 10,2%). C'est dire le rôle décisif pour ces associations de ce double échelon de collectivités territoriales, alors que des restrictions ou coupures d'aide se multiplient désormais, et chaque année davantage à ce niveau. Les autres subventions significatives, notamment pour des aides à l'emploi ou des projets à caractère éducatif ou social, trouvent leur source dans divers services de l'État pour 6,5% du total des aides (contre 5,8%), ou encore et pour 6,2% (contre 8,3%) dans d'autres acteurs institutionnels – professionnels ou civils principalement. Comme on le voit, ces deux sources d'aide cumulées sont loin d'être négligeables. Enfin, les aides en provenance de l'Union Européenne n'émargent en moyenne globale qu'à 1,8% des subventions (contre 2,1%), ce qui souligne la difficulté de mobiliser ce niveau ou/et renforce le fait que les lieux que nous étudions sont d'abord centrés sur des enjeux en prise avec leurs réalités territoriales de proximité. Le Diagramme 7 donne une image synthétique de cette répartition d'aides, essentielles à la vie des lieux.

Diagramme 7 – Hiérarchie et part relative des subventionneurs

P. Henry, *Lieux artistiques d'initiative civile*, 2026



À noter que la part du bloc communal se décompose entre celle en provenance des communes (20%) et celle issue des intercommunalités (9%).

Du côté des dépenses, le rôle central joué par le travail fourni pour assurer l'existence des lieux amène à mettre en exergue deux éléments. En premier lieu, la part des rémunérations de personnel s'établit en moyenne globale à 59,1% des budgets (contre 68% dans l'enquête nationale). Cela indique que les lieux doivent faire face à d'autres dépenses – dont les locations de locaux, ainsi que des achats de fourniture et services divers selon nos études antérieures. À noter également la part non négligeable des rémunérations de travailleurs indépendants sous formes d'honoraires, leur part dans le total des rémunérations de notre corpus s'établissant

17/ Au vu de la taille restreinte des sous-ensembles de notre corpus, nous avons opté dans la suite de notre étude pour des pourcentages sans décimale et donc arrondis au point supérieur ou inférieur selon les cas.

à 15,5% (contre 11,8%, soit un quart en moins). Le second élément à souligner est le nombre de lieux (27%, contre 29%), où les heures estimées de travail fournies par les bénévoles sont égales ou supérieures à celles des personnels rémunérés. En tenant compte du fait que cette estimation tend à être sous-estimée, il y a là un trait saillant – et pourtant généralement peu considéré –, alors que ce travail des bénévoles fait partie intégrante du modèle économique de ces associations. Ce point est d'autant plus à considérer que notre corpus comprend une bonne part d'organisations de taille moyenne ou conséquente, ce qui indique qu'il ne concerne nullement les seuls cas de taille modeste ou très petite.

On ajoutera que 93% des lieux de notre corpus (contre 83% dans l'enquête nationale) se réfèrent à une convention collective qu'ils essaient d'appliquer au mieux. Dans ce total, 57% des cas (contre 39% dans l'enquête nationale) adhèrent à la CCNEAC, signe de la prédominance dans notre corpus du spectacle vivant se reconnaissant dans les valeurs du service public. Moins présente, la convention ECLAT est appliquée par 21% de nos cas (contre 24%), ce qui dénote aussi une présence significative des valeurs de l'éducation populaire. Parmi les autres conventions, celle relevant du spectacle vivant privé n'apparaît que dans moins de 7% des cas (contre 17%), mais confirme la forte prévalence du spectacle vivant dans notre corpus. Cette attention portée aux conditions de travail des personnels rémunérés est un aspect d'actualité, tout en participant de plain pied au modèle économique des lieux étudiés. La double polarité qui se dessine autour des valeurs du service public ou/et de l'éducation populaire constitue en tout cas un trait foncier du projet global porté par ces lieux.

Pour clore cette section, le constat peut être fait que nos lieux sont confrontés aux mêmes six premières difficultés relevées dans l'enquête nationale et, à deux exceptions près, selon une mise en avant similaire. Pratiquement toutes sont rapportables à la question du modèle économique. La plus souvent mentionnée concerne pour 60% de nos cas (similaire aux 61% de l'enquête nationale) la difficulté à financer le fonctionnement de l'association. La deuxième, pour 51% des cas (contre 49%), la difficulté liée à la baisse ou à l'émiettement de la part des financements publics dans les budgets. Importantes quoique moins citées, sont ensuite soulignées la difficulté à rémunérer l'intégralité du travail effectué par les divers professionnels dans 41% des cas (contre 42%) et celle liée à la complexification ou à la bureaucratisation de la gestion administrative pour 40% des cas (contre 43%). Les deux dernières principales préoccupations sont par contre relevées par un nombre un peu moindre de nos cas. Elles concernent, d'une part, pour 37% d'entre eux (contre 44%) la difficulté à rendre visible le projet ou les actions, ou à dialoguer avec certains des partenaires financiers et, d'autre part, pour 28% (contre 38%) celle à disposer de locaux adaptés. Ces deux scores moins élevés pour notre corpus sont un indice complémentaire d'organisations disposant déjà d'une certaine notoriété dans leur environnement respectif et de locaux d'activité au moins pour partie adaptés.

Synthèse du profil général

Au final, notre corpus possède bien des caractéristiques qui lui sont propres. Particularisé par les types de structure qui le composent, cet ensemble associatif est très largement structuré autour de fabriques artistiques ou tiers lieux culturels, auxquelles s'adjoignent des compagnies ou groupes artistiques, des théâtre ou centres culturels et des salles de concert. Il relève aussi de quatre types différenciés d'initiateurs civils – individuels ou collectifs –, artistes ou professionnels de la culture, mais aussi citoyen.ne.s investies dans des enjeux artistiques et/ou sociétaux. Si le spectacle vivant y est prédominant, c'est néanmoins sous une pluralité formes, la part très significative des lieux pluridisciplinaires ou polyartistiques étant également à souligner. Plus encore, un trait structurel de cet ensemble est la mobilisation simultanée de plusieurs fonctions. En synergie avec les usuelles fonctions de création et de diffusion, celle d'éducation-médiation y tient en effet une place essentielle, quand celles de production et d'accompagnement-administration sont moins centrales mais bien présentes pour faire de ces lieux des organisations polyfonctionnelles. L'adhésion à des conventions collectives bien particulières illustre la double polarité qui irrigue cet ensemble, autour des valeurs aussi bien du service public que de l'éducation populaire.

Dans l'activité des lieux, une forte prégnance de leur territoire proximal est perceptible, ce qui n'exclut pas des actions sur des territoires plus lointains. Cet ancrage se complète d'une présence plus affirmée dans les milieux périurbains. Le nombre moyen d'adhérents et celui des publics touchés indiquent des organisations de taille surtout moyenne ou importante. La variété de leurs partenaires externes va bien au-delà des acteurs culturels ou scolaires – même s'ils restent centraux –, ceux des milieux sanitaire et social, du travail social, de l'éducation populaire et des loisirs, ou encore de l'habitat et de l'environnement étant bien présents. Les formes de mutualisation sont systématiquement supérieures en termes de pratiques relatives – même si parfois de peu – à celles de l'enquête nationale sur les associations culturelles employeuses, ce qui renforce les dynamiques partenariales et de coopération externe. Se démarquent ainsi l'importance du partage ou prêt de matériel, ou encore la coréalisation de projets importants avec d'autres acteurs, et de manière moins nette le partage régulier d'informations et de connaissances, de locaux ou l'emploi partagé. Une relative disponibilité de locaux

de travail, d'accueil du public et de stockage ajoute à la capacité de ces lieux à développer leur activité en direction d'acteurs diversifiés.

La permanence de l'activité repose sur des noyaux durs assez fournis, où interagissent des personnels bénévoles ou rémunérés, qui assurent une diversité de tâches et de responsabilités à partir des compétences propres à chacun. Cette dimension collective de la gouvernance se trouve renforcée par l'existence de formes collégiales de délibération et de décision (commissions, comités, conseils...). Si notre échantillon comporte des organisations de petite taille, plus des deux-tiers des lieux ont un budget supérieur à 200.000 euros et plus d'un quart à 500.000 euros, pour une moyenne globale de 395.000 euros. Cela situe l'ensemble étudié dans la fourchette haute – quoique relative – de ce type d'organisations. Pour autant, l'économie fragile de ces lieux ne leur permet de disposer que d'un nombre souvent restreint de permanents salariés – la moyenne du corpus est de 4,6 équivalents temps plein –, dont un nombre variable mais significatif est d'ailleurs sous contrat à durée déterminée. Sur un plan plus large, la référence de la quasi totalité des cas étudiés à l'une ou l'autre de deux principales conventions collectives indique un attachement à des valeurs qui renvoient aux idéaux aussi bien du service public que de l'éducation populaire.

La part globale moyenne des subventions à presque 60% de leur budget indique une reconnaissance déjà acquise de leur utilité sociale sur les territoires d'activité qui sont les leurs. Dans les aides accordées – hors mises à disposition gracieuse non évaluables, mais pouvant être conséquentes –, la primauté des collectivités territoriales de première proximité, du ministère de la Culture et des Conseils régionaux signale autant l'ancrage territorial que la qualité artistique de l'activité déployée. La part majoritaire des budgets consacrée à la rémunération des personnels souligne la centralité du facteur humain de ces démarches. Celui-ci s'augmente de la participation plus que significative de bénévoles, dont l'apport en termes d'heures de travail équivaut ou dépasse celui des personnels rémunérés dans plus d'un quart des cas.

Dans le prolongement des difficultés d'avant la crise du Covid-19 et dans le contexte des bouleversements actuels des enjeux, des pratiques et des politiques culturelles dans notre pays, les difficultés les plus mentionnées pour l'ensemble des lieux étudiés renvoient sans surprise au financement problématique du fonctionnement de l'organisation, à la baisse et à l'émiettement des aides publiques, à l'insuffisance induite de ressources pour rétribuer complètement le travail des professionnels impliqués, ainsi qu'à la complexification et la bureaucratisation de la gestion administrative.

Au sein de ce corpus d'ensemble, les lieux qui se définissent principalement comme fabrique artistique, lieu intermédiaire ou tiers lieu culturel¹⁸ se démarquent par leur nombre et certains traits plus affirmés. La grande section suivante en trace le profil correspondant.

La centralité référentielle des fabriques ou tiers lieux artistiques

Un profil nettement pluriartistique et à la polyfonctionnalité plutôt proportionnée

Les 45 fabriques artistiques de notre corpus se présentent comme le type de structure majoritaire, qui se différencie sensiblement des autres sur les différentes variables principales.

Ces lieux ont été initiés par un mix de citoyen.ne.s et d'organisations investies sur des enjeux d'abord artistiques (22%) ou prioritairement sociétaux (13%), soit un total de 36% de ce sous-ensemble (contre 24% pour l'entièreté de notre corpus). 31% de lieux (contre 23%) ont aussi été initiés par des regroupements d'artistes ou d'organisations artistiques. À l'inverse, les deux autres types d'initiateurs y sont moins représentés, avec 22% (contre 30%) pour les lieux développés autour d'une ou deux personnalités artistiques, et 11% (contre 23%) pour ceux initiés ou toujours gérés par des professionnels de la culture.

En termes de domaine d'activité, l'option polyartistique domine avec 40% des lieux s'y reconnaissant (contre 22%), un des ratios les plus forts du corpus. Les arts visuels sont le domaine principal de 18% d'entre eux (contre 11%), tandis que le spectacle vivant pluridisciplinaire en concerne 18% (similaire au 19% de notre corpus). Ces ratios sont l'indice d'une très fréquente pluralité de disciplines artistiques et d'une présence des arts visuels plus de quatre fois plus forte que dans l'enquête nationale (4,2%). Par contre, le spectacle vivant à dominante disciplinaire est moins représenté avec 16% des cas (contre 24% pour notre corpus et 30% dans l'enquête nationale), la dominante musicale n'apparaissant que pour seulement 2% des fabriques artistiques (contre 19% pour notre corpus et 25% dans l'enquête nationale). Enfin, si 7% déclarent un domaine principal

18/ Voir une première et rapide mise en perspective de cette pluralité de dénominations dans notre entrée « Appellations (multiplicité d') » in Bouchaudy et Lextraire (2023), *op. cit.*, p. 21-22.

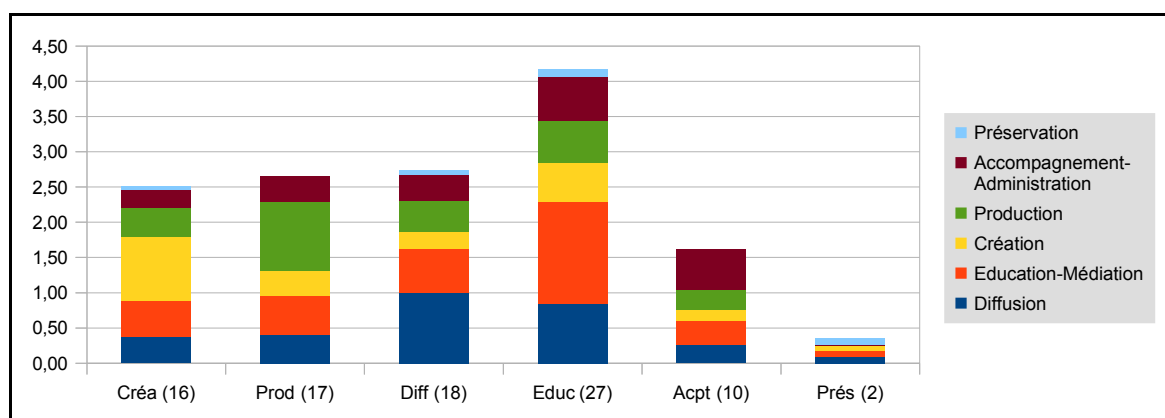
d'activité dans d'autres arts (contre 5% dans notre corpus), elles restent bien peu nombreuses par comparaison aux 18% de l'enquête nationale.

Le calcul des fonctions non pondérées indique une nette prépondérance de l'Éducation-Médiation et de la Diffusion sur les autres. Mais l'approche avec pondération propose un tableau plus équilibré, qui nous semble davantage pertinent à considérer. L'intensité fonctionnelle de l'Éducation-Médiation y apparaît largement première à (1,64, contre 1,58 pour notre corpus). Si la Diffusion maintient sa deuxième place, c'est avec une nette décote par rapport au corpus dans son ensemble (1,27, contre 1,63). Inversement, la Production voit son score augmenter et se glisse à la troisième place (1,13, contre 0,85). Vient ensuite la Création, elle aussi en décote (1,02, contre 1,27). Enfin, l'Accompagnement-Administration est bien présente (0,80, contre 0,72), alors que la Préservation reste résiduelle (0,11, contre 0,09). Les fabriques apparaissent donc représentatives non seulement d'une réelle pluridisciplinarité artistique, mais également d'une dispersion fonctionnelle globale la moins forte de l'ensemble du corpus (0,27, contre 0,34).

Les Diagrammes 8 et 8bis permettent de saisir visuellement les répartitions d'intensité fonctionnelle, quand on prend en compte cette pondération. On notera plus particulièrement la grande diversité des fabriques du point de vue de leur fonction principale et, pour chacune de ces dernières la présence relative des autres fonctions – seule la Préservation étant très peu mentionnée dans tous les cas de figure.

Diagramme 8 – Coprésence pour chaque fonction principale déclarée par les fabriques artistiques des différentes fonctions pondérées

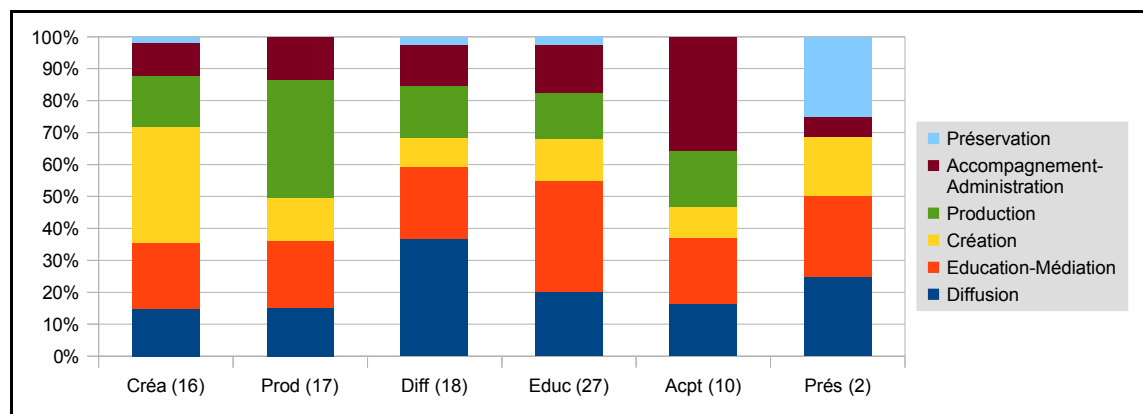
P. Henry, *Lieux artistiques d'initiative civile*, 2026



Lecture : En termes d'intensité des fonctions pondérées, les 17 fabriques mobilisant principalement celle de Production (0,98) activent aussi – à titre principal ou secondaire – celles d'Éducation-Médiation (0,56) et de manière moins marquée de Diffusion (0,40), de Création (0,36) et d'Accompagnement-Administration (0,36), pour une intensité polyfonctionnelle de 2,64.

Diagramme 8bis - Pourcentages pour chaque fonction principale déclarée par les fabriques artistiques des différentes fonctions pondérées

P. Henry, *Lieux artistiques d'initiative civile*, 2026



Lecture : Pour les 27 lieux déclarant l'Éducation-Médiation comme leur fonction principale (dont centrale), son intensité relative est de 35%, suivies par celles – à titre principal ou secondaire – de la Diffusion (20%), puis l'Accompagnement-Administration (15%), la Production (14%) et la Création (13%) et enfin la Préservation (3%).

En termes de dispersion fonctionnelle, la plus forte concerne l'Éducation-Médiation (0,19), suivie par la Diffusion (0,11), la Production (0,10) et la Création (0,08). L'Accompagnement-Administration est nettement moins dispersée (0,04), tandis que la faible présence de la Préservation rend compréhensible son score nul.

Le budget global moyen des 34 fabriques pour lesquelles cette donnée était disponible s'établit à 295.600 euros, ce qui correspond à 67% de celui de notre corpus, mais à l'inverse se situe 30% au-dessus de celui de l'enquête nationale. Les médianes globales confirme ce point, avec le chiffre de 245 K€ pour les fabriques, contre 310 K€ pour notre corpus et 105 K€ pour l'enquête nationale. Autant dire que l'on se trouve plutôt dans le milieu supérieur du spectre des lieux que nous étudions, avec une répartition néanmoins proche de celle de notre corpus. Soit une très forte présence des budgets entre 200 et 500 K€ (40%, similaire aux 41% de notre corpus), mais une plus grande présence de ceux entre 50 et 100 K€ (18%, contre 12%) et nettement moins de ceux supérieurs à 500 K€ (20%, contre 27%).

Le Tableau 4 récapitule les ratios qui spécifie le sous-ensemble des fabriques artistiques.

Tableau 4 – Caractéristiques des fabriques artistiques selon les variables principales

P. Henry, *Lieux artistiques d'initiative civile*, 2026

Variables principales	Ordre décroissant de prévalence des situations	Présence relative décroissante	Rappel corpus 104
Initiateurs civils des lieux	Citoyen.ne.s et organisations investies sur des enjeux artistiques ou/et sociétaux	36%	24%
	Regroupement d'artistes ou/et d'organisations artistiques	31%	23%
	Autour d'une ou deux personnalités artistiques	22%	30%
	Initiés ou/et actuellement gérés par des professionnels de la culture	11%	23%
Domaines principaux d'activité	Polyartistique	40%	22%
	Spectacle vivant pluridisciplinaire (sans dominante)	18%	19%
	Arts visuels	18%	11%
	Spectacle vivant à dominante disciplinaire	16%	24%
	Autres arts ou pratiques artistiques	7%	5%
	Musique	2%	19%
Fonctions pondérées	Education-Médiation	28%	26%
	Diffusion	21%	27%
	Production	19%	14%
	Création	17%	20%
	Accompagnement-Administration	13%	12%
	Préservation	2%	1%
Montant global du budget	Entre 200 et 500 K€	40%	41%
	Supérieur à 500 K€	20%	27%
	Entre 50 et 100 K€	18%	12%
	Entre 100 et 200 K€	16%	14%
	Inférieur à 50 K€	6%	7%

Lecture : 36% des fabriques ont été initiées par des citoyen.ne.s et organisations investies sur des enjeux artistiques ou/et sociétaux, contre 24% pour le corpus dans son entier. Cette situation apparaît première en termes de nombre de cas concernés.

Des traits d'activité qui précisent ce profil général

L'action des fabriques artistiques se déploie d'abord sur leur territoire d'implantation, avec une prééminence des milieux périurbains pour 56% des cas (proche des 60% pour notre corpus), les territoires ruraux en concernant 40% (contre 48%), tandis que les milieux urbains proprement dits ne sont signalés que pour 11% des lieux (contre 30%). Cette localisation assez souvent à l'écart des centres urbains se double d'une très forte centration sur un territoire proximal, leur commune d'implantation pour 80% des lieux (contre 74%) et celles adjacentes ou leur agglomération pour 78% d'entre eux (contre 66%). Si le département reste aussi un espace fréquent d'action pour 47%, la région n'est citée que par 24% (contre 34%), le reste du territoire national par 7% (contre 12%) et l'international par 9%. C'est dire la centralité des activités se déroulant au sein du territoire dans lequel ces fabriques sont implantées.

Le nombre moyen d'adhérents déclarés par les fabriques apparaît aussi un plus élevé que pour le corpus de travail, avec 174 personnes physiques et 12 personnes morales (contre respectivement 131 et 10), sans pour autant indiquer un quelconque changement d'échelle. De même, la principale tranche de public est celle entre 1.000 et 5.000 participants annuels pour 44% des cas (contre 38%), les autres tranches se situant proches des moyennes globales de notre corpus.

La hiérarchie des partenaires extérieurs reste identique à celle de notre corpus et leurs ratios respectifs très proches de ses moyennes globales, à l'exception de ceux des secteurs de l'habitat, de l'urbanisme et de l'environnement cités par 24% des cas (contre 15%). Cet indice d'une attention plus grande à ces acteurs liés à des enjeux sociétaux se renforce par une citation également un peu plus forte que la moyenne des partenaires dans les secteurs sanitaire et médico-social (47%, contre 42%) ou du travail social (38%, contre 35%). Il n'en reste pas moins que les partenaires les plus cités restent les acteurs du secteur culturel et de celui de l'éducation (respectivement par 91% et 84% des cas), ceux de l'éducation populaire et des loisirs arrivant au troisième rang (58% des cas).

Pour les formes de mutualisation pratiquées avec des structures extérieures, la différence des fabriques avec les moyennes globales de notre corpus est surtout apparente en termes d'emploi partagé (24%, contre 18% pour notre corpus, un des ratios les plus forts à ce sujet). Sont également un peu plus mentionnés le partage régulier d'informations ou de connaissance (78%, contre 73%) et la coréalisation de projets importants (69%, contre 66%). Autant d'indices complémentaires d'une attention marquée pour les dynamiques de coopération entre organisations.

Les types de locaux disponibles se révèlent identiques aux moyennes globales de notre corpus, avec 89% des cas citant des bureaux ou salles de réunion, 76% des espaces de travail, de répétition ou d'activité, 73% des espaces d'accueil du public extérieur, seuls les espaces de stockage sont notés comme moins nombreux (64%, contre 73% pour notre corpus). Sur ce point, on notera que pour chaque trait, environ un quart des cas – et pas les mêmes pour chaque type d'espace – déclare ne pas en disposer, indice d'une fragilité structurelle pour un plus ample développement de l'activité des fabriques. La part des locaux loués (53%) est légèrement supérieure à celle des mises à disposition gracieuse (47%) – souvent fournies par les collectivités locales de proximité –, la propriété de certains locaux n'étant mentionnée que dans 11% des cas.

Des traits de gouvernance et du modèle économique

Le nombre moyen de personnes du noyau dur des fabriques artistiques s'élève à un peu plus de 17, un chiffre similaire à celui de notre corpus dans son ensemble. De même, y sont présents des personnes salariées ou collaboratrices administratives dans 87% des cas et des membres Bureaux et Conseils d'administration associatifs dans 78%. Indice intéressant en termes de mixité statutaire, des membres de la direction ou de la codirection sont déclarés par 64% des lieux (contre 73% dans notre corpus), mais d'autres bénévoles le sont dans 60% (contre 48%). Ce mix plus net entre personnes rémunérées et bénévoles est encore accentuée par la présence citée dans 16% des cas (contre 9%) de personnes « autres » que les catégories précédemment mentionnées. Élément différenciant complémentaire, qui va dans le même sens, sont moins présents les salariés ou collaborateurs techniques (40%, contre 47%) ou artistiques (40%, contre 49%).

Le nombre moyen en ETP des emplois assurant la permanence des lieux s'établit à 3,9, soit assez nettement en-dessous de celui de 4,6 pour notre corpus. Cela tient au premier chef au nombre plus réduit d'emplois en CDI, avec une moyenne globale de 4,1 postes de ce type (contre 5,2). À noter également que le ratio nombre de CDD/CDI est un peu plus défavorable (0,54, contre 0,51), avec 2,2 en CDD. Symétriquement pourrait-on dire, 40% des fabriques déclarent un nombre d'heures de travail bénévole équivalent ou supérieur à celui des heures rémunérées (contre 27% pour notre corpus). Cet indicateur renforce le caractère résolument dual du noyau dur de ces lieux. Il peut être complété par le nombre significatif de 69% des fabriques déclarant disposer de formes collégiales de délibération et de décision autres que les instances associatives officielles, dont 58% déclarant leur rôle très important. Ratios similaires à ceux de notre corpus, ils n'en soulignent pas

moins une gouvernance à dimension distributive, où une pluralité d'acteurs de statuts distincts participent à l'élaboration et la mise en œuvre du projet global des lieux.

Le modèle économique des fabriques artistiques repose pour partie, comme on l'a vu, sur une forte présence de bénévoles impliqués. Il relève aussi en moyenne d'un peu moins de 39% de recettes propres, puisque la part des subventions s'élève à un peu plus de 61% (contre 59% pour notre corpus). On retrouve donc ici des ratios similaires à ceux de tout notre corpus. Cette situation persiste pour la part des aides en provenance des communes et intercommunalités (28% contre 29%), du ministère de la Culture (19% contre 20%) ou des Régions (25% contre 26%), qui apparaissent toujours comme les trois principales sources d'aide publiques. Le seul léger écart perceptible concerne les subventions obtenues auprès d'autres instances, publiques ou non, avec une part cumulée de 18% (contre 15%). Ces faibles différences indiquent pourtant une diversité un peu plus grande de sources de subventionnement, qui est sans doute à rapprocher de la pluralité des partenaires et des actions associées de ce type de lieux. Le critère d'adhésion à une convention collective va en tout cas dans le sens d'une bifocalisation sur des enjeux d'abord artistiques ou plus sociétaux – qui n'est pas sans incidence sur les modèles économiques –, avec 36% des fabriques adhérentes à la convention socioculturelle ECLAT (contre 21% pour notre corpus) et 42% à celle fortement centrée sur le spectacle vivant CCNEAC (contre 57%). Quant à la part des budgets consacrée à la rémunération du personnel (60%), elle est en moyenne très proche de celle du corpus (59%), avec une proportion légèrement supérieure des honoraires (18%, contre 16%), à l'inverse des frais salariaux (82%, contre 84%).

Les principales difficultés signalées par les fabriques artistiques apparaissent dans le même ordre que celui de notre corpus et selon des scores assez proches, quoique souvent légèrement inférieurs. On observe néanmoins quelques écarts, notamment avec 3 points de plus pour la difficulté à rémunérer l'intégralité du travail effectué par les professionnels (44% des cas, contre 41% pour notre corpus). Si elle reste la plus forte difficulté mentionnée, celle de financer le fonctionnement de leurs associations perd 4 points (56%, contre 60%), la baisse ou l'émiettement de la part des financements publics dans leurs budgets fléchissant de 7 points (44%, contre 51%). Les autres difficultés ont le même score que pour notre corpus avec 40% pour la complexification ou la bureaucratisation de la gestion administrative, 36% pour rendre visibles leur projet ou leurs actions ou dialoguer avec certains de leurs partenaires financiers, et 29% pour disposer de locaux adaptés.

Synthèse du profil des fabriques artistiques

En définitive, Les fabriques artistiques se distinguent plus particulièrement par leur naissance liée à des collectifs ou à des groupements d'acteurs, où s'assemblent souvent des artistes et des personnes ne relevant pas directement de ces milieux tout en étant sensibles à leurs enjeux ou/et plus largement à des enjeux sociétaux. Les lieux articulés sur plusieurs domaines artistiques y sont très largement représentés, suivis de plus loin par ceux pluri ou monodisciplinaires du spectacle vivant ou centrés sur les arts visuels. Elles révèlent également l'activation simultanée de plusieurs fonctions, notamment autour du quartet de l'Éducation-Médiation, de la Diffusion, de la Production et de la Création, l'Accompagnement-Administration étant par ailleurs loin d'être négligée. Leur budget moyen les situe pour la plupart dans le segment supérieur des associations culturelles employeuses, tout en n'étant pas parmi les plus fortement dotés des lieux artistiques d'initiative civile.

Les fabriques développent une activité prioritairement située dans leur territoire proximal, ainsi que majoritairement en milieu périurbain et hors des centres-villes. Leur fréquentation publique indique des lieux de taille diverse, avec une présence un peu plus marquée des audiences moyennes de quelques milliers de participants par an. Le spectre de leurs partenaires extérieurs est très diversifié, même si ceux relevant des milieux culturels, éducatifs et de l'éducation populaire restent les plus présents. Les formes de mutualisation apparaissent aussi affirmées, notamment en termes d'emploi partagé ou de coréalisation de projets importants avec d'autres structures, indice d'une réelle sensibilité aux dynamiques de coopération. Ils disposent le plus souvent d'une variété de locaux pour réaliser leurs diverses activités, même si des lacunes en ce domaine sont aussi mentionnées.

Le noyau dur assurant la permanence du fonctionnement de ces lieux fait apparaître la présence simultanée de personnes bénévoles et d'un personnel rémunéré. La diversité fonctionnelle et statutaire de ce noyau dur est à remarquer, avec un important apport contributif de bénévoles. Cette diversité se trouve accrue par l'existence de nombreux dispositifs collégiaux de délibération et de décision en plus des instances associatives officielles. Cette situation permet en tout cas de mettre en œuvre le projet avec un nombre de postes permanents salariés qui reste modeste, tout en soulignant une fragilité économique indéniable à ce sujet.

Sur le plan budgétaire, les différentes sources de subvention – notamment publiques – représentent un apport majoritaire au budget des fabriques. Une fois encore, les aides en provenance du territoire communal

proximal et de la Région s'avèrent décisifs, avec une présence également nette de crédits en provenance des Directions régionales du ministère de la Culture. La polarité souvent double autour d'enjeux artistiques ou/et sociétaux permet aussi parfois d'élargir – quoique souvent à la marge – le spectre des sources d'aide, publiques ou non. Les fragilités qui se dégagent de ce profil se retrouvent dans les principales difficultés évoquées, dans lesquelles priment justement l'insuffisant financement du fonctionnement des lieux, que les évolutions actuelles défavorables des aides publiques ne font qu'accentuer.

Au bout du compte, les fabriques artistiques étudiées confortent pour une part – tout en les précisant et les nuancent – des observations qualitatives déjà avancées sur ce type de lieux. Elles se particularisent au sein de notre corpus de travail, tout en restant proches de ses ratios moyens globaux. Cette situation tient assez largement au fait que ce sous-ensemble représente presque la moitié (43%) des cas de notre corpus de travail. *A contrario*, les écarts à ces ratios globaux constituent autant de repères distinctifs pour établir les fabriques en tant que profil de référence, par rapport auquel les autres types de lieux seront principalement comparés.

Trois autres profils différenciés

Dans cette deuxième partie du rapport, nous abordons successivement le sous-ensemble des compagnies, groupes et collectifs artistiques, celui des centres culturels et théâtres et enfin celui des salles de concert. À chaque fois, se dégage un profil particulier tant au sein de la totalité du corpus de travail sélectionné que vis-à-vis du sous-ensemble de référence des fabriques et tiers lieux artistiques que nous venons de caractériser. Dans la suite du propos, nous indiquerons certains ratios de comparaison avec l'une ou/et l'autre de ces références, selon ce qui nous apparaît comme le plus éclairant.

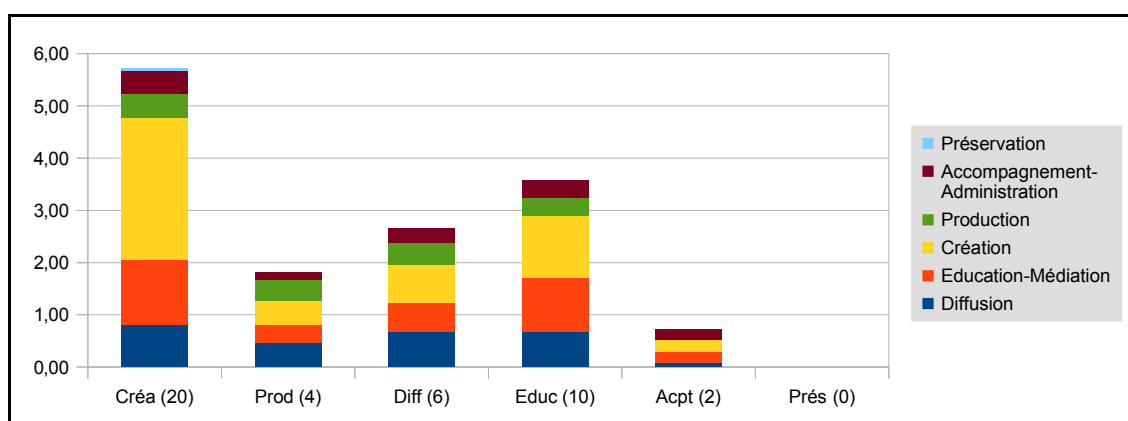
La forte polarité créative des compagnies et groupes artistiques

Par plusieurs traits, ce sous-ensemble de 21 lieux se démarque nettement des autres¹⁹. Ils sont ainsi 57% à s'être constitués autour d'une ou deux personnalités artistiques qui en assurent généralement toujours la direction artistique (soit un ratio 2,6 fois plus élevé que pour les fabriques). Dans 38% d'autres cas, des collectifs regroupant des artistes ou/et des organisations artistiques forment la base de ces lieux (1,2 fois plus que pour les fabriques). Par contre, aucun cas ne mentionne explicitement des citoyens non professionnels des mondes artistique ou culturel dans ses initiateurs. Plus de 67% des lieux déclarent le spectacle vivant avec dominante disciplinaire (hors musique) en tant que domaine principal d'activité, soit de loin la polarité la plus forte au sein de tout notre corpus. Cette dominance est encore renforcée par les 24% d'autres cas relevant principalement du spectacle vivant pluridisciplinaire, ainsi que de la musique (très largement en spectacle vivant) pour 5%. Bien plus marginalement, les arts visuels ne concernent eux que 5% des cas.

Cette prégnance du spectacle vivant sous ses diverses formes est complétée, en termes d'intensité fonctionnelle, par un primat affirmé de la Création (2,76, contre 1,21 pour l'ensemble du corpus), loin devant la deuxième place de l'Éducation-Médiation (1,38, contre 1,58). La Diffusion (0,81, contre 1,63) n'est que très secondairement portée par ces lieux, en se réalisant probablement surtout grâce à des diffuseurs extérieurs. Avec de plus faibles intensités, la Production (0,48) et l'Accompagnement, (0,43) apparaissent bien moins présentes que dans les fabriques (respectivement 1,13 et 0,8). La fonction Préservation (0,05) est à nouveau résiduelle. La dispersion fonctionnelle globale de ce sous-ensemble est une des plus fortes de notre corpus (0,96, contre 0,34). Comme précédemment, les Diagrammes 9 et 9bis permettent de visualiser la polyfonctionnalité de ce type de structure, à partir des fonctions principales déclarées.

**Diagramme 9 – Coprésence pour chaque fonction principale déclarée
par les compagnies et groupes artistiques des différentes fonctions pondérées**

P. Henry, *Lieux artistiques d'initiative civile*, 2026

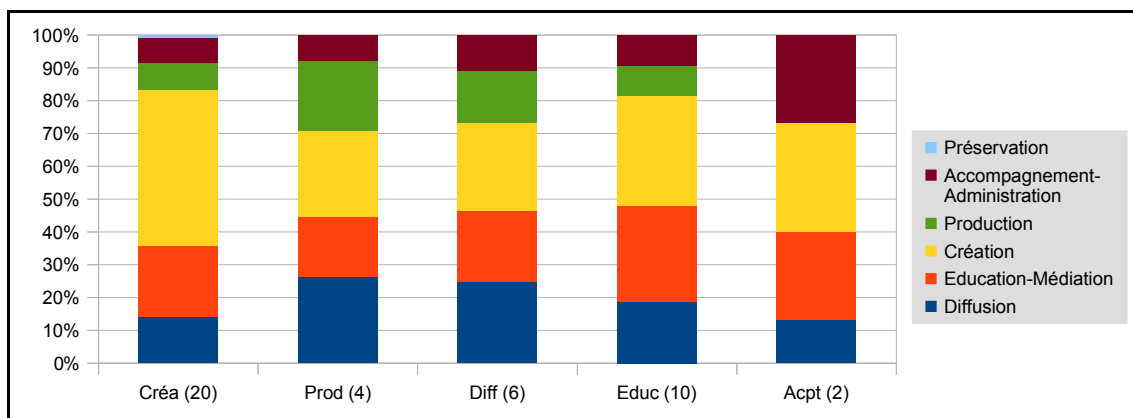


Lecture : En termes d'intensité des fonctions pondérées, les 20 compagnies et groupes artistiques mobilisant principalement celle de Création (2,71) activent aussi – à titre principal ou secondaire – celles d'Éducation-Médiation (1,24) et de Diffusion (0,81), de manière moins marquée la Production (0,48) et l'Accompagnement-Administration (0,43), marginalement la Préservation (0,05), pour une intensité polyfonctionnelle de 5,71.

19/ Ce sous-ensemble est pour nous d'autant plus intéressant à profiler qu'il avait été repéré en fin d'un des nos travaux antérieurs [Henry, 2025a], sans avoir pu faire l'objet d'une étude de cas ou d'une caractérisation particulières.

Diagramme 9bis – Pourcentages pour chaque fonction principale déclarée par les compagnies et groupes artistiques des différentes fonctions pondérées

P. Henry, *Lieux artistiques d'initiative civile*, 2026



Lecture : Pour les 10 lieux déclarant l'Éducation-Médiation en fonction principale (dont centrale), son intensité relative est de 29%, mais est précédée par celle – à titre principal ou secondaire – de la Création (33%). Viennent ensuite la Diffusion (19%), et plus loin la Production et l'Accompagnement-Administration (9% chacun). La Préservation n'apparaît pas, même de façon secondaire.

On notera plus particulièrement la constante et forte présence de la Création – comme fonction principale bien sûr, mais aussi au sein de chacune des autres. *A contrario*, la Préservation est totalement absente, sauf une seule fois comme fonction secondaire (dans la principale de Création). En termes de dispersion fonctionnelle, la plus forte concerne à nouveau la Création (0,91), très loin devant l'Éducation-Médiation (0,21). Les autres fonctions principales apparaissent moins contrastées.

Le budget global moyen d'un peu plus de 292.000 euros des 18 compagnies artistiques ayant renseigné cette donnée indique le montant le plus faible (64% de celui de notre corpus) tout en étant quasi identique (99%) à celui des fabriques. On retrouve ici la fragilité socioéconomique largement documentée de ce type d'organisations, même si leur situation est contrastée à ce sujet. Elles sont ainsi 48% (contre 41% dans notre corpus) à disposer d'un budget compris entre 200 et 500 K€ et seulement 10% (contre 27%) avec un budget de plus de 500 K€. À l'autre extrême, on retrouve 24% des cas ayant un budget inférieur à 100 K€ (contre 19%), soit des organisations très peu dotées en ressources financières.

Des traits complémentaires d'un profil bien marqué

Les compagnies artistiques se démarquent également par leurs territoires d'action. Ce sous-ensemble a les scores les plus élevés en ce qui concerne le territoire national hors région d'implantation avec 29% des cas (2,4 fois plus que pour notre corpus et 4,1 fois plus que les fabriques), ainsi qu'à l'international avec 14% d'entre eux (1,7 fois plus que pour notre corpus et 1,6 fois plus que pour les fabriques). Cela n'empêche pourtant pas une nette présence sur le territoire d'implantation, mais élargie à la région. 57% des compagnies sont ainsi investies sur leur territoire communal (contre 80% pour les fabriques) et 38% sur celui de leur intercommunalité (contre 78% pour les fabriques), mais également 43% sur leur département ou sur leur région. Ces données indiquent une activité plus fortement nomade des compagnies par rapport aux autres types de structure et confirment le constat précédemment fait de la place secondaire du portage par elles-mêmes de la Diffusion. Leur activité plus élevée dans les milieux urbains avec 62% des cas impliqués (contre 30% pour notre corpus et 11% pour les fabriques) en est un indice supplémentaire de nomadisme, de même que celle en milieux rural et périurbain (à chaque fois 18% supérieure à celle pour notre corpus).

Sans surprise également, le nombre moyen d'adhérents par structure n'excède pas 32 pour les personnes physiques, tout en restant dans la moyenne générale de 10 pour les personnes morales. La tranche de publics située entre 5.000 et 10.000 par an correspond à 33% des cas (contre 18% pour notre corpus) et au même pourcentage pour la tranche de 1.000 à 5.000 personnes, alors que 24% relèvent de la tranche entre 100 et 900 spectateurs. Encore un indice d'organisations diversifiées dans la taille de leur audience, mais d'abord situées dans la partie basse ou moyenne du spectre. Une audience plus forte à plus de 10.000 personnes ne se trouve ainsi que dans 10% des cas (contre 22% dans notre corpus).

La distribution des partenaires extérieurs fait apparaître une forte polarisation sur les acteurs des milieux culturel ou éducatif, tous les autres étant bien moins mentionnés, avec 52% pour l'éducation populaire et loisirs (14% de moins que dans notre corpus), 19% pour le social (55% de moins), 19% pour le sanitaire ou

médico-social (45% de moins). La centration sur l'activité de Création artistique et sur un lien avec des publics directement concernés via d'abord l'Éducation-Médiation est ainsi confirmée.

Les formes de mutualisation pratiquées avec des organisations extérieures complètent les éléments précédents. Les deux formes les plus répandues concernent le partage de matériel pour 71% des cas, mais aussi le partage de locaux pour 67% (40% de plus que pour notre corpus, soit un des ratios les plus forts à ce sujet). Un peu en-dessous de la moyenne globale de notre corpus, se trouvent ensuite le partage régulier d'informations ou de connaissances et la coréalisation de projets importants, à chaque fois pour 62% des cas. Par contre, le partage d'emploi n'est présent que dans 14% des cas (contre 24% pour les fabriques).

En renforcement de ce qui vient d'être dit, il n'est pas surprenant que seuls 52% des lieux disposent d'espaces d'accueil du public (contre 74% pour notre corpus). Un déficit relatif s'observe également au niveau des bureaux et salles de réunion, avec une capacité mentionnée par seulement 76% des cas (contre 88% pour notre corpus). Le ratio des locaux de travail, de répétition ou d'activité dans 71% des cas est par contre proche de la moyenne de notre corpus (73%). Indice supplémentaire d'une activité plus itinérante, 86% déclarent disposer d'espaces de stockage (contre 64% pour les fabriques). La part des locaux loués (57%) est légèrement supérieure à celle des mises à disposition gracieuse (48%) – souvent fournies par les collectivités locales de proximité –, la propriété de certains locaux n'étant mentionnée que dans seulement 5% des cas.

Une gouvernance et un modèle économique resserrés

Le noyau dur des compagnies comprend en moyenne moins de 9 personnes (contre 17 pour notre corpus, soit le score le plus faible à ce sujet). C'est dire qu'il est bien plus restreint que dans nos autres types de structure. Y sont en moyenne les plus présents les personnels ou collaborateurs administratifs dans 81% des cas, mais aussi ceux à compétence artistique dans 75% (contre 49% pour notre corpus). On retrouve ici confirmation du rôle majeur maintes fois repéré du dipôle artistique /administratif dans le fonctionnement de ces organisations, que vient compléter la présence un peu moins soutenue de membres de Conseil d'administration associatifs signalés dans 62% des cas, et curieusement de manière encore moins déclarée de membres de la direction ou codirection dans 52% (contre 63% dans notre corpus). Pour ce dernier élément, mieux vaudrait sans doute le cumuler avec celui signalé plus haut des artistes – relevant généralement du régime des intermittents – pour obtenir une image plus juste. On notera également la présence de personnels techniciens dans 52% des cas et, à l'opposé, celle bien plus faible des bénévoles non membres des instances associatives dans 19% (contre 48% pour notre corpus et 60% pour les fabriques). Enfin, la participation de stagiaires est mentionnée dans 19% des cas (proche des 22% dans notre corpus et les fabriques). L'utilisation du statut associatif d'abord en tant que support pragmatique de l'activité se confirme ici, ce qui n'exclut évidemment pas l'adhésion aux valeurs inclusives et solidaires qui se trouvent au fondement de cette structure juridique.

Le nombre d'emplois en ETP s'établit en moyenne à 1,9, soit le chiffre le plus bas de notre sélection (4,6 pour notre corpus et 3,9 pour les fabriques). Cette fragilité se lit également dans le ratio nombre de CDD/CDI (0,79, contre 0,51 pour le corpus, soit un des plus élevés à ce sujet), avec 1,8 postes en CDI et 1,4 en CDD, sans même parler du nombre élevé de CDDU correspondant à l'emploi d'intermittents du spectacle et dont on sait que certains couvrent fréquemment des postes de direction artistique. Simultanément, la part des compagnies où le nombre d'heures fourni par les bénévoles est égal ou supérieur à celui du personnel rémunéré ne concerne que 10% des cas (contre 40% pour les fabriques), soit un des plus faibles ratios du corpus à ce sujet. Autant d'indices d'un type d'organisation surtout centré sur des enjeux artistiques et professionnels. Ce qui n'empêche pas un taux relativement élevé d'instances de délibération et de décision autres que les instances associatives officielles déclarées dans 76% des cas, dont un taux élevé de ceux jouant un rôle très important (67%, contre 56% pour notre corpus, un des ratios les plus forts à ce sujet).

La part moyenne de budgets couverte par les subventions s'établit à 55%, soit 4 points de moins que pour notre corpus, tout en restant à un niveau relativement élevé si on le compare au ratio de 38% donné par l'enquête nationale à propos de la totalité des associations culturelles employeuses. En cohérence avec ce qui précède, la part de 18% de ces subventions en provenance des communes d'implantation des compagnies et de leurs intercommunalités ou agglomérations associées se révèle la plus basse de notre corpus, quoique non négligeable (29% pour notre corpus et 27% pour les fabriques). Les aides qui priment sont celles du ministère de la Culture via ses DRACs avec une part de 35% (contre 26% pour notre corpus), puis des Conseils régionaux à 25% (contre 20% pour notre corpus et 19% pour les fabriques). Cette prééminence de l'échelon régional, avec un total cumulé de 60% des subventions, est conforme à l'enjeu double des compagnies, artistique d'une part, d'une territorialité d'action étendue de l'autre. C'est en tout cas un autre élément de démarquage de ce type de structure par rapport aux autres. Celui-ci se complète par l'absence d'adhésion à la convention collective ECLAT et, à l'inverse, par la référence à la CCNEAC dans 76% des cas (contre 57% dans notre corpus).

La part des budgets consacrée à la rémunération de personnel monte à 70% (contre 59% pour notre corpus), signe tout à la fois d'une priorité donnée à cette dimension essentielle pour le fonctionnement des ces organisations, mais aussi des moindres charges fixes notamment liées aux locaux d'activité et de réception des publics.

La principale difficulté qui se détache pour 62% des cas (contre 41% pour notre corpus, soit la moitié de plus) est celle de rémunérer l'intégralité du travail effectué par leur personnel. Les difficultés de 57% des cas à financer le fonctionnement des associations, de 48% face aux baisses ou à l'émiettement des aides publiques, ou encore de 38% pour développer leur propre visibilité ou dialoguer avec certains partenaires sont proches des moyennes de notre corpus. Les deux aspects les moins évoqués portent sur la complexité et bureaucratisation administrative pour 33% des cas, (contre 40% pour notre corpus) et surtout –en lien avec un point déjà évoqué –l'adaptation de leurs locaux pour 19% (contre 38% dans notre corpus).

Synthèse du profil des compagnies et autres groupes artistiques

Les compagnies et autres groupes artistiques ont été presque toutes initiées soit par une ou deux personnalités artistiques dont beaucoup les dirigent toujours, soit par regroupement collectif d'artistes et/ou organisations artistiques. Le spectacle vivant dans ses différentes formes – notamment pluridisciplinaire ou musicale – est le domaine quasi exclusif d'activité, à l'exception de quelques collectifs centrés sur les arts visuels. La fonction de Création y est également largement prédominante, sans négliger la présence secondaire mais significative de celle d'Éducation-Médiation. Tout en disposant généralement d'un espace d'expérimentation propre ou/et d'accueil d'artistes extérieurs, la diffusion est d'abord réalisée grâce à des acteurs externes. Le budget global moyen de ces organisations est quasi identique à celui des fabriques artistiques, mais près de 30% supérieur à celui des associations culturelles employeuses. Un quart de ces organisations a néanmoins un budget inférieur à 100.000 euros.

Leur territoire d'action est particulièrement étendu, y compris à l'international pour certaines, tout en conservant un ancrage fort sur la région dans laquelle elles sont implantées. Leur activité significativement nomade concerne d'ailleurs différents types de milieu, urbain, périurbain et rural. Les audiences annuelles restent souvent mesurées, indiquant des organisations plutôt de taille petite ou moyenne.

En lien avec ce nomadisme au moins relatif, leurs principaux partenaires extérieurs relèvent d'abord des milieux culturel et éducatif. Les formes de mutualisation pratiquées avec des organisations extérieures privilégient le partage de matériel et de locaux, une forte majorité étant également impliquée dans la coréalisation de projets importants. Le fait de disposer presque tous de locaux de répétition et d'activité, mais pour à peine la moitié d'entre eux d'espaces d'accueil du public, induit sans doute une plus grande porosité avec des acteurs externes.

Le noyau dur assurant la permanence des compagnies est relativement resserré et s'organise prioritairement autour d'un tripôle de professionnels à compétence artistique / administrative / technique, complété par quelques bénévoles notamment membres de leur Conseil d'administration. De façon connexe, le nombre d'adhérents à leurs associations support est peu élevé. La capacité à rémunérer du personnel permanent reste très limitée, ce que ne compense pas l'utilisation *a contrario* très forte d'intermittents du spectacle. Cette situation n'exclut pas l'existence fréquente d'instances complémentaires de délibération et de décision au rôle très important, qui viennent transversaliser pour partie la gouvernance des compagnies.

La part des budgets couverte par des subventions reste légèrement majoritaire et relève au premier chef du double échelon des DRACs du ministère de la Culture et des Conseils régionaux, en cohérence avec les territoires privilégiés d'action. Les aides plus locales existent aussi, mais dans des pourcentages moins élevés, si on ne tient pas compte des mises à disposition gracieuse souvent proposées à ce niveau et qui peuvent être conséquentes. Les budgets sont très largement consacrés à la rémunération des personnels, permanents ou intermittents. La première difficulté mentionnée est d'ailleurs de pouvoir rémunérer la totalité du travail effectué, suivie par celle de financer l'activité face aux baisses et à l'émiettement des aides publiques.

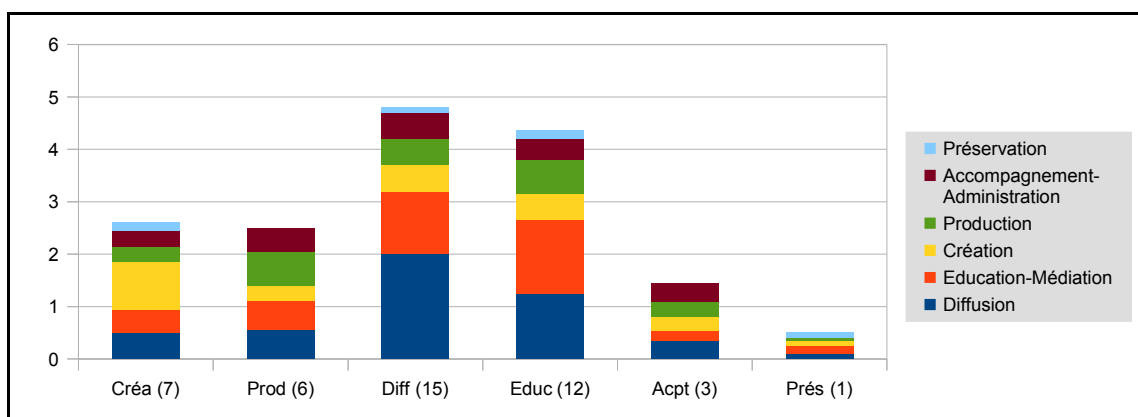
La priorité relative de la diffusion pour les centres culturels

Les 20 théâtres ou centres culturels étudiés ont principalement été initiés par des acteurs de la société civile selon trois options. 40% ont été créés autour d'une ou plusieurs personnalités artistiques, auxquels s'ajoutent 5% par des collectifs artistiques. De ce point de vue, ils se rapprochent du sous-ensemble des compagnies. Par ailleurs, 35% des lieux ont été initiés par regroupement de citoyen.ne.s et d'organisations autour d'enjeux d'abord artistiques (25%) ou sociétaux (10%). Enfin, 20% l'ont été par des professionnels de la culture, soit une sorte de situation intermédiaires entre les deux options précédentes.

Cette diversité initiale correspond pourtant à une centralité de la fonction pondérée de Diffusion. Son intensité (2,10, contre 1,27 pour les fabriques et 0,81 pour les compagnies) est ainsi première devant celle d'Éducation-Médiation (1,60, proche du 1,64 des fabriques). La Création (1,00) et la Production (0,80) forment ensuite un duo de moindre importance, à comparer à celui des fabriques (respectivement 1,02 et 1,13. L'Accompagnement-Administration (0,60) et la Préservation (0,15) sont d'intensité bien moindre. On est donc à nouveau face à une situation ayant sa particularité, dont les Diagrammes 10 et 10bis fournissent une représentation synthétique. On y retrouve en particulier la place du doublet Diffusion et Éducation-Médiation, une nette polyfonctionnalité de la Production et de l'Accompagnement-Administration. La dispersion fonctionnelle globale est supérieure la moyenne du corpus (0,50, contre 0,34).

Diagramme 10 – Coprésence pour chaque fonction principale déclarée par les théâtres et centres culturels des différentes fonctions pondérées

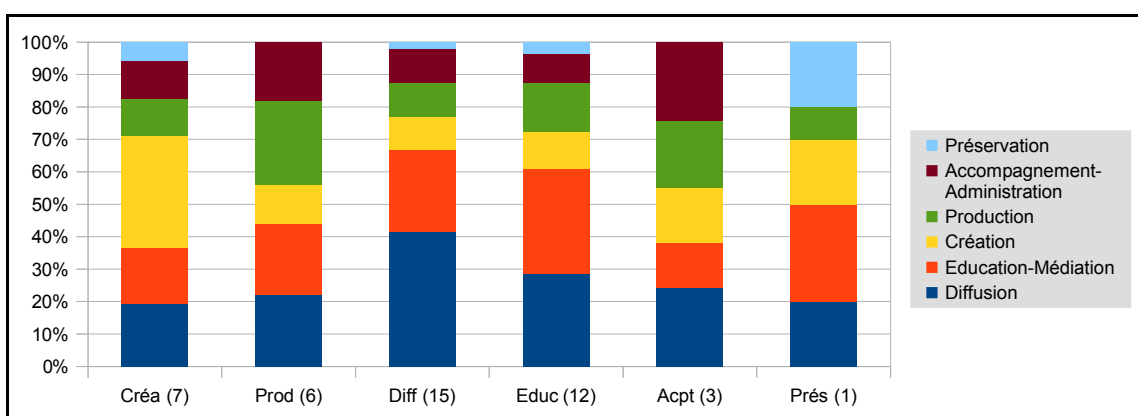
P. Henry, *Lieux artistiques d'initiative civile*, 2026



Lecture : En termes d'intensité des fonctions pondérées, les 15 théâtres et centres culturels mobilisant principalement celle de Diffusion (2,00) activent aussi – à titre principal ou secondaire – celles d'Éducation-Médiation (1,20), de manière moins marquée la Création, la Production et l'Accompagnement-Administration (0,50 chacune), plus marginalement la Préservation (0,10), pour une intensité polyfonctionnelle de 4,80.

Diagramme 10bis – Pourcentages pour chaque fonction principale déclarée par les théâtres et centres culturels des différentes fonctions pondérées

P. Henry, *Lieux artistiques d'initiative civile*, 2026



Lecture : Pour les 12 lieux déclarant l'Éducation-Médiation en fonction principale (dont centrale), son intensité relative est de 32%, suivie par celle – à titre principal ou secondaire – de la Diffusion (29%). Viennent plus loin la Production (15%), puis la Création (11%) et l'Accompagnement-Administration (9%). La Préservation apparaît de façon annexe (3%).

Le spectacle vivant pluridisciplinaire apparaît premier en tant que domaine principal d'activité, puisque cité dans 35% des cas (contre 18% pour les fabriques). Ce domaine est encore renforcé par les 20% de lieux centrés sur le spectacle vivant à dominante disciplinaire, hors musique (contre 24% pour notre corpus). La dimension plurielle des domaines accueillis dans ces lieux se lit autant dans les 25% à dominante polyartistique ou les 10% centrés sur les arts visuels, que dans les 10% (contre 5% pour notre corpus) se développant autour du cinéma-vidéo ou du livre-écriture. Sur cet aspect, mais avec une distribution relative distincte, cette

diversité rapproche ce sous-ensemble de celui des fabriques, tout en s'en démarquant en termes de poids relatif aussi bien des domaines principaux d'activité que de la distribution des fonctions pondérées.

À pratiquement 413.000 euros, la moyenne globale du budget des 18 centres culturels où cette donnée était disponible est nettement plus élevée que celle des fabriques (40% de plus) ou des compagnies (41% de plus). Plus précisément, 40% des budgets se situent dans la fourchette entre 200 et 500 K€ (ratio identique aux fabriques), mais 30% dans celle supérieure à 500 K€ (contre 20% pour les fabriques). Reste que des lieux de taille bien plus modeste existent aussi, 15% ayant des budgets situés entre 100 et 200 K€, ainsi que 10% où ils sont inférieurs à 100 K€. Cet éventail de taille selon les budgets est un nouvel indice de la dimension civile de ces structures, d'autant que la mise à disposition gratuite de locaux par des collectivités de proximité ne concerne que 35% des cas (contre 47% pour les fabriques) et, à l'inverse, la location 65% (contre 53% pour les fabriques), le statut de propriétaire de certains locaux étant par ailleurs mentionnée par 10% des cas (similaire aux 11% pour les fabriques).

Une identité différenciée mais plutôt nuancée sur de nombreux aspects

L'activité des centres culturels est prioritairement située sur leur commune d'implantation pour 75% d'entre eux. Mais elle reste significative sur leur territoire proximal élargi, 55% mentionnant les communes avoisinantes ou leur agglomération, ainsi que leur département. Avec 35% des cas concernés, l'espace régional est moins cité, mais nettement plus que l'espace national à 10% ou l'international à 5%, ces ratios restant néanmoins proche de ceux relevés pour la totalité de notre corpus. L'activité en milieu rural est indiquée par 60% des centres (contre 48% pour notre corpus), indice d'une présence renforcée à ce sujet, tandis que celles en milieu périurbain ou urbain sont identiques à la moyenne de notre corpus (respectivement 60% et 30%).

Les nombres moyens d'adhérents à 129 personnes physiques et 8 personnes morales sont également proches de la moyenne générale (respectivement 131 et 10). La part des audiences comprises entre 1.000 et 5.000 personnes est plus affirmée puisque renvoyant à 45% des cas (contre 38% pour notre corpus), tandis que celles supérieures à 5.000 n'en concernent que 30% (contre 40% pour notre corpus). Un indice de centres culturels de taille souvent plus modeste que des lieux plus institutionnels et liés à une initiative publique.

La hiérarchie des partenaires extérieurs est identique à celle du corpus, pour des ratios assez similaires avec 80% citant les acteurs autant culturels qu'éducatifs (contre respectivement 91% et 88% pour notre corpus), ceux de l'éducation populaire à 55%, du médical ou socio-médical à 45% ou du social à 35%. Avec des différenciations qui restent nuancées selon le type de structure considérée, cet éventail de partenaires se confirme donc comme récurrent pour l'ensemble des cas étudiés.

Les formes de mutualisation pratiquées avec des organisations extérieures indiquent des ratios constamment légèrement inférieurs aux moyennes globales, avec une mobilisation d'un partage régulier d'informations ou de connaissances dans 70% des cas (contre 73% pour notre corpus), de coréalisation de projets importants pour 60% (contre 66%), de partage de matériel pour 60% (contre 67%) et d'emploi pour 10% (contre 18%). Soit l'indice d'un fonctionnement un peu plus basé sur les forces propres des lieux, sans pour autant négliger le rôle des partenariats coopératifs avec d'autres organisations.

La disposition de locaux montre une position similaire à la moyenne du corpus pour les bureaux ou salles de réunion dans 85% des cas (contre 88%) et pour les espaces permettant d'accueillir du public dans 75% (contre 74%). Par contre, les espaces de répétition et d'activité ne sont cités que par 65% des cas (contre 73%), de même que ceux de stockage par 70% (contre 73%). De façon nette mais différente par rapport aux compagnies, une partie des centres culturels ont donc une activité d'abord itinérante ou en tout cas dépendante d'espaces dont ils ne disposent pas en propre ou/et de moments de diffusion – tels que des festivals – qui ne relèvent pas d'espaces dédiés permanents.

Une gouvernance et un modèle économique un peu moins distribués

Le noyau dur moyen des centres culturels est un peu moins fourni que pour la moyenne de notre corpus, avec de l'ordre de 14 personnes (contre 17). Il est par contre constitué dans 95% des cas (contre 73% pour notre corpus et 64% pour les fabriques) de membres de la direction ou codirection, avec également une présence notoire de membres de Conseil d'administration dans 85% (contre 80% pour notre corpus). Ce binôme apparaît ainsi central pour la permanence du fonctionnement de ces lieux. Des personnels administratifs sont encore signalés par 75% (contre 84% dans notre corpus), mais d'autres bénévoles dans seulement 35% (contre 48%). Des personnes salariées ou collaboratrices sont aussi présentes, à compétence technique dans 45% des cas et artistique dans 40%, ce qui les rapprochaient des fabriques sur ce point (dont le ratio est de 40% pour ces deux types de compétence). Par ailleurs, la part des instances complémentaires de délibération et de décision jouant un rôle très important dans la gouvernance s'établit à 50% (contre 58% pour les fabriques).

Le nombre moyen de personnes salariées en ETP est de 4, à nouveau très proche de celui des fabriques (3,9). Le ratio nombre de CDD/CDI y est par contre le plus faible du corpus (0,14, contre 0,51), avec 4,9 postes signalés en CDI contre 0,7 en CDD. La part peu élevée des cas où le nombre d'heures de travail bénévole est égal ou supérieur à celui du travail rémunéré (25%, contre 40% pour les fabriques) confirme les traits précédents.

Le budget des centres culturels est en moyenne abondé à 57% par des subventions (contre 61% pour les fabriques). Ces aides proviennent à plus de 34% des municipalités et intercommunalités (contre 28% pour les fabriques), preuve d'une utilité sociale reconnue à ce niveau de territorialité. Mais la première source de subvention relève à 44% de l'échelon régional, dans sa double déclinaison du Conseil régional pour plus de 20% et de l'échelon déconcentré du ministère de la Culture dans les DRACs pour plus de 23% (des ratios proches de ceux des fabriques). Moins présent, l'échelon départemental compte pour un peu plus de 11% des aides, tout comme les autres sources, publiques ou non. À noter qu'aucune aide européenne n'apparaît pour ces lieux. En termes de convention collective et selon l'orientation principale de leur projet – d'abord artistique ou plus nettement sociétal –, ils sont deux fois plus adhérents de la CCNEAC (50%) que d'ECLAT (25%). Pratiquement 58% des budgets sont en moyenne consacrés à la rémunération des personnels, avec 42% pour les personnes salariées (contre 50% pour notre corpus) et 16% pour des honoraires (contre 9%), soit le taux le plus haut de notre corpus pour ce second type de rétribution.

La difficulté à financer le fonctionnement des associations est déclarée comme principale par 70% des centres culturels (contre 60% pour notre corpus), suivie pour 55% par la baisse ou l'émiettement des aides publiques. Viennent ensuite pour 45% la complexité et bureaucratisation administrative, puis la difficulté à rendre visible le projet ou ses actions et à dialoguer avec certains partenaires financiers pour 40%. L'inadaptation relative des locaux n'est mentionnée que par 35% des cas, la difficulté à entièrement rémunérer le travail des professionnels par 30%. Soit une hiérarchie des difficultés un peu différente de celles des autres types de structure, pour des valeurs à une exception légèrement au-dessus des moyennes du corpus, qui particularise à nouveau mais de manière nuancée les centres culturels.

Synthèse du profil des centres culturels

Selon leur histoire propre, les théâtres ou centres culturels ont principalement été initiés soit par des personnalités, soit par des groupements de citoyen.ne.s et d'organisations autour d'enjeux d'abord artistiques ou dans une moindre mesure sociétaux. D'autres enfin ont été développés par des professionnels de la culture, notamment ouverts à ces deux types d'enjeux. Ils sont fortement structurés autour de la double fonction de Diffusion et d'Éducation-Médiation, quand bien même le duo de la Création et de la Production est également bien présent. Une diversité de domaines d'activité se donne à lire, au vu notamment de la place du spectacle vivant pluridisciplinaire ou de l'option polyartistique. Si la taille de certains de ces lieux apparaît très modeste, leur budget les classe assez souvent dans le haut du spectre des cas que nous étudions. Ils restent néanmoins loin des budgets des centres relevant plus des collectivités publiques, tels que ceux labellisés Scène nationale par le ministère de la Culture²⁰.

Leur principal territoire d'activité reste proximal, mais souvent élargi jusqu'au moins leur département. Une attention particulière s'attache au milieu rural, sans pour autant délaisser les milieux urbain ou périurbain. Les audiences confirment des organisations de taille plutôt moyenne, comparée aux lieux de Diffusion-Médiation plus institutionnels. La pluralité de leurs partenaires extérieurs souligne leur ouverture à une diversité d'enjeux, même si les formes de mutualisation avec ces acteurs sont légèrement inférieures aux moyennes, tout en indiquant des coopérations qui restent de bon niveau. S'ils manquent pour certains d'espaces de répétition ou d'activité, ou encore de stockage, les centres disposent d'espaces significatifs pour leur administration et l'accueil du public, quand bien même la mise à disposition gracieuse par les collectivités de proximité ne sont pas parmi les plus fournies. Une partie des centres culturels ont d'ailleurs une nette activité nomade, aussi bien géographiquement que dans le temps via notamment l'organisation de festivals.

Le noyau dur des centres repose largement sur leur personnel de direction et certains de leurs administrateurs bénévoles. D'autres personnels à compétence administrative, technique ou artistique sont également présents, alors que des bénévoles non administrateurs associatifs sont en nombre bien plus restreint. La part des CDI domine largement dans des équipes salariées qui comportent le plus souvent moins de cinq personnes. L'apport des bénévoles en termes d'heures de travail fourni reste aussi généralement en-dessous de celui de l'équipe permanente salariée.

Les subventions reçues par les centres culturels représentent plus de la moitié de leur budget. Elles proviennent pour plus d'un tiers de leurs collectivités publiques de première proximité. Mais l'échelon régional, dans sa double dimension de collectivité territoriale et de représentant du ministère de la Culture, arrive là encore en première position. Cela indique une reconnaissance au moins élargie à ce niveau de l'utilité sociale de

20/ Seuls deux centres culturels étudiés disposent du label de Scène conventionnée d'intérêt national (Scin).

ces lieux, sur des enjeux selon les cas d'abord artistiques ou plutôt sociétaux. Néanmoins, les difficultés de financement et la diversité ou l'instabilité des aides publiques arrivent en tête des difficultés citées. De même, la difficulté à mieux rendre visible les projets ou/et à dialoguer avec certains financeurs est souvent évoquée.

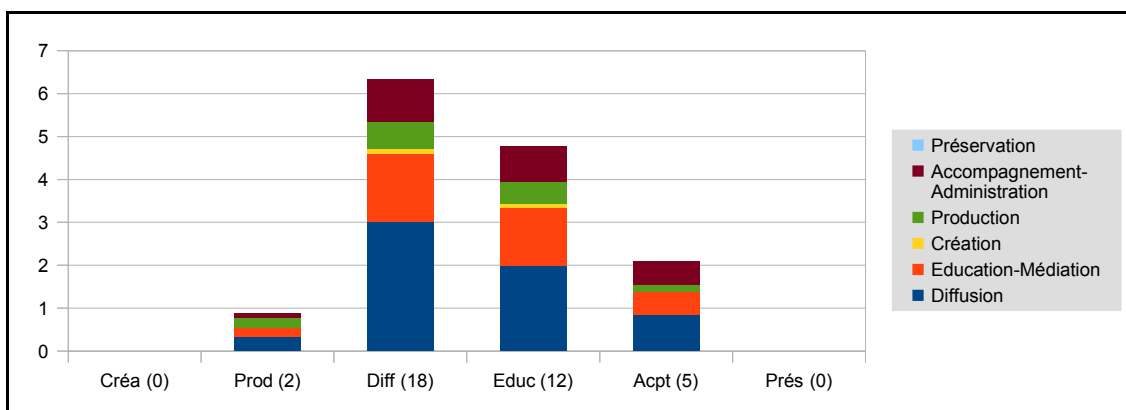
La particularité des lieux s'identifiant comme salle de concert

Les 18 lieux de notre corpus qui se définissent principalement en tant que salle de concert permettent de construire un nouveau profil qui se démarque des précédents. À 78%, ils ont été initiés et sont pour une grande majorité toujours gérés par des professionnels du monde des musiques actuelles. D'ailleurs, près des deux-tiers relèvent du label national de Smac et un de celui de Scin (Scène conventionnée d'intérêt national), délivrés par le ministère de la Culture. Par définition, leur domaine d'activité concerne la musique, ce qui n'exclut évidemment pas une diversité de styles selon les lieux et/ou au sein même de ceux-ci.

Sans surprise également, l'intensité de la fonction Diffusion est prépondérante (3,00), à laquelle s'adjoint celle d'Éducation-Médiation (1,61). À noter l'intensité non négligeable de l'Accompagnement-Administration de projets (1,00). Les fonctions de Production (0,61) et encore plus de Création (0,11) apparaissent par contre plus en retrait. Celle de Préservation n'est jamais mentionnée comme principale ou secondaire. Ce sous-ensemble donne donc à voir une polyfonctionnalité réelle mais plus mesurée que les autres types de structure. L'adhésion de 78% des cas à la convention CCNEAC (contre 57% pour notre corpus) vient conforter les traits précédents, avec néanmoins 6% qui adhèrent à ECLAT. Les Diagrammes 11 et 11bis précisent cette dimension relative de polyfonctionnalité, dont la dispersion globale est la plus forte de notre corpus (1,26). On remarque ainsi qu'outre la Préservation, la Création n'est jamais citée comme fonction principale et apparaît également très peu au sein des autres. Par contre, la place renforcée de l'Accompagnement-Administration y apparaît nettement.

Diagramme 11 – Coprésence pour chaque fonction principale déclarée par les salles de concert des différentes fonctions pondérées

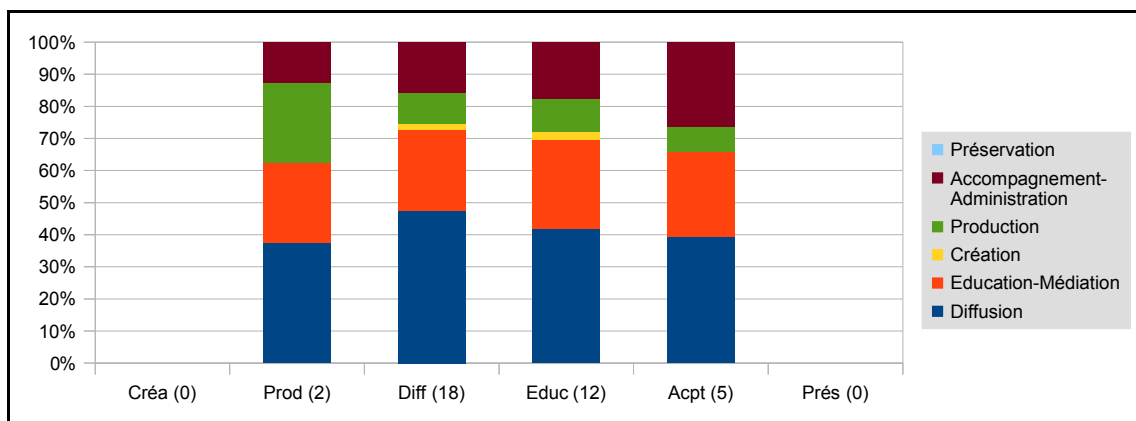
P. Henry, *Lieux artistiques d'initiative civile, 2026*



Lecture : En termes d'intensité des fonctions pondérées, les 18 salles de concert mobilisant principalement celle de Diffusion (3,00) activent aussi – à titre principal ou secondaire – celles d'Éducation-Médiation (1,61), et de manière bien moins marquée l'Accompagnement-Administration (1,00) et la Production (0,61), plus marginalement la Création (0,11) et aucunement la Préservation (0,00), pour une intensité polyfonctionnelle de 6,33.

Diagramme 11bis – Pourcentages pour chaque fonction principale déclarée par les salles de concert des différentes fonctions pondérées

P. Henry, *Lieux artistiques d'initiative civile*, 2026



Lecture : Pour les 12 lieux déclarant l'Éducation-Médiation en fonction principale (dont centrale), son intensité relative est de 28%, précédée par celle – à titre principal ou secondaire – de la Diffusion (42%). Viennent bien plus loin l'Accompagnement-Administration (17%) et la Production (10%). La Création apparaît de façon annexe (2%), la Préservation n'est pas présente.

Autre trait structurant, le budget moyen global pour les 15 lieux où cette information était disponible²¹ s'élève à 732.000 euros (soit plus de 2 fois celui pour notre corpus). 56% des cas ont un budget supérieur à 500 K€ et plus d'un quart au-delà de 1.000 K€. En retirant les budgets supérieurs à ce million d'euros, la moyenne globale reste de 565.000 euros (soit encore 30% de plus que pour notre corpus). Ce sous-ensemble des salles de concert regroupe donc pour l'essentiel des lieux situés dans le haut du spectre budgétaire de notre corpus, tout en étant encore très loin – à une exception près – des budgets de lieux institutionnalisés tels que les Scènes nationales. Ceci dit, 28% des salles ont aussi un budget seulement compris entre 200 et 500 K€ et quelques unes un budget très inférieur.

Un fort ancrage territorial pour des audiences d'ampleur contrastée

Le principal territoire d'action est la commune d'implantation pour 78% des cas (contre 80% pour les fabriques), mais également les communes avoisinantes ou l'agglomération d'appartenance pour 83% (contre 78%). Les autres échelons territoriaux sont moins marqués tout en étant concernés, avec pour le département 39% (contre 47%), la région 28% (contre 24%), mais pour le reste du territoire national seulement 6% (contre 12% pour notre corpus), aucune mention de l'international (contre 9%) n'étant mentionnée. Une présence en milieu urbain plus marquée pour 39% des cas (contre 30%) se combine avec celle, un peu moins affirmée, en milieux périurbain pour 56% (contre 60%) et rural pour 44% (contre 48%).

En termes d'audience, 56% des cas sont au-dessus des 10.000 participants par an (contre 22% pour notre corpus), ce qui confirme la grandeur relative de ces salles de concert. Ceci dit et en conformité avec la présence de lieux plus modestes, 17% ont des audiences comprises entre 5.000 et 10.000 (similaire au 18% du corpus) et 22% (contre 38%) entre 1.000 et 5.000. La moyenne des adhérents est similaire à celle du corpus, avec 130 personnes physiques et 6 personnes morales, sans qu'il y ait cette fois-ci de lien entre cet indicateur et la taille des salles.

Trois principaux types de partenaires extérieurs se dégagent, avec 94% des salles en lien avec des acteurs des milieux aussi bien culturel qu'éducatif, avec également 83% en rapport avec celui de l'éducation populaire (contre 61% pour notre corpus). Deux dernières catégories sont aussi nettement mentionnées, avec le milieu médical ou médico-social pour 56% (contre 42%) et celui du social pour 44% (contre 35%). Cette grande diversité d'acteurs est l'indice d'une recherche d'ouverture des salles vers la pluralité de leurs divers milieux de proximité.

On retrouve cette ouverture dans les formes de mutualisation pratiquées avec des structures extérieures, avec 78% pour le partage régulier d'informations et de connaissances (contre 73% pour le corpus) ou celui de matériel (78%, contre 67%, soit le plus fort ratio à ce sujet), ou encore 72% (contre 66%) pour la coréalisation de projets importants. Le partage d'emploi est cité dans 17% des cas (similaire au 18% de notre

21/ Après avoir enlevé le cas extrême dont le budget est à plus de 5 millions d'euros, ce que nous ferons systématiquement dans les calculs de moyenne budgétaire de sous-ensembles incluant ce lieu.

corpus). Par contre, le partage de locaux ne concerne que 33% des salles (contre 48%), indice à mieux valider d'une plus faible disponibilité pour l'accueil d'autres acteurs de proximité ou plus lointains.

Dans le même temps, les salles déclarent disposer toutes aussi bien d'espaces de bureaux et de réunion, que par définition d'espaces d'accueil du public, mais aussi à 78% d'espaces de travail, répétition ou activité, ou encore à 83% d'espaces de stockage. Sur ce plan, les salles de concert apparaissent comme les mieux dotées de notre corpus. Par ailleurs, 17% (contre 11%) signalent la propriété de certains de ces locaux, 50% (contre 56%) des locations et 39% (contre 43%) des mises à disposition gracieuse, ces dernières pouvant se révéler très conséquentes dans certains cas où les bâtiments appartiennent aux collectivités publiques de proximité. Ceci dit, seulement 39% des salles bénéficient d'une mise à disposition gracieuse, tandis que 50% s'acquittent de loyers et 17% sont propriétaires de leurs espaces.

Des gouvernances mixtes confrontées à la fluctuation des aides publiques

Le noyau dur moyen des salles de concert comporte un peu plus de 29 personnes (contre 17 pour notre corpus, soit le score le plus élevé à ce sujet). Deux composantes majeures se dégagent, avec la présence de membres de Conseil d'administration dans 100% des cas, de la direction ou codirection pour 94% et encore de personnels administratifs pour 89%. Cette très forte présence simultanée des deux modes de responsabilité politico-administrative – bénévole et salariée – se double d'une implication d'autres bénévoles dans 67% des cas (contre 60% pour les fabriques), de techniciens dans 61% (contre 40%), ou encore d'artistes dans 50% (contre 40%). Cette variété de composition des noyaux durs penche néanmoins du côté des personnels rémunérés, puisque le nombre d'heures de travail fourni par les bénévoles n'est égal ou supérieur à celui des professionnels rétribués que dans 17% des cas (contre 40%), ce qui renvoie aussi largement à la grande taille de nombreuses salles. Le nombre moyen d'ETP s'élève ainsi à 8,7 (contre 3,9 pour les fabriques), soit le chiffre le plus élevé de notre corpus. On notera néanmoins le ratio nombre de CDD/CDI (0,61) un peu plus élevé que celui des fabriques (0,54), mais loin de celui des centres culturels (0,14). Il faudrait également souligner le fait qu'un certain nombre d'intermittents du spectacle peut participer au noyau dur des salles. Sur un autre plan, la présence d'instances collégiales de délibération et de décision autres que les instances associatives officielles apparaît similaire à la moyenne de notre corpus avec 72% des salles concernées et 56% pour lesquelles elles jouent un rôle très important.

Avec un peu plus de 59% de leurs budgets relevant de subventions, les salles de concert se trouvent situées à la moyenne de notre corpus, sans oublier que les sommes en valeur absolue peuvent être bien plus conséquentes que pour les autres sous-ensembles étudiés. La part dans ces aides du bloc communal est une des plus fortes du corpus (36%, contre 29%), avec celle des intercommunalités (12%) qui monte à presque la moitié de celle des communes (24%) comme dans le cas des fabriques. L'échelon régional est à nouveau décisif à 39%, avec le double apport du ministère de la Culture via ses DRACs (22%) et des Conseils régionaux (17%). Celui des départements est aussi significatif à 13% (contre 10% pour notre corpus). D'autres sources, publiques ou non, sont également à souligner à 12% (contre 15% pour notre corpus), un indice de l'intérêt porté à des acteurs autres que seulement ceux du milieu culturel. Comme déjà signalé, 6% des salles ont ainsi choisi la convention collective ECLAT. Au vu de leurs charges fixes notamment relatives à leurs différents espaces d'accueil, il n'apparaît pas surprenant que seulement 50% des budgets soient consacrés à la rémunération des personnels (contre 59% pour notre corpus, le plus bas ratio à ce sujet).

Quant aux difficultés mentionnées, les deux premières concernent la baisse ou l'émiettement des aides publiques pour 67% des salles (contre 51% pour notre corpus) et celle d'arriver à financer le fonctionnement des structures pour 67% (contre 60%). Inversement, la difficulté à rémunérer l'ensemble du travail des personnels n'est mentionnée que par 28% (contre 41%), ce qui renvoie aux meilleures capacités financières pour la plupart des salles, même si celles-ci restent relatives. La complexité et bureaucratisation administratives reste aussi pointée par 44% des cas, alors que la difficulté à développer leur visibilité ou/et à négocier avec certains partenaires financiers ne l'est que par 33%, l'inadaptation de certains locaux étant encore relevée par 28%.

Synthèse du profil des salles de concert

Initiées et toujours gérées par des professionnels relevant essentiellement du monde des musiques actuelles, les salles de concert apparaissent les plus nombreuses à relever d'un label national du ministère de la Culture, notamment de celui de Smac²². Leur centration sur le domaine musical n'exclut pas la présence d'une diversité de styles ou d'esthétiques, sans qu'on puisse pour autant parler de pluridisciplinarité. La fonction de Diffusion est prédominante, suivie par celle d'Éducation-Médiation, avec une intensité bien moins forte mais

22/ Elles sont 11 dans ce cas, soit les deux-tiers du sous-ensemble si on y ajoute la salle labellisée en Scin Art et Territoire, spécialisée dans les musiques populaires.

réelle de celle d'Accompagnement-Administration de projets. Par contre, la fonction de Création n'apparaît que marginalement et celle de Préservation pas du tout. Leur budget moyen est très largement supérieur à celui des autres profils dégagés, sans pour autant atteindre – sauf exception – les budgets de structures culturelles plus institutionnalisées.

Leur aire d'influence s'étend au-delà de leur territoire d'implantation, qui reste néanmoins au cœur de leur activité, sans pour autant souvent dépasser l'échelon régional. Leurs audiences respectives peuvent ainsi être très fortes, mais également bien plus restreintes pour certaines structures essentiellement locales. Leurs partenaires extérieurs sont d'une grande diversité et signalent une ouverture à la pluralité de leur milieu d'implantation. Ils entretiennent d'ailleurs des formes diverses de mutualisation avec des structures extérieures, dont des échanges de matériel ou des coréalisation de projets. Même si des manques ou inadaptations subsistent, les salles disposent d'une variété de locaux pour mener à bien leur projet et apparaissent comme les mieux dotées à ce sujet, ce qui n'est par contre pas le cas des mises à disposition gracieuse par des collectivités publiques de proximité.

Leur noyau dur est aussi le plus étoffé et combine une variété de compétences et de statuts, au premier rang desquels on trouve aussi bien des directions que des administrateurs, bénévoles et rémunérés. Les personnels permanents salariés y sont néanmoins les plus nombreux, ce qui renvoie à la taille souvent conséquente des salles. Quoique bien présentes, des instances complémentaires de délibération et de décision, complémentaires à celles officielles des associations support, n'y tiennent pas une place plus développée que dans les autres types de structures étudiées.

Subventionnées pour plus de la moitié de leur budgets, les salles sont tout particulièrement aidées par leurs collectivités de première proximité, ainsi que par le double échelon régional des DRACs et des Conseils régionaux. La moitié des budgets est consacrée à la rémunération des personnels, le maintien en état de marche des différents espaces d'activité engendrant des frais fixes non négligeables. Les difficultés les plus mises en avant concernent la baisse et l'émiettement des aides publiques, associée à celle de financer le fonctionnement général des lieux.

Un ensemble finalement contrasté de structures artistiques

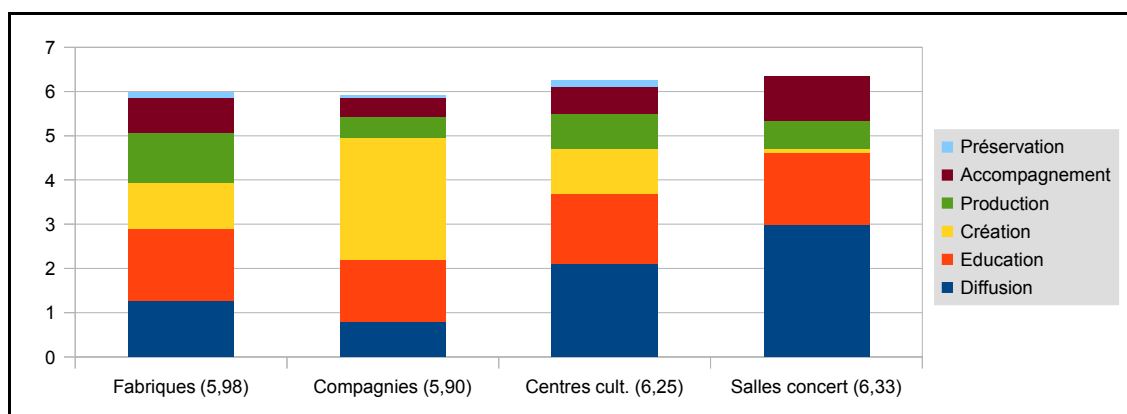
Dans leurs différences comme dans leurs proximités, les trois nouveaux profils que nous venons de préciser forment comme un triangle complémentaire autour du profil central des fabriques artistiques. Ces dernières, de par la place accordée à l'option polyartistique et à une distribution équilibrée des différentes fonctions, constituent en effet le cœur des lieux artistiques d'initiative civile. La plus ou moins forte densité pluridisciplinaire – au sein d'un même domaine artistique ou entre plusieurs – et la plus ou moins nette polyfonctionnalité (en termes d'intensité ou/et de dispersion) apparaissent alors comme deux déterminants majeurs au travers desquels les lieux se différencient. Leur plus ou moins forte centration sur des enjeux d'abord artistiques ou davantage sociétaux en est un autre.

Le Diagramme 12 donne une représentation visuelle des contrastes entre les quatre types de structure étudiés. du point de vue des fonctions principales et secondaires déclarées. On remarque que l'intensité polyfonctionnelle²³ de chacun des sous-ensembles est très proche (de 5,90 pour les compagnies à 6,33 pour les salles de concert.

23/ Rappel : Nous appelons "intensité" d'une fonction le quotient entre son poids pondéré et le nombre de cas sur lequel ce dernier est construit. L'"intensité polyfonctionnelle" d'un sous-ensemble sera donc la somme de l'intensité des fonctions qu'il contient.

Diagramme 12 – Coprésence relative pour chaque type de structure des fonctions pondérées déclarées principales ou secondaires

P. Henry, *Lieux artistiques d'initiative civile*, 2026



Lecture : En termes d'intensité des fonctions principales et secondaires pondérées, les fabriques artistiques déclarent par ordre décroissant d'importance l'Éducation-Médiation (1,64), la Diffusion (1,27), la Production (1,13), la Création (1,02%), l'Accompagnement-Administration (0,80) et enfin la Préservation (0,11), pour une intensité polyfonctionnelle de 5,98.

Les intensités globales très proches les unes des autres vont de pair avec des distributions internes nettement dissemblables. Dit autrement, la polyfonctionnalité est une caractéristique commune aux quatre type de structure étudiés et qui plus est d'intensité globale équivalente, ce qui constitue un résultat non initialement prévu de notre étude. Par contre, la hiérarchie interne à chaque sous-ensemble signe sa particularité vis-à-vis des autres. De plus, la Préservation n'apparaît au mieux que résiduelle. Selon cette approche, le sous-ensemble des fabriques artistiques, lieux intermédiaires ou tiers lieux culturels développe ce qu'on pourrait appeler une polyfonctionnalité relativement équilibrée ou proportionnée. Par contre, la Création domine très largement pour le sous-ensemble des compagnies et groupes artistiques. Le couple Diffusion / Éducation-Médiation l'emporte pour celui des théâtres et centres culturels, tout en maintenant un équilibre relatif des autres fonctions, à l'exception récurrente de la Préservation. Le même couple de fonctions est encore plus dominant pour les salles de concert, avec surtout une très forte prédominance de la Diffusion, mais aussi une très faible place accordée à la Création.

La dispersion fonctionnelle, mesurée en termes de variance, confirme les constats précédents en affectant la plus faible – soit les écarts d'intensité fonctionnelle les moins importants – au sous-ensemble des fabriques artistiques (0,27). Le deuxième rang est tenu par le sous-ensemble des centres culturels (0,50). Celui des compagnies indique une dispersion bien plus nette (0,96), tandis que la cote la plus forte échoit aux salles de concert (1,26).

Tous ces repérages confirment l'intérêt qu'il y a à considérer séparément ces quatre types de structures, qui constituent autant de variations au sein de ce que nous avons appelé les lieux artistiques d'initiative civile.

Une lecture transversale de notre corpus, selon les quatre autres grandes variables que celle des types de structure, que nous venons d'explorer, apporte des éléments supplémentaires d'appréciation et d'analyse.

Des résultats complémentaires selon les variables principales autres que le type de structure

Dans cette dernière partie, seront successivement abordés les traits les plus saillants qui se dégagent quand on observe notre corpus du point de vue de ses différents types d'initiateurs, domaines principaux d'activité, fonctions exercées et budgets réalisés en 2023.

Chaque déclinaison des variables principales fait l'objet d'une observation des ratios obtenus sur les quatre autres variables principales et de la mise en exergue des aspects qui apparaissent les plus déterminants. Dans le même esprit, des traits saillants relevant de variables secondaires sont indiqués. À chaque fois se dessinent de nouveaux profils, qui précisent et confortent souvent les perceptions intuitives qu'on peut avoir des catégories abordées. Ces profils entrent également en résonance plus ou moins nette avec l'un ou l'autre des profils de types de structure précédemment présentés.

En fin de chaque section consacrée à une variable principale, un diagramme permet de visualiser et comparer les ressemblances et différences entre ses différentes déclinaisons, du point de vue de leur polyfonctionnalité propre. Outre sa dimension de plus forte différenciation, cette variable des fonctions est en effet aussi celle qui permet d'approcher au plus près la nature de ce que les lieux réalisent vraiment. Une précision méthodologique à noter. Pour cette dernière partie, qui, à l'inverse des précédentes, ne cherche pas à comparer les différents profils obtenus, nous donnerons les ratios concernant les fonctions en terme de pourcentage dans la catégorie étudiée et non plus selon l'indicateur d'intensité jusqu'à présent pratiqué²⁴. Dans des profils plus ramassés, cela permet d'avoir une homogénéité de présentation des résultats, sous la forme unifiée de pourcentages.

Des différenciations marquées selon le type d'initiateurs des lieux

Lieux constitués autour d'une ou deux personnalités artistiques

Sur les 31 lieux de ce type présents dans notre corpus, 39% concernent des compagnies ou autres groupes artistiques, 32% des fabriques artistiques ou tiers lieux culturels, 26% des théâtres ou centres culturels et seulement 3% des salles de concert.

Cette relative répartition entre les différents types de structure est à croiser avec la forte prédominance du spectacle vivant à dominante disciplinaire (musique comprise) pour 55% des cas, tandis que le spectacle pluridisciplinaire en concerne aussi 28%, l'option polyartistique 16% et les arts visuels seulement 3%. Dans ce cadre, on ne s'étonnera pas du poids premier de la fonction pondérée de Création (31%), et la deuxième place de l'Éducation-Médiation (27%).²⁵ Le poids relatif de la Diffusion est par contre moins marquée (18%), comme celui plus faible de la Production (14%) – probablement souvent intégrée à la Création dans le spectacle vivant non musical. L'Accompagnement-Administration de projets se signale enfin par un poids assez faible (9%).

Le budget moyen de ce sous-ensemble est d'un peu plus de 338.000 euros, soit 25% inférieur à la moyenne de notre corpus, les budgets compris entre 200 et 500 K€ étant presque majoritaires (48%). Les subventions représentent en moyenne 64% de ces budgets, un des taux les plus élevés du corpus. Elles proviennent d'abord du double échelon régional via les DRACs (35%) et les Conseils régionaux (25%), suivi de bien plus loin par le bloc communal – communes (15%) et intercommunalités (6%). En moyenne, 63% des budgets sont consacrés aux rémunérations de personnel.

En termes d'audiences, les plus largement représentées sont comprises entre 1.000 et 5.000 participants (42% des cas) ou entre 100 et 1000 (32%), celles supérieures à 5.000 portant sur plus d'un quart des lieux (26%). On se trouve donc face à un profil comportant un réel éventail de situations, depuis des organisations de taille modeste jusqu'à d'autres à envergure plus développée. L'ancrage de première proximité des activités est marqué, communes (65%) et intercommunalités (48%), mais se double d'une nette présence au plan départemental (58%) ou régional (42%). Quoique présents, les plans national (13%) et international (10%) sont moins nets et ne concernent sans doute que certains des groupements.

Leur noyau dur est en moyenne le moins fourni avec un peu moins de 10 personnes (contre 17 pour notre corpus), avec une forte présence des personnels d'administration (90%) et de direction (74%), l'apport

24/ Pour une catégorie donnée, les deux approches (par les pourcentages ou par l'intensité) donnent de toute façon le même résultat en termes de hiérarchie ou de poids relatif interne.

25/ Dans ces présentations des fonctions en termes de pourcentage, nous parlerons donc de "poids relatif" - et non plus d'"intensité" - dans la catégorie considérée.

égal ou supérieur des bénévoles en termes d'heures de travail fournies ne concernant que 19% des cas. Le nombre moyen de salariés en ETP et de 2,8, le ratio nombre de CDD/CDI de 0,37 (contre 0,51 pour le corpus).

Collectifs d'artistes ou/et d'organisations artistiques

Les 24 lieux concernés correspondent pour l'essentiel à des fabriques artistiques (54%) ou à des compagnies ou groupes artistiques (33%).

Ils relèvent pour moitié d'une approche polyartistique (25%) ou pluridisciplinaire du spectacle vivant (25%). Les autres domaines d'activité sont néanmoins présents, avec le spectacle vivant monodisciplinaire (17%), la musique (13%), les arts visuels (13%), mais aussi d'autres champs (8%) tels que le cinéma-audiovisuel ou le livre-écriture. Cette forte pluralité de domaines est à relier avec la répartition plutôt proportionnée du poids des fonctions pondérées, avec en premier la Création (27%) et la Diffusion (23%), suivies d'assez près par la Production (20%) et l'Accompagnement (19%), loin devant la Préservation (2%). Ils sont particulièrement impliqués dans des fabriques (54%) ou des compagnies (33%).

Le budget moyen s'établit à un peu plus de 386.000 euros, soit 15% de moins que pour notre corpus, la répartition des tranches étant assez homogène depuis celle entre 50 et 100 K (25%) jusqu'à celle de plus de 500 K€ (17%). Les aides publiques proviennent d'abord du bloc communal (36%, un des ratios conséquents du corpus) – communes (28%) et intercommunalités (8%) –, à quasi égalité du double échelon régional via les DRACs (22%) et les Conseils régionaux (15%). En moyenne, 55% des budgets sont consacrés aux rémunérations de personnel.

Les audiences se situent prioritairement dans les fourchettes entre 1.000 et 5.000 participants (42%) et entre 5.000 et 10.000 (29%). L'ancrage de première proximité des activités est marqué, communes (75%) et intercommunalités (50%). Il se complète d'une présence aux plans départemental (38%) ou régional (33%), certaines pouvant aussi relever du national (17%) ou de façon bien moindre de l'international (4%). Une plus forte présence dans le périurbain (71%) se conjugue avec une plus faible dans le milieu rural (29%).

Le noyau dur moyen est de 17 personnes, avec une présence assez équilibrée des personnels administratifs (dans 83% des cas) et des membres bénévoles des Conseils d'administration (79%). D'autres personnes, notamment de la direction (50%) ou artistes (46%), sont présentes. Le nombre moyen de salariés en ETP est de quasiment 5, le ratio nombre de CDD/CDI de 0,46. La part des situations où l'apport en heures du travail bénévole est égal ou supérieur à celui du personnel rémunéré est une des plus élevées du corpus (46%, contre 27%). L'existence d'instances de délibération et de décision autres que celles du statut associatif est également la plus élevée de notre corpus (79%, contre 71%) et un des plus élevés pour ceux jouant un rôle très important (71%, contre 56%). En termes de mutualisation, les collectifs se distinguent surtout par un des meilleurs taux de partage des locaux (58%, contre 48%).

Lieux initiés et/ou actuellement gérés par des professionnels de la culture

Les 24 lieux dont il est question ici s'identifient principalement comme salles de concert pour 58% ou fabriques artistiques pour 21% d'entre eux.

On retrouve cette double polarité dans les domaines principaux d'activité avec 58% pour la musique et 17% pour l'option polyartistique. En cohérence, le poids relatif de la fonction pondérée de Diffusion est largement premier (41%), devant l'Éducation-Médiation (24%). Les autres fonctions pèsent moins, entre l'Accompagnement-Administration (13%) et le doublet Création (10%) et Production (10%).

Le budget moyen s'élève à un peu plus de 499.000 euros. Les budgets les plus élevés y sont d'ailleurs les plus nombreux, avec ceux de plus de 500 K€ (42%) et ceux entre 200 et 500 K€ (38%). Pour des sommes souvent importantes, le premier échelon d'aide relève de la double source régionale des DRACs (22%) et des Conseils régionaux (20%), le bloc communal arrivant en deuxième position, communes (19%) et intercommunalités (13%). En moyenne, 55% des budgets sont consacrés aux rémunérations de personnel.

Les audiences sont surtout réparties entre celles comprises entre 1.000 et 5.000 participants (29%), entre 5.000 et 10.000 (25%) et plus de 10.000 (33%). La localisation des activités laisse voir une très forte prédominance du territoire de première proximité, commune (83%) et intercommunalité (79%). Ils sont d'ailleurs les plus nombreux de notre corpus à disposer d'espaces d'accueil de publics (92%) et dans une moindre mesure de répétition ou d'activité (71%). Les autres territoires sont moins cités mais restent présents, avec le département (38%), la région (25%), le reste du territoire national (17%) et même l'international (8%).

Le noyau dur moyen est le plus élevé à 23 personnes (un des scores les plus forts du corpus à ce sujet), avec une très forte présence aussi bien des membres de Conseils d'administration (96% des cas), que des

directions (92%) et des personnels administratifs (83%). Le nombre de salariés s'avère le plus élevé, avec une moyenne de 6,8 postes en CDI et de 4,5 en CDD (soit un ratio nombre de CDD/CDI de 0,66), pour 6,5 ETP. Symétriquement, l'apport en termes d'heures de travail fournies par les bénévoles n'est égal ou supérieur à ceux des personnes rémunérées que dans 16% des cas, un des plus faibles ratios du corpus.

Lieux initiés par un mix de citoyen.ne.s et organisations de nature diverse

Cette dernière catégorie des 25 lieux initiés par groupement entre citoyen.ne.s et organisations de diverses natures présente elle aussi un profil particulier, que nous sommes d'ailleurs amené à dédoubler en dépit du faible nombre de cas à chaque fois concerné. En effet, des différenciations s'imposent entre les 14 lieux où les enjeux artistiques sont donnés comme premiers et les 11 où ce sont les enjeux sociétaux qui sont d'abord mis en avant. Pour l'ensemble des cas, priment les fabriques artistiques (56%) devant les centres culturels (28%). Mais la part des fabriques est plus grande pour les lieux à enjeux sociétaux premiers (73%), alors que celle des centres culturels s'accroît (36%) dans le cas d'enjeux d'abord artistiques mis en avant.

En termes de domaine principal d'activité, l'option polyartistique l'emporte (32%), mais est encore plus marquée pour les lieux à enjeux sociétaux (45%, le ratio le plus fort du corpus). Pour ceux à enjeux artistiques, ce sont les arts visuels qui priment (36%), devant l'option polyartistique (21%) ou musicale (14%). Dans les deux cas, le poids relatif de la fonction pondérée de la Diffusion est importante (33%), mais il n'est que second pour les lieux à enjeux sociétaux derrière l'Éducation-Médiation (40%) alors que celle-ci est en deuxième position pour ceux à enjeux artistiques (26%). Ces derniers se distinguent aussi par un poids significatif de la Création (15%), de la Production (13%) et de l'Accompagnement (12%), tandis que ces scores pour les lieux à enjeux sociétaux sont – sauf exception pour la Production – bien plus faibles (respectivement 5%, 12%, 7%). En tout cas, notre intuition d'une différenciation à opérer entre ces deux types de cas se trouve confirmée.

Le budget moyen s'établit à un peu plus de 413.000 euros (soit 40% de plus que celui des fabriques, mais seulement 9% de moins que celui de notre corpus). La différenciation entre lieux à enjeux artistiques / sociétaux ne joue pas sur ce plan, à quelques milliers d'euros près. On a donc affaire à des organisations dont la taille les situe pour la plupart dans le haut du spectre de notre corpus. Par contre, les budgets situés dans la tranche entre 200 et 500 K€ sont nettement plus nombreux dans les lieux à enjeux artistiques (43%) que dans ceux à enjeux sociétaux (27%), alors qu'une similarité se retrouve pour les budgets de plus de 500 K€ (respectivement 29% et 27% pour chaque type de lieu). Par contre, une nouvelle distinction se fait jour quand on examine le niveau et la provenance des aides publiques. Les budgets des lieux à enjeux artistiques bénéficient ainsi d'un taux moyen supérieur de subvention (63%, un des taux les plus élevés du corpus), à l'inverse de ceux à enjeux sociétaux (49%, un des taux les moins élevés du corpus). La part du double échelon régional est première pour les lieux à enjeux artistiques, via les DRACs (23%, contre 16% pour ceux à enjeux sociétaux) et les Conseils régionaux (22%, contre 4%). Avec un écart moins net, l'inverse se lit pour les aides du bloc communal, avec un avantage cette fois-ci pour les lieux à enjeux sociétaux (34%, contre 27%), décomposables en communes (30%, contre 11%) et intercommunalités (4%, contre 16%). À noter également pour les lieux à enjeux d'abord sociétaux, la part relative élevée des autres aides – publiques ou non – (40%, contre 12%), signalant une utilité sociale reconnue sur d'autres champs que l'artistique. La part du budget consacrée en moyenne à la rémunération des personnels y est aussi la plus forte de notre corpus (73%, contre 59%). En moyenne, 57% des budgets sont consacrés aux rémunérations de personnel pour les lieux à enjeux d'abord artistiques, tandis que ce chiffre s'établit à 73% pour ceux à enjeux d'abord sociétaux (le plus fort ratio du corpus).

Au niveau des audiences, les lieux à enjeux artistiques se démarquent de ceux à enjeux sociétaux par la plus grande part de celles comprises entre 1.000 et 5.000 participants (50%, contre 27%) ou de manière moins forte de plus de 10.000 (36%, contre 27%). À l'inverse, les lieux modestes à enjeux sociétaux sont bien plus nombreux dans la tranche d'audience entre 100 et 900 participants (36%, contre 4%). Tout en étant plus mesurées, des différences existent également pour ce qui concerne les principaux territoires d'activité. Le bloc communal est premier dans les deux cas, mais avec une mention plus forte pour les lieux à enjeux sociétaux, communes (82%, contre 71%) et intercommunalités (100%, contre 86%). La prévalence s'inverse pour les autres territoires, en faveur des lieux à enjeux artistiques, que ce soit pour les départements (57%, contre 36%) ou les régions (36%, contre 0%). Les indices continuent donc à s'accumuler d'une différenciation de situation et de fonctionnement des lieux eu égard aux enjeux qu'ils désignent comme premiers.

Les noyaux durs moyens complètent la description de cette binarité. Leur nombre est de 13 pour les lieux à enjeux artistiques, contre 29 pour ceux à enjeux sociétaux (et 17 pour le corpus, soit le score le plus fort à ce sujet). La composition interne de ces noyaux varie également, tout en y trouvant une présence la plus forte dans notre corpus de membres bénévoles des Conseils d'administration (100% pour les lieux enjeux sociétaux et 93% pour les autres). Par contre, les bénévoles autres que ceux des instances associatives officielles sont plus présents dans les lieux à enjeux sociétaux (82%, contre 64%). À l'inverse, les directions et personnels

administratifs l'emportent dans les lieux à enjeux artistiques (respectivement 93% et 86%, contre 55% et 64%). Dans les deux cas, on notera également la présence récurrente, quoique un peu plus nette pour les lieux artistiques, de personnels techniques (64%, contre 55%) ou artistiques (50%, contre 27%). Le nombre moyen d'ETP est un peu moins du double dans les lieux à enjeux artistiques (6,2, contre 3,4), avec néanmoins un ratio nombre de CDD/CDI moins favorable (0,56, contre 0,37). En tout cas, ce bon chiffre d'emploi pour les lieux à enjeux artistiques va de pair avec le faible nombre de cas où les heures de travail fournies par les bénévoles sont à niveau égal ou supérieur à celui des personnels rémunérés (14%, contre 27% pour le corpus). À l'inverse, les lieux à enjeux sociétaux ont un des plus forts ratios à ce sujet (45%). En cohérence avec ce qui vient d'être dit, ces lieux s'illustrent également par un ratio plus fort pour les instances de délibération et de décision autres que les Conseils d'administration présentes et qui y jouent un rôle très important (73%, contre 56%, le ratio le plus élevé à ce sujet). On y notera également le score bien plus élevé des coréalizations de projets importants avec des organisations extérieures (91%, contre 57%). Enfin, on soulignera la très forte mention de l'adhésion à la convention collective de l'animation ECLAT, là aussi un peu plus nette pour les lieux à enjeux sociétaux (55%, contre 43%), la CCNEAC étant moins présente mais à l'avantage des lieux à enjeux artistiques (29%, contre 18%).

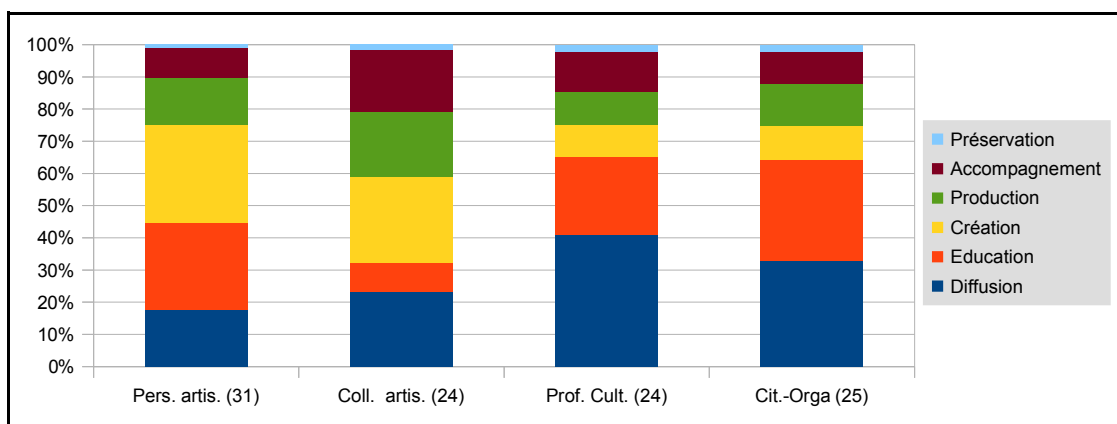
Pour le moins, ces divers éléments confirment la pertinence qu'il y a à proposer un profil propre – qui se présente aussi sous deux faces distinguables – pour les lieux dont les initiateurs comportent aussi bien des citoyen.ne.s dont la profession ne relève pas du domaine artistique ou culturel que des organisations diverses. Pour ceux où des enjeux sociétaux sont premiers, on est sans doute plus proche de ce qui s'appelle aujourd'hui – et encore empiriquement – des tiers lieux culturels que des fabriques artistiques, que nous avons analysées dans notre deuxième partie et dont plus proches le second type de lieu.

Le Diagramme 13 donne une image comparative synthétique des différenciations fonctionnelles selon le type d'initiateurs des lieux. Elle reprend les indications déjà données à ce propos dans cette section. Entre autres, on y retrouve la première place de la Création dans les lieux initiés par des personnalités ou des collectifs artistiques et une présence significative de plusieurs autres fonctions. De manière différente, un couplage entre Diffusion et Éducation-Médiation caractérise plutôt les lieux issus de professionnels de la culture ou de groupements entre citoyen.ne.s et organisations, avec une présence un peu moins accentuée des autres fonctions et notamment de celle de la Création.

Concernant la polyfonctionnalité, les intensités globales respectives restent relativement proches (de 5,60 pour les professionnels de la culture à 6,52 pour les personnalités artistiques). En termes de dispersion, le sous-ensemble le plus proportionné – selon sa variance – est celui des collectifs artistiques (0,24). Viennent ensuite ceux des citoyen.ne.s et organisations (0,49) et des personnalités artistiques (0,51). Le plus dispersé est celui des professionnels de la culture (0,70).

Diagramme 13 – Coprésence relative pour chaque type d'initiateurs des fonctions pondérées déclarées principales ou secondaires

P. Henry, *Lieux artistiques d'initiative civile, 2026*



Lecture : Le sous-ensemble des 31 lieux initiés par une ou deux personnalités artistiques priorise la Création (31%), suivie de près par l'Éducation-Médiation (27%).

Des domaines principaux d'activité à caractéristiques propres

La prédominance des lieux de spectacle vivant

65 lieux de notre corpus déclarent le spectacle vivant comme domaine principal²⁶ d'activité. Nous les déclinons à partir de trois groupes assez distincts. 25 lieux (38% du total) mentionnent une dominante disciplinaire telle que le théâtre et le conte (9 cas), les arts de la rue (9), les marionnettes (4), le cirque (2) ou la danse (1). 20 autres lieux (31%) sont centrés sur la musique et se différencie nettement du groupe précédent. Un troisième ensemble de 20 lieux (31%) se reconnaît dans une approche pluridisciplinaire du spectacle vivant. Ces trois sous-ensembles permettent de disposer d'une vision contrastée de ce domaine d'activité, largement prédominant dans notre corpus (62,5%, contre 66,6% dans l'enquête nationale).

Les lieux de spectacle vivant à dominante disciplinaire

Les 25 lieux à dominante disciplinaire autre que musicale sont d'abord initiés par une ou deux personnalités artistiques (68%) ou par des collectifs artistiques (16%). En termes de type de structure, ils correspondent d'ailleurs au premier chef à des compagnies (56%) ou à des fabriques (28%). Sans surprise également, ils sont 80% à adhérer à la convention CCNEAC. Le poids relatif de leurs fonctions pondérées met au premier rang la Création (29%) qui peut sans doute être rapprochée de la Production (15%), et au deuxième l'Éducation-Médiation (28%) qui se trouve complétée par l'Accompagnement-Administration (8%). Le poids relatif de la Diffusion n'apparaît que moyenne (19%). Par contraste, les 20 lieux centrés sur la musique renvoient d'abord à des initiateurs ou/et gestionnaires actuels professionnels de la culture (70%) ou à des collectifs artistiques (15%). Ils correspondent presque exclusivement à des salles de concert (90%). Comme dans le cas précédent, ils sont 80% à adhérer à la convention CCNEAC. Le poids relatif de la fonction pondérée de Diffusion est prédominant (46%), que complètent ceux de l'Éducation-Médiation (27%) ou de l'Accompagnement-Administration (15%). La place de la Création apparaît résiduelle (2%), tout en pouvant être associée à celle de Production (9%).

Les budgets moyens présentent un fort écart entre les deux groupes, avec un montant d'un peu plus de 335.000 euros pour les lieux à dominante hors musique et de 732.000 euros pour les lieux musicaux. Pour ces derniers, il s'agit donc des organisations les mieux dotées avec un budget de 61% supérieur à la moyenne de notre corpus. Les autres lieux indiquent par contre un ratio moyen de 26% inférieur. D'ailleurs, les budgets au-dessus de 500 K€ concernent respectivement 50% des lieux musicaux et 24% des autres, à l'inverse de la tranche entre 200 et 500 K€ avec 25% pour les lieux musicaux et 48% pour les autres. Pour des montants absolus bien différents pour les deux groupes, la moyenne des subventions est presque identique et proche de la moyenne du corpus (59%). Les aides aux lieux musicaux proviennent à 37% du double échelon régional (21% des DRACs et 16% des Conseils régionaux), suivi de près à 35% par leur bloc communal (24% des communes et 11% des intercommunalités). Les départements sont une source à ne pas négliger à 13%, de même que la somme des autres aides, publiques ou non à 15%. La part du budget consacrée en moyenne à la rémunération des personnels y est la moins élevée de notre corpus (50%, contre 59%). Pour les lieux à dominante hors musique, la répartition n'est pas la même, le double échelon régional prédominant largement à 65% (40% des DRACs et 25% des Conseils régionaux, soit le ratio le plus fort du corpus), devant le bloc communal à 21% (15% des communes et 6% des intercommunalités). Par contraste avec les lieux musicaux, la part du budget consacrée en moyenne à la rémunération des personnels y est une des plus fortes de notre corpus (70%, contre 59%).

On retrouve une situation contrastée en ce qui concerne les audiences. 95% des lieux musicaux disposant en propre d'espaces d'accueil du public, et 80% d'espaces de répétition et d'activité, ils sont également 50% à se situer dans la tranche des plus de 10.000 participants et encore 15% dans celle entre 5.000 et 10.000. Ces données peuvent être mises en regard de leurs territoires d'activité, avec un grand nombre agissant sur leur commune d'implantation (70%) ou les communes adjacentes (75%), le département (40%) et la région (30%) se plaçant comme deuxième échelon d'action. Ces chiffres indiquent une notoriété qui dépasse leur seul ancrage local. Par comparaison, les autres lieux à dominante hors musique sont plus nombreux à se situer dans la tranche d'audience entre 100 et 900 participants (32%) ou celle entre 1.000 et 5.000 (32%), tout en étant aussi présents dans les plus hautes entre 5.000 et 10.000 (24%) et plus de 10.000 (12%). Ils sont d'ailleurs seulement 68% à disposer d'espaces d'accueil du public, mais néanmoins 84% d'espaces de répétition ou d'activité. Leurs territoires d'activité sont également quelque peu contrastés par rapport au groupe précédent, avec un moins grand nombre agissant sur leur commune d'implantation (56%) ou celles adjacentes (52%), les échelons départemental (48%) et régional (32%) étant bien présents, mais aussi celui du

26/ Selon la formulation correspondante du questionnaire de l'enquête nationale : « Veuillez rattacher votre activité à un domaine principal (1 seule réponse possible) ».

reste du territoire national (20%). On a là l'indice d'une plus grande mobilité de l'activité de ces lieux et d'un plus net ancrage proximal pour ceux centrés sur la musique.

Avec une moyenne de plus de 27 personnes dans leur noyau dur, les lieux musicaux se démarquent aussi des autres (un des scores les plus forts du corpus), d'autant que la mixité entre, d'une part, bénévoles de Conseil d'administration (100% des cas) ou autres (70%) et, d'autre part, personnels rémunérés d'administration (90%) ou de direction (85%), y est la plus développée. Le nombre d'ETP du personnel salarié (7,8) est également le plus élevé de notre corpus, avec un ratio nombre de CDD/CDI peu au-dessus de la moyenne (0,66, contre 0,51). La part des lieux où l'apport des bénévoles en heures de travail fournies est égal ou supérieur à celui des personnels rémunérés reste située près de la moyenne (25%, contre 27% pour le corpus). Le noyau dur des lieux à dominante hors musique est bien moins étoffé avec une moyenne légèrement inférieure à 10 (à l'inverse, un des plus faibles scores à ce sujet). Y prédominent la présence de personnels administratifs (88% de cas), devant les directions (64%) ou des membres de Conseil d'administration (60%). Comme pour les lieux musicaux, les noyaux durs comprennent également souvent des artistes (55%) ou des techniciens (56%) – une bonne part de ces deux catégories – et des directions – relevant probablement du régime des intermittents du spectacle. Le nombre moyen d'ETP du personnel salarié est ici de 3,8. Le ratio nombre de CDD/CDI (0,82) est l'un des plus forts du corpus, alors que celui des lieux où l'apport des bénévoles en heures de travail fournies est égal ou supérieur à celui des personnels rémunérés est un des plus faibles (12%, contre 27%). Ces lieux se distinguent également par un plus grand nombre pratiquant un partage de locaux (76%, contre 48% pour notre corpus, soit le ratio le plus fort à ce sujet), des corélisations de projets importants avec d'autres organisations (80%, contre 66%, à nouveau un des plus forts ratios à ce sujet), ou des partages de matériel (76%, contre 67%, *idem*). Sur ce plan, les lieux musicaux sont plus en retrait pour le partage de locaux (30%), mais au-dessus de la moyenne du corpus pour celui de matériels (75%) et de l'emploi partagé (25%, un des ratios les plus forts à ce sujet).

Les lieux de spectacle vivant pluridisciplinaire

Ces 20 lieux ont été initiés de manière plus contrastée, essentiellement par un ou deux personnalités artistiques (40%), des collectifs artistiques (30%) ou un groupement de citoyen.ne.s et d'organisations artistiques (20%). En léger retrait par rapport au double cas précédent, ils sont 70% à adhérer à la convention CCNEAC. Ils correspondent d'abord à des fabriques artistiques (40%) ou des centres culturels (35%), et dans une moindre mesure à des compagnies (25%). Une dominante disciplinaire est d'ailleurs assez souvent perceptible, ce qui les rapprocherait plutôt du groupe de lieux à dominante autre que musicale. En tout cas, les poids relatifs de leurs fonctions pondérées se révèlent plus proportionnés, avec le trio premier de la Création (26%), de la Diffusion (25%) et de l'Éducation-Médiation (22%). La Production est également plus présente (15%) que l'Accompagnement-Administration (9%).

Le budget moyen s'établit à un peu plus de 414.000 euros, soit pratiquement à la moyenne de notre corpus, mais à 40% au-dessus de celui des fabriques. La part moyenne des subventions est à nouveau identique à celle du corpus (59%). De loin, le premier échelon des aides publiques est régional, avec une part globale dans les subventions de 46% (25% des Conseils régionaux et 21% des DRACs). Le bloc communal vient en deuxième à 29% (18% des communes et 11% des intercommunalités). À nouveau, le niveau départemental n'est pas à négliger (11%) et, dans une moindre mesure, les autres aides, publiques ou non (9%). En moyenne, 57% des budgets sont consacrés aux rémunérations de personnel.

Les audiences se situent principalement dans les deux tranches entre 1.000 et 5.000 participants (35%) et entre 5.000 et 10.000 (35%), indice supplémentaire d'organisations plutôt situées au milieu du spectre de notre corpus. L'ancrage proximal de leur activité se révèle fort, la commune d'implantation étant première (80% des cas), suivie des communes adjacentes ou agglomération (65%). Les échelons départemental (40%) et régional (35%) restent significatifs, le reste du territoire national et l'international ne concernant que peu de lieux. Une partie de cette activité se réalise donc par nomadisme, d'autant plus que la disposition d'espaces d'accueil du public n'est pas plus fréquente (65%) que celle d'espaces de répétition et d'activité (65%).

La moyenne de leur noyau dur est d'un peu moins de 12 personnes, avec une mixité entre membres bénévoles de leurs Conseils d'administration (75%) et personnels administratifs (75%) ou de direction (70%). La présence d'autres bénévoles (40%), d'artistes (45%) ou de techniciens (45%) est aussi sensible, quoique plus ou moins inférieure aux moyennes de notre corpus. 3,2 ETP pour les personnels salariés assurent la permanence du fonctionnement des lieux, ce qui les situe 30% en-dessous de la moyenne pour notre corpus. Le ratio nombre de CDD/CDI est par contre lui aussi très inférieur à la moyenne (0,27, contre 0,51). Sur un plan connexe, ils sont 30% pour lesquels le volume des heures travaillées des bénévoles est égal ou supérieur à celui des personnels rémunérés, un ratio proche de la moyenne du corpus (27%). Ils s'avèrent par ailleurs juste un peu au-dessus des moyennes pour le partage d'emploi (20%) ou de matériel (70%), mais un peu moins allants pour les corélisations de projets importants avec des acteurs externes (55%, contre 66%) ou de partage de

locaux (35%, contre 48%). La part des lieux dotés d'instances de délibération et de décision autres que les Conseils d'administration et jouant un rôle très important est également un peu en retrait (50%, contre 56%).

La présence significative de lieux d'arts visuels

11 cas de notre corpus ont pour domaine principal les arts visuels. Si celui-ci est donc bien plus représenté que dans l'enquête nationale (11%, contre 4%), ce sous-ensemble reste de petite taille. Les ratios auxquels nous arrivons ne sont donc pas nécessairement ceux qui apparaîtraient sur une cohorte plus large. Les lieux concernés ont été initiés au premier chef par des groupements de citoyen.ne.s et d'organisations autour d'enjeux d'abord artistiques (45%) ou par des collectifs artistiques (27%), parfois par des professionnels de la culture (18%). Ils s'identifient pour la plupart en tant que fabriques artistiques (73%) ou, moins souvent, en tant que centres culturels (18%). Les disciplines les plus présentes relèvent des arts plastiques et de la photographie. La répartition du poids relatif des fonctions pondérées est la plus homogène de tout notre corpus, avec des scores très proches de l'Éducation-Médiation (22%), de la Diffusion (21%), de la Création (21%) et de l'Accompagnement (19%), devant la Production elle aussi bien présente (15%).

Leur budget moyen est d'un peu plus de 324.000 euros (soit 10% de plus que pour notre corpus), avec une répartition similaire entre ceux situés entre 100 et 200 K€ (27%), entre 200 et 500 K€ (27%) et avec plus de 500 K€ (27%). C'est un des sous-ensembles dont le budget moyen relève le plus des aides publiques (67%, contre 59% pour notre corpus), avec à nouveau la double prévalence de l'échelon régional pour 38% (22% pour les Conseils régionaux et 16% pour les DRACs) et du bloc communal pour 36% (11% pour les communes et un score exceptionnel de 25% pour les intercommunalités). L'aide des départements est également présente (13%), ainsi que les autres aides, publiques ou non (13%). La part du budget consacrée en moyenne à la rémunération des personnels y est une des moins élevées de notre corpus (48%, contre 59%).

Les audiences se distribuent en presque trois tiers, une partie des lieux accueillant moins de 900 participants (27%), une autre entre 1.000 et 5.000 (36%) et une dernière plus de 10.000 (36%). On notera d'ailleurs que ces lieux sont loin de disposer tous d'espaces d'accueil de publics (64%) ou d'activité (45%), alors qu'ils sont pour beaucoup dotés en bureaux (82%) ou lieux de stockage (73%). Autant d'indices d'une part significative de l'activité réalisée en-dehors des lieux proprement dits. Ce qui n'empêche pas un très fort pourcentage de lieux dont l'activité se réalise sur leur commune d'implantation (82%) ou les communes adjacentes (64%), et pour une part d'entre eux sur leurs départements (36%) ou régions (36%), aucun n'étant signalé agissant sur le reste du territoire national et un seul à l'international. On a donc affaire à des lieux à l'activité notamment située sur leurs territoires de proximité. Leurs activités sont d'abord situées en milieu périurbain ou rural, le milieu urbain étant moins investi (18% des cas, contre 30% pour notre corpus). Ces traits, associés à la polyfonctionnalité équilibrée que nous avons signalée, se retrouvent aussi peut-être dans la forte proportion de lieux adhérents à la convention ECLAT (45%, contre 21% pour notre corpus).

Leur noyau dur moyen comporte autour de 14 personnes, avec la présence pratiquement constante de membres de la direction (91%) et du personnel administratif (82%). Celle de membres de Conseils d'administration (73%) est un peu moins forte, chacune des autres catégories de personnes, bénévoles ou rémunérées, étant absente dans plus de la moitié des cas. Indice supplémentaire d'une moindre présence des bénévoles, la part des lieux où l'apport en heures de travail fournies par les bénévoles est égal ou supérieur à celui des personnels rémunérés est un des plus faibles de notre corpus (18%, contre 27%). Le nombre moyen d'ETP des personnels rémunérés à 4,2 est légèrement inférieur à celui de notre corpus, avec néanmoins un ratio nombre de CDD/CDI assez faible (0,33, contre 51%). Les instances de délibération et de décision autres que les Conseils d'administration associatifs et à rôle très important sont présents dans un nombre de lieux un peu supérieur à la moyenne de notre corpus (64%, contre 56%). Les différentes formes de mutualisation avec des organisations extérieures sont par contre un peu ou très en-dessous, à l'exception des coréalizations de projets importants (64%, contre 66%) et l'emploi partagé (27%, contre 18% un des ratios les plus forts à ce sujet).

La présence à la marge d'autres pratiques artistiques

Dans notre corpus, 5 lieux seulement se rapportent centralement à d'autres domaines d'activité, notamment ceux du livre, lecture et écriture, ou du cinéma et de la vidéo, ou encore du patrimoine. Ce petit nombre de cas et leur hétérogénéité interdisent de dégager un profil qui apparaîtrait pertinent. Nous ne donnons donc ici que quelques données indicatives sur ce groupe.

Ces lieux ont surtout été initiés par des collectifs artistiques ou des groupements entre citoyen.ne.s et organisations à enjeux d'abord sociétaux. Il s'identifient plutôt en tant que fabriques artistiques ou centres

culturels. La fonction pondérée prépondérante est l'Éducation-Médiation, suivie par celle de Diffusion. L'intensité polyfonctionnelle est la plus faible de notre corpus.

Leur budget moyen est 60% inférieur à celui de notre corpus, mais la part de subventions est la plus forte en s'élevant à pratiquement 71%. Le bloc communal est le plus présent dans ces subventions, suivi de plus loin par le double échelon régional, avec également un apport accru d'autres aides, publiques ou non.

Leurs audiences se situent essentiellement entre 1.000 et 5.000 participants. Ils disposent d'ailleurs pour la plupart d'espaces d'accueil du public et de manière moins fréquente mais majoritaire d'espaces d'activité. Leur action est exclusivement circonscrite au territoire proximal de leur commune d'implantation et des communes adjacentes. Les territoires d'action privilégiés sont les milieux périurbains, aucun milieu urbain n'étant mentionné.

Leur noyau dur est très légèrement supérieur à la moyenne de notre corpus, en nombre de personnes impliquées. À peu près à égalité, s'y trouve des bénévoles, administrateurs associatifs ou non, et des personnels rémunérés, de direction et d'administration en premier lieu. Le nombre significatif d'ETP pour les postes salariés (5,6) va de pair avec un des nombres les plus élevés de cas de notre corpus où l'apport en heures de travail des bénévoles est égal ou supérieur à celui des personnels rétribués (40%). Ces lieux sont très largement impliqués dans des formes de mutualisation avec des acteurs extérieurs, notamment au titre de coréalisation de projets importants, de partage régulier d'informations et de connaissances, de matériel ou encore de locaux. Ils sont les premiers de notre corpus à disposer d'instances de délibération et de décision autres que leurs Conseils d'administration et qui jouent un rôle très important (80%). Pour ceux qui adhèrent à une convention, ils le sont exclusivement à ECLAT.

La réalité propre des lieux à ambition polyartistique

Sous la terminologie d'activité « transversale » dans l'enquête nationale, 23 de nos lieux se réclament centralement d'une telle approche, que nous préférons qualifier de polyartistique, au vu de la connaissance que nous en avons, directe ou via leurs sites internet. Ces derniers indiquent d'ailleurs pour certains une dominante, ou plus souvent une présence à chaque fois relative de plusieurs des disciplines des deux champs précédemment évoqués du spectacle vivant et des arts visuels. Mais l'activité peut également emprunter à d'autres domaines, comme la cuisine ou différents artisanats, la référence simultanée à des enjeux artistiques et sociétaux n'étant pas rare. On se trouve donc à nouveau proche de ce que recouvre le terme pourtant encore mal défini de tiers lieu culturel.

Une grande variété d'initiateurs sont à l'origine de ces lieux. Les groupements de citoyen.ne.es et d'organisations apparaissent premiers, si l'on cumule ceux où les enjeux premiers sont d'abord sociétaux (22%) ou artistiques (13%). Viennent ensuite les collectifs artistiques (26%) et les lieux construits autour d'une ou deux personnalités artistiques (22%), suivis de ceux relevant des professionnels de la culture (17%). C'est donc le sous-ensemble le plus varié de notre corpus de ce point de vue. Ces lieux s'identifient presque exclusivement comme fabriques artistiques (70%) ou centres culturels (22%). Le trio de fonctions pondérées dont le poids relatif est le plus accentué se compose de l'Éducation-Médiation (25%), la Diffusion (23%) et la Création (21%), suivies par la Production (17%) et de manière un peu moins présente l'Accompagnement-Administration (13%). Ce sous-ensemble de lieux est donc assez proche de la polyfonctionnalité repérée autant pour les fabriques artistiques que pour les lieux de spectacle vivant pluridisciplinaire, ce qui tendrait à établir une corrélation entre variété des disciplines pratiquées et polyfonctionnalité.

Par contre, le budget moyen est ici nettement inférieur à celui des autres profils, puisque se montant à un peu plus de 233.000 euros (soit 21% de moins que pour les fabriques et presque moitié moins que pour notre corpus). Cela renvoie à une polarisation des lieux entre ceux dont le budget est compris entre 200 et 500 K€ (52%) et ceux pour lesquels il est inférieur à 200 K€ (39%). Le ratio moyen des subventions est légèrement inférieur à celui du corpus (55%). Elles proviennent d'abord à 42% du double échelon régional (26% des DRACs et 16% des Conseils régionaux), devant le bloc communal à 26% (22% des communes et 4% des intercommunalités). À noter également les 22% d'aides provenant d'autres subventionneurs, publiques ou non, un nouvel indice d'une variété d'activités et d'acteurs associés. En moyenne, 54% des budgets sont consacrés aux rémunérations de personnel.

Les audiences sont d'abord concentrées sur la tranche entre 1.000 et 5.000 participants (52%) et celle entre 100 et 900 (30%), une césure apparaissant de nouveau avec les lieux dont l'audience est supérieure à 5.000 (18%). On retrouve un autre différentiel en termes de territoires de l'activité, l'implication sur les deux échelons national hors région d'implantation (17%) et international (17%) ne concernant que certains lieux. L'ancrage de proximité est par contre nettement présent, mais moins sur la commune d'implantation (43%) que sur les communes adjacentes (78%), le département (57%) ou à un moindre titre la région (30%). Soit

l'indice d'une activité rayonnant sur un territoire de proximité élargi. La disposition non générale d'espaces d'accueil du public (78%) ou d'espaces de répétition et d'activité (74%) peut aussi expliquer pour une part cette distribution territoriale.

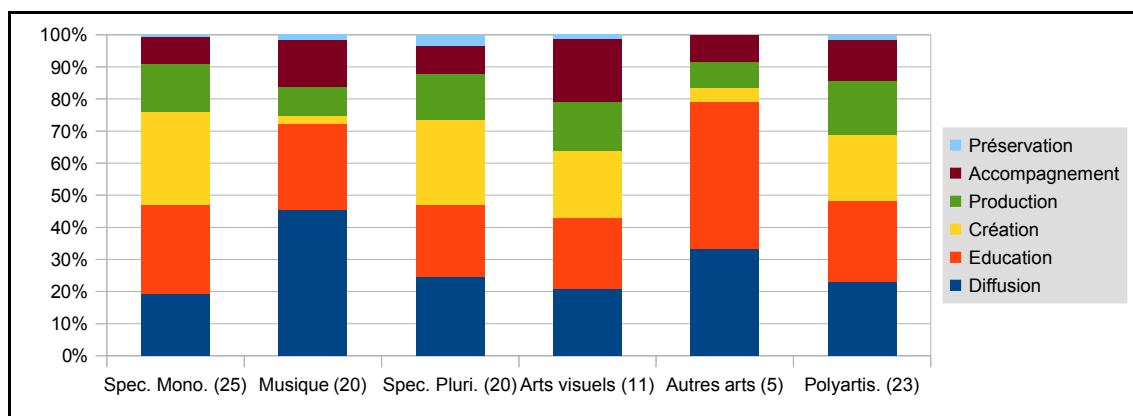
La moyenne des personnes composant le noyau dur s'établit à un peu plus de 21. Des membres de Conseils d'administration y sont presque toujours présents (91%), ainsi que des personnels administratifs (83%), avant même les directions (65%). Mais d'autres bénévoles (61%) et personnels artistiques (52%) ou technique (48%) y participent fréquemment. Le nombre de cas où l'apport en heures de travail des bénévoles est égal ou supérieur à celui des personnels rémunérés est d'ailleurs un des plus élevés de notre corpus (43%, contre 27%). Avec un nombre d'ETP de 3,9, ces lieux sont similaires aux fabriques artistiques et situés en-dessous de la moyenne de notre corpus (4,6). Leur ratio nombre de CDD/CDI est assez faible (0,37). Les instances de délibération et de décision autres que les Conseils d'administration et jouant un rôle très important sont un peu plus présents à 61% (contre 58% pour les fabriques et 56% pour notre corpus). Sauf pour le partage de locaux (52%), les autres formes de mutualisation avec des organisations extérieures sont en-dessous de la moyenne de notre corpus, voire très en-dessous pour l'emploi partagé (9%, contre 18%). L'adhésion à une convention collective se partage principalement entre ECLAT (43%) et la CCNEAC (35%), un nouvel indice de la répartition entre priorité d'enjeux sociétaux ou artistiques.

Le Diagramme 14 donne une image comparative synthétique des différenciations fonctionnelles selon les domaines principaux d'activité, qui reprend les indications déjà données à ce propos dans cette grande section. On y retrouve notamment la coprésence à des intensités diverses de la Diffusion et de l'Éducation-Médiation, la place affirmée de la Création dans quatre sous-ensembles sur six et une relative proximité des deux profils du spectacle vivant non musical – mono et pluridisciplinaire.

Concernant la polyfonctionnalité, les intensités globales respectives restent quasi équivalentes (de 5,85 pour le spectacle pluridisciplinaire à 6,55 pour les arts visuel), si l'on met à part le cas des "autres arts" (4,80). En termes de dispersion, les domaines d'activité les plus équilibrés selon leur variance sont les arts visuels (0,26), l'option polyartistique (0,27) et le spectacle vivant pluridisciplinaire (0,30). Le spectacle vivant monodisciplinaire hors musique est déjà plus dispersé (0,47), sans pour autant atteindre le ratio de la musique (1,08). La pertinence de la variance du sous-ensemble des autres arts (0,78) est moins assurée, au vu de la faible présence et de la diversité de ce groupe.

Diagramme 14 – Coprésence relative pour chaque domaine principal d'activité des fonctions pondérées déclarées principales ou secondaires

P. Henry, *Lieux artistiques d'initiative civile, 2026*



Lecture : Le sous-ensemble des 23 lieux déclarant l'option polyartistique comme domaine principal d'activité priorise les trois fonctions de l'Éducation-Médiation (25%), de la Diffusion (23%) et de la Création (21%), tout en accordant une place significative à la Production (17%) et à l'Accompagnement-Administration (13%).

Des profils contrastés selon la fonction centrale considérée

Nous présentons cette nouvelle déclinaison de variable principale par nombre décroissant de cas déclarant telle fonction comme étant pour eux centrale²⁷. Seront donc successivement abordés les profils qui ressortent pour les fonctions de Diffusion, de Création, d'Éducation-Médiation, de Production et d'Accompagnement-Administration.²⁸ La fonction de Préservation n'apparaissant jamais comme fonction centrale, elle ne sera pas traitée, sa présence en tant que fonction seulement principale ou simplement secondaire n'étant par ailleurs signalée que dans six cas. Une nouvelle fois, les ratios obtenus pour chaque profil de fonction centrale précisent et confirment pour la plupart les perceptions plus intuitives que l'on peut avoir à ce sujet. Mais ces ratios permettent aussi d'avoir un regard croisé sur les initiateurs des lieux, les types de structure, les domaines d'activité déjà explorés dans cette partie, ainsi que sur la variable des budgets que nous explorerons un peu plus loin. Au vu de la place que nous accordons aux fonctions comme variable principale – et différenciante –, chaque section portant sur une fonction centrale commencera par le détail en termes de poids pondéré relatif des autres fonctions, ce qui fournit une indication sur le type et le niveau de polyfonctionnalité de ce sous-ensemble.

La place première de la Diffusion

39 organisations mentionnent la Diffusion comme fonction centrale. En termes de poids relatif des fonctions pondérées, cette primauté (base 100) est associée à l'Éducation-Médiation (50) et de manière moins marquée à l'Accompagnement-Administration (23) et la Production (21) ; la Création (7) et la Préservation (3) apparaissant plus marginales.

S'ils sont actuellement d'abord gérés par des professionnels de la culture (44%), ces lieux ont aussi été initiés par des groupements de citoyen.ne.s et organisations (28%, presque à parité de primauté entre enjeux d'abord artistiques ou sociétaux), des personnalités artistiques (18%) ou des collectifs (10%). Y prédominent sans surprise les salles de concert (46%), suivies de plus loin par les centres culturels (26%) et les fabriques (21%), les compagnies se situant à la marge (5%). En cohérence, la musique apparaît comme le domaine premier (46%). Le cumul des autres formes de spectacle vivant est assez proche (44%), mais se décompose en approches pluridisciplinaire (18%), polyartistique (13%) ou plus monodisciplinaire (13%). Les arts visuels sont aussi présents mais de façon plus marginale (5%), comme d'autres arts (5%). Tiré par les salles de concert, le budget moyen s'élève à 588.000 euros. Les lieux à budget supérieur à 500 K€ sont ainsi très nombreux (44%), suivis par ceux de la tranche 200 à 500 K€ (28%). Les budgets inférieurs à 100 K€ sont néanmoins aussi présents (13%). Pour les subventions, la part du double échelon régional est première à 41% (via les DRACs à 22% et les Conseils régionaux à 19%). Le bloc communal s'avère aussi décisif à 34% (grâce aux communes à 25% ou aux intercommunalités à 9%), les départements étant présents (13%), ainsi que diverses autres aides, publiques ou non (12%). La part du budget consacrée en moyenne à la rémunération des personnels y est une des moins élevées de notre corpus (51%, contre 59%).

Pour les audiences, une polarité est perceptible entre les lieux avec plus de 10.000 participants (41%) et ceux situés dans la tranche entre 1.000 et 5.000 (38%). Pour ce faire, ils sont d'ailleurs très nombreux à disposer d'espaces d'accueil du public (85%) ou d'espaces de répétition et d'activité (72%). Leurs territoires d'activité sont d'abord proximaux, sur les communes d'implantation (74%) ou leurs communes adjacentes (77%). De façon moindre, les départements sont aussi cités (38%) ainsi que les régions (21%). Mais très peu agissent sur le reste du territoire national ou à l'international.

Leur noyau dur est le plus fourni de notre corpus avec un peu plus de 23 personnes. Y sont très fortement présents des membres de Conseil d'administration (92%) et des personnels administratifs (85%) ou de direction (85%). Mais d'autres bénévoles s'y impliquent (62%) ou des personnels artistiques (65%) ou techniques (59%). La part des lieux où l'apport des bénévoles en termes d'heures de travail est égal ou supérieur à celui des personnels rémunérés n'est par contre pas très élevée (21%, contre 27% pour notre corpus). Le nombre moyen d'ETP pour ces personnels rémunérés est d'ailleurs au-dessus de la moyenne du corpus (5,9, contre 4,6), avec un des ratios du nombre de CDD/CDI assez faible (0,44). Les coréalizations de projets importants sont pratiqués par un grand nombre (74%), comme le partage de matériel (72%), le partage de locaux étant à l'inverse moins cité (36%, contre 48% pour notre corpus). S'ils sont majoritaires à adhérer à la convention CCNEAC (64%), une part non négligeable opte pour ECLAT (13%).

27/ Rappel : « Si vous ne deviez retenir qu'une fonction centrale de votre activité (en termes de temps et de moyens consacrés) », selon la formulation du questionnaire de l'enquête nationale.

28/ Nous avons déjà signalé dans la note 9 la deuxième place prise par la Création, devant l'éducation-Médiation quand on considère les seules fonctions centrales et non ce que nous avons appelé l'intensité des fonctions pondérées.

L'importance confirmée de la Création

30 organisations déclarent cette fonction comme centrale. En termes de poids relatif des fonctions pondérées, cette primauté (base 100) est accompagnée, de manière bien moins marquée par celui de l'Éducation-Médiation (38), et complétée par ceux plus secondaires de la Diffusion (19) et de la Production (16). L'Accompagnement-Administration (9) et la Préservation (4) apparaissent plus marginales.

Plus de la moitié des lieux a été initiée par une ou deux personnalités artistiques (57%), d'autres par des collectifs artistiques (23%) et bien moins par des professionnels de la culture (13%). En cohérence et sans surprise également, les compagnies ou groupes artistiques y sont majoritaires (57%), suivi par les fabriques artistiques (23%) et les centres culturels (10%). Le spectacle vivant se révèle hégémonique sous différentes déclinaisons, plutôt monodisciplinaire (43%, dont 3% musicale), pluridisciplinaire (30%) ou encore via l'option polyartistique (17%). Les arts visuels y ont également leur place (10%). Le budget moyen est à 244.000 euros (soit 46% en-dessous de la moyenne pour notre corpus), avec plusieurs groupes situés sous 100 K€ (20%) ou entre 100 et 200 K€ (17%), une majorité se situant néanmoins au-dessus de 200 K€ (60%, mais seulement 7% au-dessus de 500 K€). C'est dire la variété de la taille des lieux de ce sous-ensemble. Concernant les subventions, la part du double échelon régional s'avère décisif à 60% (via les DRACs à 31% et les Conseils régionaux à 29%, soit un des ratios globaux les plus forts du corpus). Le bloc communal s'avère nettement moins présent à 19% (grâce aux communes à 10% ou aux intercommunalités à 9%), soit un des ratios globaux les plus faibles du corpus. En moyenne, 66% des budgets sont consacrés aux rémunérations de personnel.

Les audiences se situent principalement dans la tranche des 1.000 à 5.000 participants (43%). Mais une nouvelle bipolarité apparaît entre celles en accueillant au plus 900 (26%) et celles situées au-dessus de 5.000 (30%). Se renforce donc l'image d'un sous-ensemble composé d'organisations de taille diverse. Il paraît assez bien doté en bureaux ou espaces de réunion (83%), mais beaucoup moins en termes d'espaces d'accueil du public (57%) ou d'espaces de répétition et d'activité (67%). Les territoires d'activité indiquent en tout cas une présence la plus étendue à ce sujet. Le territoire proximal reste premier, sur les communes d'implantation (67%) ou les communes adjacentes (50%). Mais le département est également investi (53%), ainsi que la région (43%). Le ratio pour le territoire national autre que régional est le plus fort de notre corpus (23%, contre 12%), de même que l'international (13%, contre 8%). Autant d'indicateurs qui confirment l'assez forte mobilité des organisations considérées et donc aussi la plus grande capacité de diffusion territoriale de leur activité.

Leur noyau dur est en moyenne constitué d'un peu plus de 10 personnes (un des plus faibles scores à ce sujet), dont en premier lieu des personnels administratifs (80%) et de direction (70%). Viennent ensuite des personnels artistiques (50%), des membres des Conseils d'administration (57%) et des techniciens (50%). D'autres bénévoles apparaissent moins fréquemment (40%). La part des lieux où l'apport des bénévoles en termes d'heures de travail est égal ou supérieur à celui des personnels rémunérés est d'ailleurs un des plus faibles de notre corpus (17%, contre 27%). La moyenne des emplois salariés en ETP est également très en-dessous de celle de notre corpus (3,2, contre 4,6), avec en plus un fort coefficient du nombre de CDD/CDI (0,69). À part le partage de locaux (53%) et d'emploi (20%) légèrement plus forts que la moyenne du corpus, les formes de mutualisation avec des organisations extérieures sont de l'ordre de dix points en-dessous. Adhérents majoritaires à la convention CCNEAC (64%), une minorité choisit ECLAT (10%).

La présence constante et répartie de l'Éducation-Médiation

17 lieux annoncent cette fonction en tant que centrale. Cette primauté (base 100) se combine avec un poids relatif assez réparti de la plupart des autres fonctions pondérées, depuis la Diffusion (29) et la Création (24), jusqu'à la Production (22) et l'Accompagnement-Administration (22), la Préservation apparaissant même un peu moins marginalement (6%).

La répartition des types d'initiateurs est elle aussi très homogène, à part le faible ratio des professionnels de la culture (6%) et si l'on distingue dans les groupements de citoyen.ne.es et organisations ceux à enjeux d'abord artistiques ou d'abord sociétaux. Avec cette distinction, les quatre catégories d'initiateurs ressortent chacun au même niveau (24%). Soit un nouvel indice du caractère réparti de cette fonction. Par contre, les fabriques artistiques sont premières en tant que type de structure (53%), suivies par les centres culturels (24%) et bien plus loin par les compagnies (12%). La répartition par domaine d'activité donne la première place à l'option polyartistique (41%, un des ratios les plus forts du corpus), suivi d'assez près par le spectacle vivant à dominante disciplinaire (35%, dont 6% pour la musique), les disciplines autres que le spectacle vivant étant aussi présentes (18%), les arts visuels absents. Le budget moyen à presque 234.000 euros est le moins élevé de nos différents profils, à un peu moins de la moitié de celui de notre corpus. Pratiquement toutes les tranches de budget sont présentes, avec plus particulièrement celles entre 200 et 500 K€ (41%) et entre 50 et

100 K€ (24%). Les subventions proviennent d'abord du double échelon régional à 37% (DRACs 27% et Conseils régionaux 10%), mais juste devant d'autres sources à 34% (dont 24% d'aides d'État autres que du ministère de la Culture, et 10% d'autres aides, publiques ou non). Le bloc communal n'arrive qu'en troisième position à 21%, un des ratios les plus faibles du corpus. Soit la distribution la plus variée de notre corpus en termes de subventions à ce type de lieux. La part du budget consacrée en moyenne à la rémunération des personnels y est une des plus élevée (69%, contre 59%).

Trois fourchettes d'audience se trouvent privilégiées, entre 100 et 900 participants (47%), entre 1.000 et 5.000 (29%) et entre 5.000 et 10.000 (18%), ce qui renforce la perception d'une place conséquente tenue par les organisations de moyenne ou petite taille. L'ancrage territorial de l'activité reste marquée, sur les communes d'implantation (71%) ou adjacentes (65%), ou encore les départements (53%). Mais un nombre significatif de lieux agissent également sur leur région (18%), sur le reste du territoire national (12%) ou encore à l'international (18%). Soit au final une réelle variété d'organisations du point de vue de leur territoire d'action et donc aussi de leur notoriété. Elles sont en tout cas nombreuses à disposer d'espaces d'accueil du public (88%) ou d'espaces propres d'activité (71%).

Leur noyau dur moyen comporte un peu moins de 14 personnes, avec une triple forte présence de membres de Conseil d'administration (94%) et de personnels administratifs (71%) ou artistiques (65%). Participent aussi à ce noyau d'autres bénévoles (47%) ou une proportion non négligeable de stagiaires (29%). Globalement, ce sont d'ailleurs les lieux où la part de l'apport des bénévoles en heures de travail est égale ou supérieur à celui des personnels rémunérés est la plus forte de notre corpus (53%, contre 27%). La présence d'instances de délibération et de décision autres que liées au statut associatif et jouant un rôle très important est à souligner (71%, contre 56%, un des ratios les plus forts à ce sujet). Le nombre d'ETP pour les personnels salariés à 4,3 se situe juste en-dessous de la moyenne du corpus, avec néanmoins le ratio du nombre de CDD/CDI un des plus forts du corpus (0,97, contre 0,51), signe d'une relative fragilité économique de ces organisations. Les scores concernant les formes de mutualisation sont presque toutes au-dessus de la moyenne du corpus, surtout pour le partage de locaux (71%, contre 48%, soit un des ratios les plus forts du corpus) ou les coréalisation de projets importants avec des organisations extérieures (71%, contre 66%), mais aussi pour le partage régulier d'informations et de connaissances (82%, contre 73%) ou l'emploi partagé (24%, contre 18%, à nouveau un des ratios les plus forts à ce sujet). Peut-être en lien avec leur positionnement global plus réparti, le nombre d'adhérents à la convention ECLAT (41%) l'emporte quoique de peu sur celui à la CCNEAC (35%).

La transversalité répartie de la Production

11 lieux déclarent cette fonction comme centrale. Cette primauté (base 100) se combine avec un poids pondéré très significatif de trois autres fonctions, l'Éducation-Médiation (39%), l'Accompagnement-Administration (33%) et la Diffusion (33%). Moins mentionnée, la Création (24%) peut néanmoins aussi se lire comme intimement associée à la Production. En-dehors de la Préservation jamais citée, cette fonction centrale apparaît donc comme une des plus transversales et régulièrement reliées aux autres.

Les initiateurs de ces lieux sont majoritairement des collectifs artistiques (55%), suivis par des personnalités artistiques (18%) ou des groupements de citoyen.ne.s et organisations à enjeux d'abord artistiques (18%). Presque exclusivement, ils concernent des fabriques artistiques (91%). Leur domaine principal d'activité se répartit entre le spectacle vivant à dominante monodisciplinaire (27%) ou pluridisciplinaire (27%), l'option polyartistique (27%) et les arts visuels (18%), ce qui en fait le sous-ensemble le plus varié de ce point de vue. Le budget moyen à 390.000 euros est 14% en-dessous de la moyenne du corpus et renvoie d'ailleurs plus particulièrement à ceux compris entre 200 et 500 K€ (36%) et au-delà de 500 K€ (36%), aucun n'apparaissant inférieur à 50 K€. Les subventions viennent très largement du bloc communal à 47% (37% des municipalités et 10% des intercommunalités, soit un des ratios globaux les plus forts du corpus), suivies du double échelon régional à 36% (DRACs à 19% et Conseils régionaux à 17%). En moyenne, 56% des budgets sont consacrés aux rémunérations de personnel.

Les audiences comprises entre 1.000 et 5.000 participants sont particulièrement représentées (45%). Mais une répartition équilibrée se signale aussi entre celles entre 100 et 900, entre 5.000 et 10.000 et au-dessus de 10.000 (18% pour chacune de ces trois catégories). Si tous les lieux disposent de bureaux et espaces de réunion (100%), ils sont également au-dessus de la moyenne du corpus pour ceux de répétition ou d'activité (82%, contre 73%). Leur territoire d'action se situe d'abord en proximité, sur les communes d'implantation (91%) ou adjacentes (64%), un second niveau portant sur les départements (36%) et régions (36%), alors que le reste du territoire national ou l'international ne sont guère concernés. On a là l'indice de lieux au premier chef concentrés sur des projets portés par des acteurs locaux, même si ces derniers peuvent avoir des aires d'action et de diffusion plus larges.

Avec une moyenne d'un peu plus de 15 personnes pour leur noyau dur, les lieux sont un peu en-dessous de la moyenne du corpus et de celle des fabriques artistiques (17). Les personnels administratifs y sont constamment présents (100%), complétés dans de nombreux cas par des membres de Conseil d'administration (73%), mais aussi par des personnels de direction (64%) ou artistiques (64%). Ils sont en tout cas assez proches de la moyenne des fabriques pour la part où l'apport des bénévoles en heures de travail est égal ou supérieur à celui du personnel rémunéré (36%, contre 40%). Leur nombre moyen d'ETP est également proche de celui des fabriques (4,0 contre 3,9), mais avec le ratio le plus faible du nombre de CDD/CDI de notre corpus (0,15, contre 0,51). Ils sont nombreux à pratiquer le partage de matériel (82%) et un peu au-dessus de la moyenne du corpus pour celui de locaux (55%). En lien avec leurs domaines principaux d'activité, ils sont surtout adhérents à la CCNEAC (64%) et bien moins à la convention ECLAT (10%).

La transversalité plus focalisée de l'Accompagnement-Administration

7 lieux placent cette fonction en tant que centrale. En termes de fonctions pondérées cette primauté (base 100) est néanmoins nettement associée à la Diffusion (48) et à l'Éducation-Médiation (38), la Création se situant un peu plus loin (29%) et la Production encore davantage (19). Cette fonction principale se lit donc comme autant transversale, mais de façon plus hiérarchisée que celle de Production.

On y retrouve la place significative en tant qu'initiateurs des collectifs artistiques (43%), suivis par des groupements de citoyen.ne.s et organisations d'abord à enjeux artistiques (29%). Les fabriques artistiques sont aussi très fortement présentes (86%). Leur domaine principal d'activité les démarque pourtant nettement de ceux de la fonction de Production, avec une majorité centrée sur les arts visuels (57%) et les autres sur l'option polyartistique (43%). Leur budget moyen d'un peu plus de 376.000 euros est 17% en-dessous de celui de notre corpus et renvoie d'ailleurs plus particulièrement à ceux compris entre 200 et 500 K€ (43%) et plus de 500 K€ (29%), aucun n'étant inférieur à 50 K€. Pour les subventions, le double échelon régional se révèle à nouveau premier à 46% (33% par les DRACs et 13% par les Conseils régionaux), suivi par le bloc communal à 37% (municipalités à seulement un peu plus 10%, mais intercommunalités à un score exceptionnel d'un peu plus de 26%). La part moyenne de subventions dans les budgets est une des plus élevées du corpus (69%, contre 59%). Par contre et en moyenne, 51% des budgets sont consacrés aux rémunérations de personnel, un des ratios les plus faibles à ce sujet.

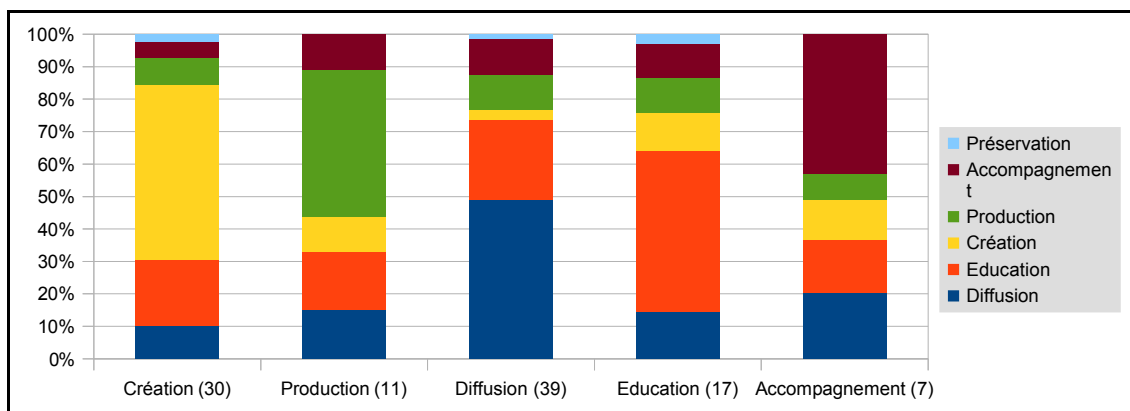
Les audiences apparaissent plus fréquemment situées entre 1.000 et 5.000 participants (29%) ou au-dessus de 10.000 (29%), les trois autres catégories étant néanmoins présentes au même ratio chacune (14%). Tous les lieux disposent d'espaces de répétition ou d'activité (100%), tout en étant moins nombreux pour les espaces d'accueil du public (57%). Une très forte présence de leur activité sur leur territoire de proximité, communes d'implantation (86%) ou adjacentes (86%), n'exclut pas celle encore soutenue sur leur département (57%) ou région (57%). Par contre, aucune implication sur le reste du territoire national ou à l'international n'est signalée, indice complémentaire d'une centration sur des projets d'acteurs de relative proximité.

Leur noyau dur moyen est conséquent à un peu plus de 20 personnes. Y sont constamment présents des personnels de direction (100%) ou administratifs (100%), ainsi que très souvent des membres de Conseil d'administration (86%). Le nombre moyen d'ETP à 4,8 se couple avec un ratio du nombre de CDD/CDI peu élevé (0,29). La part où l'apport des bénévoles en heures de travail est égal ou supérieur à celui du personnel rémunéré se situe juste au-dessus de la moyenne du corpus (29%, contre 27%). Les formes de mutualisation avec des organisations extérieures sont assez nettement en-dessous des moyennes du corpus, la moindre étant celle du partage des locaux (29%, contre 48%). La seule exception concerne l'emploi partagé (29%, contre 18%, un des ratios les plus forts à ce sujet). En cohérence avec les domaines principaux d'activité et leur transversalité, les adhérents à la convention ECLAT (57%) sont très supérieurs à ceux de la CCNEAC (14%).

Le Diagramme 15 donne une image comparative synthétique des différenciations selon les fonctions centrales. Il reprend les indications déjà données dans cette section en termes de poids relatif, au sein de chaque fonction centrale, des autres fonctions principales ou secondaires. On y lit une dispersion polyfonctionnelle forte pour chacun des cinq sous-ensembles. Néanmoins, le calcul des variances permet d'indiquer une variation de cette dispersion la moins élevée pour l'Éducation-Médiation (1,01), quasi identique à celle de la Production (1,02), suivies par l'Accompagnement-Administration (1,05). La Création (1,15) et la Diffusion (1,19) sont les plus dispersées. En termes d'intensité globale respective, les écarts sont aussi nettement marqués (de 5,57 pour la Création à 7,00 pour l'Accompagnement-Administration).

Diagramme 15 – Poids relatif pour chaque fonction centrale des autres fonctions pondérées déclarées de manière principale ou secondaire

P. Henry, *Lieux artistiques d'initiative civile*, 2026



Lecture : Le sous-ensemble des 39 lieux déclarant la Diffusion comme fonction centrale donne à celle-ci une place de premier plan (49%), tout en considérant également celle d'éducation-médiation (24%) et dans une bien moindre mesure l'Accompagnement-Administration (11%), et la Production (10%). Y tiennent une place résiduelle la Création (3%) et la Préservation (1%).

Les distributions différenciées selon les budgets

Cette dernière grande variable permet de mieux appréhender les différenciations internes à notre corpus en fonction de la taille des organisations. Les écarts entre les plus petites et les plus grandes s'en trouvent plus apparents. Trois cas n'ayant pas fourni la fourchette de leur budget, l'analyse ne porte que sur un total de 101 cas.

Une présence dans les divers domaines d'organisations extrêmement petites

7 lieux ont un budget inférieur à 50.000 euros, pour un budget moyen d'un peu plus de 30.000 euros. Toutes les catégories d'initiateurs sont concernées, de même qu'à égalité celles relevant du spectacle vivant ou des arts visuels. Une majorité correspond à des fabriques artistiques (43%) ou de compagnies (29%). Les deux principales fonctions pondérées sont la Diffusion (32%) et l'Éducation-Médiation (32%), devant la Création (22%), les deux autres fonctions de Production (8%) et d'Accompagnement-Administration (5%) apparaissant bien plus mineures. Leur taux de subventions ne dépasse pas 43% de leur budget (contre 59% pour notre corpus, soit le plus faible score). Celles-ci proviennent à 55% du bloc communal (soit à l'inverse le ratio le plus fort, avec 40% pour les communes d'implantation et 15% pour les intercommunalités). Les échelons départemental (17%) et régional au seul titre du Conseil régional (12%) peuvent également être présents, ainsi que des aides publiques, publiques ou non (16%), mais aucune subvention n'est en provenance des DRACs. En moyenne, 61% des budgets sont consacrés aux rémunérations de personnel.

Les audiences se concentrent dans la fourchette entre 100 et 900 participants (86%) et celle entre 1.000 et 5.000 (14%). Très largement situés en milieu périurbain (86%), les lieux exercent essentiellement leur activité dans leur commune d'implantation (57%) ou celles adjacentes (43%), avec extension parfois à leur département (29%). Ils arrivent tous à disposer d'espaces d'accueil du public (100%) et en très grande majorité d'espaces de répétition ou d'activité (71%) ou de bureaux ou salles de réunion (71%).

Leur noyau dur moyen d'un peu moins de 10 personnes est au premier chef composé de personnels techniques (71%) et de membres de Conseil d'administration (57%) ou autres bénévoles (57%). La moyenne d'emploi rémunéré en ETP de 0,2 est très faible, avec un ratio du nombre de CDD/CDI peu élevé (0,40), alors même que seule une minorité de lieux (29%) déclare un apport bénévole en heures de travail égal ou supérieur à celui du personnel rétribué. Par contre, la coréalisation de projets avec d'autres organisations (86%) et le partage d'emploi (43%) apparaissent en moyenne les plus forts de notre corpus (respectivement 66% et 18%). Le partage régulier d'informations ou de connaissance est à l'inverse moins intensif (43%, contre 73%). Autant de marqueurs possibles de la particularité de ces micro-organisations, dont aucune n'est adhérente à une convention collective.

Une variété plus resserrée de très petites organisations

12 lieux disposent d'un budget compris entre 50.000 et 100.000 euros, pour un budget moyen d'un peu plus de 73.000 euros. La moitié a été initiée par des collectifs artistiques (50%), l'autre se répartissant entre des personnalités artistiques (25%) et des groupements de citoyen.ne.s et organisations à enjeux d'abord sociétaux (25%). L'option polyartistique domine (42%, un des ratios les plus forts du corpus) comme domaine principal d'activité, la musique (17%) et les arts autres que le spectacle vivant (17%) étant aussi bien présents. Ces lieux relèvent en premier lieu de fabriques artistiques (42%), suivies par des compagnies (25%) ou associations sans lieu fixe (25%). La fonction pondérée d'Éducation-Médiation est prédominante (33%), suivie par celle de Création (23%), puis de Diffusion (19%). Celles d'Accompagnement-Administration (13%) et de Production (11%) apparaissent plus secondaires, mais proches de la moyenne du corpus. Le budget moyen de ces lieux est majoritairement composé de subventions (60%), avec une prédominance du double échelon régional à 37% (24% par les DRACs et 13% par les Conseils régionaux), devant le bloc communal à 20% (communes d'implantation 14% et intercommunalités 6%). Le niveau départemental est présent (13%), mais les autres aides, publiques ou non, apportent aussi une part très conséquente (30%), indice supplémentaire de partenariats divers et d'enjeux non exclusivement artistiques. La part du budget consacrée en moyenne à la rémunération des personnels y est une des plus élevées de notre corpus (70%, contre 59%).

Les audiences les plus fortes relèvent d'abord de la fourchette entre 1.000 et 5.000 participants (58%), suivie de celle entre 100 et 900 (25%). Très largement situés en milieu rural (75%), les territoires d'action sont surtout situés sur les communes d'implantation (75%) ou leurs communes adjacentes (50%), mais également les départements (50%) et dans une plus faible mesure les régions (17%). Les lieux ne sont d'ailleurs pas majoritaires à disposer d'espaces d'accueil du public (42%) et loin d'en avoir tous pour les espaces de répétition ou d'activité (67%) ou encore pour les bureaux ou espaces de réunion (58%).

Leur noyau dur moyen est de 13 personnes, d'abord constitué de membres de Conseil d'administration (83%) ou de personnel administratif (75%), mais aussi d'autres bénévoles (67%). La moyenne d'emploi rémunéré en ETP à 0,9 reste très faible, avec également un ratio du nombre de CDD/CDI très élevé (0,9, contre 0,51 pour notre corpus, soit un des scores les plus élevés). En symétrie, la situation où l'apport des bénévoles en heures de travail est égal ou supérieur à celui du personnel rémunéré est la plus marquée de notre corpus (67%, contre 27%), indice d'une forte implication des bénévoles. L'emploi partagé avec d'autres organisations est nettement au-dessus de la moyenne du corpus (33%, contre 18%), le partage régulier d'informations et de connaissances étant lui aussi très affirmé (83%, contre 73%). À l'inverse, la coréalisation de projets importants avec des acteurs externes se situe un peu sous cette moyenne (58%, contre 66%), de même que le partage de matériel (50%, contre 67%). L'adhésion à la CCNEAC l'emporte largement (50%) sur celle à ECLAT (17%).

La Création au centre d'organisations de taille un peu plus grande

Le budget de 14 lieux se situe entre 100.00 et 200.000 euros, avec une moyenne d'un peu plus de 156.000 euros. Leurs initiateurs sont d'abord des collectifs artistiques (36%), puis des personnalités artistiques (29%) ou des professionnels de la culture (21%), le cumul des deux types de groupements de citoyen.ne.s et organisations comptant également (14%). Ils s'identifient pour moitié en tant que fabriques (50%) et de manière moindre en compagnies ou centres culturels (20% dans chaque cas). Une distribution relativement égale des domaines principaux d'activité s'établit entre le spectacle vivant à dominante disciplinaire – musique comprise – (29%) et pluridisciplinaire (29%), l'option polyartistique (21%) et les arts visuels (21%) étant également bien présents. La fonction pondérée de Création est première (31%), devant l'Éducation-Médiation (23%) et la Diffusion (21%). La Production compte également (17%), alors que l'Accompagnement-Administration paraît nettement plus secondaire (8%). La part moyenne de subventions dans les budgets est une des moins élevées du corpus (44%, contre 59%). Le double échelon régional y joue un rôle de premier plan à 51% (Conseils régionaux pour 33% et DRACs pour 18%), alors que l'échelon proximal se révèle plus modeste à ce sujet (27%), via les communes (19%) et les intercommunalités (8%). Les départements apportent leur part (13%), les autres aides – publiques ou non – étant moins décisives (8%). En moyenne, 60% des budgets sont consacrés aux rémunérations de personnel.

Les audiences sont surtout concentrées dans la tranche entre 1.000 et 5.000 participants (43%) et celle entre 100 à 900 (29%). Les territoires d'activité proximaux sont toujours premiers, communes d'implantation (64%) ou adjacentes (43%), avec une extension sensible aux départements (36%) et aux régions (43%). Ces lieux disposent d'ailleurs très souvent de bureaux (86%) ou d'espaces d'accueil du public (79%), tout en étant moins dotés en espaces de répétition et d'activité (57%).

Leur noyau dur moyen est de presque 11 personnes, où priment des membres de Conseil d'administration (79%) ou des personnels administratifs (79%), les directions permanentes étant moins

présentes (64%), alors que l'implication de personnels artistiques (57%) ou d'autres bénévoles (50%) est sensible. À nouveau, une part de ces chiffres s'explique sans doute par le fait que de nombreux membres de direction relèvent du régime de l'intermittence. L'emploi rémunéré en ETP monte à 3,8, avec néanmoins le plus fort ratio du nombre de CDD/CDI (1,78, contre 0,51 pour le corpus), ce qui indique une très forte proportion de contrats à durée déterminée. Dans ces conditions, il n'est pas surprenant que la situation où l'apport des bénévoles en heures de travail est égal ou supérieur à celui du personnel rémunéré est aussi une des plus fréquentes (43%, contre 27% pour le corpus et 40% pour les fabriques). Il en est de même pour la présence d'instances de délibération et de décision autres que les Conseils d'administration qui jouent un rôle très important (64%, contre 56%). Les ratios concernant les formes de mutualisation se situent autour des moyennes de notre corpus.

La transversalité fonctionnelle des organisations de taille plus élevée

41 lieux réalisent un budget compris entre 200.000 et 500.000 euros, pour une moyenne de pratiquement 310.000 euros. Leurs initiateurs sont d'abord des personnalités artistiques (37%), devant des professionnels de la culture (22%) ou des collectifs (20%), le cumul des deux types de groupements de citoyen.ne.s et organisations comptant eux aussi (22%). La prédominance du spectacle vivant à dominante disciplinaire (41%, avec 12% pour la musique) y est marquée, suivi de l'option polyartistique (29%), tandis que le spectacle pluridisciplinaire (17%) ou les arts visuels (7%) sont moins présents. Ces lieux correspondent d'abord à des fabriques artistiques (44%), devant des compagnies (24%) et des centres culturels (20%), ou encore des salles de concert (12%). Le poids relatif d'un trio de fonctions pondérées s'impose avec la Création (25%), l'Éducation-Médiation (25%) et la Diffusion (23%). La Production (14%) et l'Accompagnement-Administration (10%) se situent dans la moyenne du corpus, le ratio de la Préservation (3%) étant parmi les plus forts. La part des subventions dans les budgets est dans la moyenne du corpus (59%), avec à nouveau une première place pour l'échelon régional (49%), via les DRACs (30%) et les Conseils régionaux (19%). L'échelon proximal arrive en deuxième (25%), par les communes (17%) et les intercommunalités (8%). Les départements ont leur part (10%), ainsi que les autres aides (13%), publiques ou non. En moyenne, 59% des budgets sont consacrés aux rémunérations de personnel, un ratio similaire à celui du corpus.

Les audiences sont très largement centrées sur les fourchettes entre 1.000 et 5.000 participants (51%) et entre 5.000 et 10.000 (29%), celle entre 100 et 900 étant aussi significative (17%). Les territoires d'activité s'élargissent singulièrement. Les communes d'implantation restent premières pour de très nombreux cas (80%), ainsi que celles adjacentes (73%). Mais les départements (46%), les régions (37%) et le reste du territoire national (20%) sont également concernés, et dans une moindre mesure l'international (7%). On est là face à des organisations dont la distribution territoriale de l'activité est la plus ample. Proches des moyennes du corpus, la disposition en bureaux et lieux de réunion (93%), d'espaces d'accueil du public (73%), de répétition et d'activité (71%), ou encore de stockage (68%) est aussi une des plus réparties.

Leur noyau dur est en moyenne de 16 personnes, avec une forte présence de membres du Conseil d'administration (80%) et des personnels administratifs (85%) ou de direction (80%). Des personnels artistiques (49%) ou techniques (46%) y sont impliqués, aussi bien que d'autres bénévoles (46%). L'emploi rémunéré en ETP reste cependant à 3,5, mais avec un ratio du nombre de CDD/CDI assez faible (0,37). La part des lieux où l'apport des bénévoles en heures de travail est égal ou supérieur à celui du personnel rémunéré correspond à la moyenne du corpus (27%). Celle d'instances de délibération et de décision autres que les Conseils d'administration et jouant un rôle très important se révèle une des plus fortes du corpus (66%, contre 56%). Le partage de locaux avec des organisations extérieures est au-dessus de la moyenne (56%, contre 48%), tandis que la coréalisation de projets important avec ces acteurs est en-dessous (56%, contre 66%). Tout en étant majoritaire, l'adhésion à la CCNEAC (59%) ne fait pas disparaître celle à la convention ECLAT (32%).

Une prédominance de la Diffusion dans les plus grandes organisations

Le budget de 27 lieux est supérieur à 500.000 euros, pour une moyenne de pratiquement 857.000 euros et une médiane de presque 769.000 euros²⁹. Les initiateurs les plus nombreux sont des professionnels de la culture, suivis par des personnalités artistiques (22%) ou des groupes de citoyen.ne.s et organisations à enjeux d'abord artistiques (22%) ou des collectifs artistiques (15%). En termes de domaine principal d'activité, la musique s'y affirme (37%) aux côtés d'autres formes du spectacle vivant à dominante disciplinaire (22%). Le spectacle vivant pluridisciplinaire est présent (19%), ainsi que les arts visuels (11%), l'option polyartistique nettement moins (7%). Les deux types de structure les plus représentées sont ainsi les salles de concert (37%)

29/ Rappel de la note 21 : une fois exclus le cas extrême dont le budget s'élève à plus de 5 millions d'euros.

et les fabriques artistiques (33%). Les centres culturels sont également présents (22%), les compagnies beaucoup moins (7%). Le poids relatif de la fonction pondérée de Diffusion se détache nettement (35%), devant l'Éducation-Médiation (25%). L'Accompagnement-Administration y est plus présente que pour la moyenne du corpus (17%, contre 12%), la Production juste un peu plus (15%, contre 14%). La Création est plus secondaire (7%), comme si elle était plutôt déléguée à d'autres acteurs, dont ceux accueillis en diffusion ou hébergés plus longtemps dans les lieux. Le taux moyen de subvention est un des plus forts du corpus (68%, contre 59%). Le double échelon régional continue à s'avérer premier (46%), grâce aux DRACs (28%) et aux Conseils régionaux (18%). Mais l'échelon proximal reste très prégnant (38%, un des ratios conséquents du corpus), via les communes d'implantation (25%) ou leurs intercommunalités (13%). La part des départements est par contre plus faible (9%), tout comme celle des autres aides (7%), publiques ou non. En moyenne, 58% des budgets sont consacrés aux rémunérations de personnel.

Les audiences sont très fortement situées dans le segment au-dessus de 10.000 participants (67%), deux autres n'étant pas négligeables entre 5.000 et 10.000 (15%) ou entre 1.000 et 5.000 (15%). C'est d'ailleurs le sous-ensemble qui détient les meilleurs scores de disponibilité de locaux, aussi bien pour les bureaux et salles de réunion (100%), de stockage (89%), d'espaces d'accueil du public (85%) et de répétition ou activité (85%). Les territoires d'activité sont également les plus amples, tant sur les communes d'implantation (70%) ou adjacentes (81%), que sur les départements (56%), les régions (33%), le reste du territoire national (11%) ou l'international (11%). Soit le double indice d'une forte attractivité et/ou capacité d'action territorialement élargie. Si l'activité se déploie d'abord en milieu périurbain (74%, contre 60% pour notre corpus), elle est également présente en milieu urbain (48%, contre 30%), mais moins en milieu rural (33%, contre 48%).

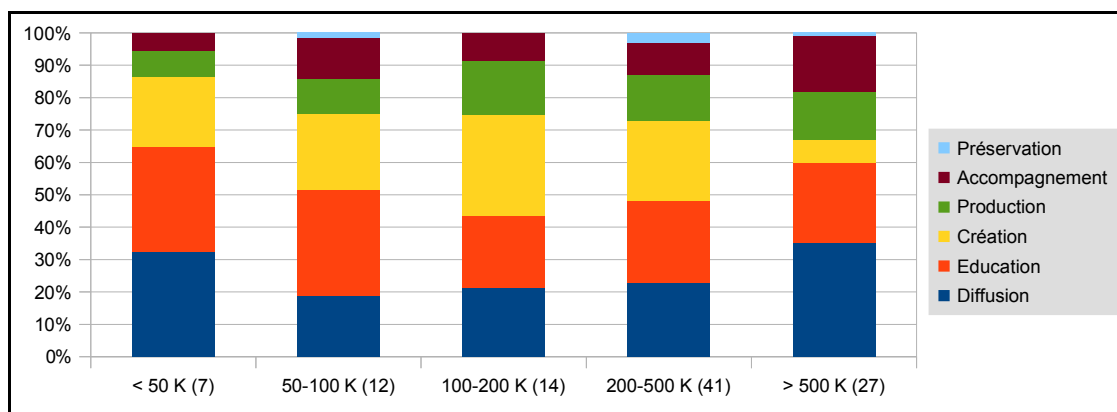
Leur noyau dur moyen s'établit à presque 24 personnes, avec la présence première de personnels administratifs (96%) ou de direction (93%), aussi bien que de membres de Conseil d'administration (85%). L'implication de personnels techniques y est très fréquente (74%), aussi sensible pour des personnels artistiques (52%) ou d'autres bénévoles (41%). Avec une moyenne de 9,5 ETP pour l'emploi rémunéré, on est face au sous-ensemble le mieux doté sur ce plan, le ratio du nombre de CDD/CDI se situant quasi à la moyenne du corpus (0,52). La part des lieux où l'apport des bénévoles en heures de travail est égal ou supérieur à celui du personnel rémunéré y est d'ailleurs résiduelle (4%, contre 27% pour le corpus). De même, celle des instances de délibération et de décision autres que les Conseils d'administration et qui jouent un rôle très important y est la plus faible (41%, contre 56%). Pour les formes de mutualisation avec des organisations extérieures, les scores au-dessus des moyennes du corpus concernent d'abord les coréalizations de projets importants (85%, contre 66%, un des scores les plus importants), suivies par le partage de matériel (78%, contre 67%), l'emploi partagé étant par contre très peu présent (4%, contre 18%). Sans surprise au vu de l'origine et du type d'activité des lieux, l'adhésion à la CCNEAC est privilégiée (81%), sans pour autant faire disparaître celle à ECLAT (15%).

Le Diagramme 16 donne une image comparative synthétique des différenciations fonctionnelles selon les fourchettes de budget, qui reprend les indications déjà données à ce propos dans cette section. On y retrouve notamment la répartition très contrastée des fonctions pondérées principales et secondaires selon la tranche de budget considérée. La distribution relative des trois fonctions qui pèsent le plus – Diffusion, Éducation-Médiation et Création – est particulièrement frappante. Le net retrait de la Création pour les lieux dont les budgets sont supérieurs à 500.000 euros se conjugue avec un poids relatif augmenté pour l'Accompagnement-Administration et la Production. La présence relative de la Production dans les lieux aux budgets supérieurs à 100.000 euros est également à souligner.

Concernant la polyfonctionnalité, on notera des écarts mesurés en termes d'intensité (entre 5,07 et 5,90), à l'exception de celle des lieux aux budgets supérieurs à 500 K€ (7,48). La dispersion est la plus faible pour les trois sous-ensembles des budgets entre 200 et 500 K€ (0,29), entre 100 et 200 K€ (0,31) et entre 50 et 100 K€ (0,34). Elle est sensiblement plus forte pour les budgets inférieurs à 50 K€ (0,56) et la plus forte pour ceux supérieurs à 500 K€ (0,82).

**Diagramme 16 – Coprésence relative pour chaque tranche de budget
des fonctions pondérées déclarées de manière principale ou secondaire**

P. Henry, *Lieux artistiques d'initiative civile*, 2026



Lecture : Le sous-ensemble des 27 lieux dont le budget dépasse les 500 K€ donne la première place à la Diffusion (35%), suivie de l'éducation-Médiation (25%). L'Accompagnement-Administration (17%) et la Production (15%) sont également bien présentes, alors que la Création l'est très peu (7%) et la Préservation marginale (1%).

Conclusion générale

L'approche multifactorielle de l'échantillon de lieux que nous venons de développer ne prétend pas donner une représentation statistique de l'ensemble des structures artistiques d'initiative civile. Elle permet néanmoins d'en proposer une typologie nuancée, à partir d'un corpus documenté et quantitativement déjà conséquent. Le jeu entre variables principales et secondaires a eu pour autre résultat majeur de pouvoir proposer un ensemble de profils différenciés qui, là encore, ne sont pas à prendre comme autant de tableaux figés des réalités qu'ils dessinent, mais bien plutôt en tant que canevas d'exploration de ce qui particularise tel lieu ou/et tel sous-ensemble de lieux.

Les limites de l'exercice tiennent évidemment pour partie à la nature des données pouvant être extraites de l'enquête nationale d'Opale sur les associations culturelles employeuses. À l'opposé, la variété des items documentés par cette enquête fournit un ensemble d'indications sur le fonctionnement de ces structures, que nous avons cherché à mettre en résonance avec ce que nous appelons leur agencement entrepreneurial. La mise en œuvre d'une pondération des fonctions déclarées comme principales ou secondaires par les lieux participe à cette approche que nous avons voulu plu systémique des lieux étudiés. Cette procédure a elle aussi ses limites, ne serait-ce que par le choix subjectif du poids accordé à chaque catégorie générique considérée. Sur ce plan, on soulignera également et à nouveau le caractère pour partie subjectif de nombre de données, puisque l'enquête nationale reposait sur un ensemble de questions la plupart fermées et renseigné le plus souvent par une seule personne. Mais là encore inversement, l'enquête nationale aussi bien que notre étude se sont établies sur des connaissances préalables et de longue date de leur domaine respectif d'investigation. De part et d'autre, diverses études qualitatives ont en effet été menées, sur la base desquelles le questionnaire de l'enquête ou notre propre exploration ont pu s'appuyer pour proposer chacun leur propre cadre normatif. Il revient donc désormais au lecteur d'apprécier, selon sa propre perception et connaissance du sujet traité, de la pertinence des choix opérés et des résultats ainsi produits, tout autant que les biais implicites qu'ils pourraient comporter.

Pour ma part, cette étude vient compléter plus d'un quart de siècle d'observation et de recherche sur ces lieux artistiques spécifiques, certes d'initiative civile mais aussi intimement liés à la reconnaissance d'intérêt sociétal qu'ils sont en capacité d'obtenir de la part d'une diversité d'acteurs – notamment mais pas seulement publics – des territoires dont ils partagent l'existence et le développement. Dans la place qui a été la mienne de chercheur, aussi bien impliqué que pragmatique et critique, j'ai eu la chance de faire partie de cette aventure, allant de la naissance des friches culturelles à la fin du siècle dernier aux tiers lieux culturels de notre présent³⁰. À l'heure où des confrontations culturelles de grande ampleur sont à l'œuvre dans notre pays – comme dans de nombreux autres – sur notre façon de vivre en société et au sein des milieux humains et non humains qui leur permettent d'exister, rappeler que tout ne se réduit pas aux logiques du marché ou de la gestion publique est de première importance. S'ils sont exemplaires d'une telle logique tierce, les lieux artistiques d'initiative civile n'en sont pas moins pris dans les mutations d'aujourd'hui, qui vont continuer à remettre en question ce qui fait réellement culture – individuelle et/ou commune – et les pratiques notamment artistiques sur lesquelles il semblerait souhaitable de la (re)fonder.

30/ Pour une approche récente de cette question du point de vue des acteurs qui y sont directement impliqués, voir dans la bibliographie Desgoutte (2026), *Etude sur les pratiques culturelles en tiers lieux*.

Références bibliographiques

- Bouchaudy Marie-Pierre et Lextrait Fabrice (coord.) (2023), *(un) abécédaire des friches*, Paris : Sens&Tonka éditeurs, 224 p.
- Desgoutte Jules (2026), *Etude sur les pratiques culturelles en tiers lieux*, Autresparts, 157 p.
- Henry Philippe (2025a), *Lieux artistiques d'initiative civile. Un mode spécifique d'entreprendre en commun*, Rapport d'étude, auto-édition, janvier 2025, 159 p. <<https://hal.science/hal-04877319>>. DOI : [10.13140/RG.2.2.27910.2848](https://doi.org/10.13140/RG.2.2.27910.2848)
- _____ (2025b), « Lieux artistiques d'initiative civile : des communautés entrepreneuriales de forte utilité sociale et territoriale », *Le Média de l'Observatoire des Politiques Culturelles* |En ligne, novembre 2025. <<https://hal.science/hal-05441801>>
- _____ (2022), *Les lieux culturels intermédiaires : une identité collective spécifique ?*, Rapport d'étude, auto-édition, 66 p. <<https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-03685452>>
- _____ (2021), *Mutualisation et collégialité dans les associations culturelles employeuses en France*, Rapport d'étude, auto-édition, septembre 2021, 27 p. <<https://hal.science/hal-03348658>>
- Langlet Marianne (coord.) (2025), *Entre marchandisation et démarchandisation : un monde associatif à la croisée des chemins*, Observatoire citoyen de la marchandisation des associations, 128 p.
- Martin Priscilla et Offroy Cécile (2025), *Les associations culturelles employeuses en France (données 2023)*, Opale, 46 p.
- Offroy Cécile et Martin Priscilla (2020), *Les associations culturelles employeuses en France (données 2018)*, Opale, 58 p.

Annexes

Ces annexes présentent tout d'abord les tableaux chiffrés complets à partir desquels ont été réalisés les différents diagrammes "en colonne empilée" qui se sont succédé dans l'étude. Ils indiquent pour chaque case l'intensité de la fonction considérée (en colonne), soit le quotient entre son poids pondéré et le nombre de cas sur lequel ce dernier est construit (rappelé sur la ligne, à gauche). Ils comportent deux types d'information non apparents dans les diagrammes : l'intensité polyfonctionnelle et la dispersion fonctionnelle de chacun des items étudié (sur la même ligne). Les cinq premiers diagrammes concernent les types de structure. Ils sont suivis par cinq autres qui donnent, pour chacune des variables principales, la distribution de l'intensité des fonctions pondérées aussi bien principales que secondaires.

Sont ensuite fournis six tableaux récapitulant les données cumulées et croisées des cinq variables principales, puis trois tableaux portant sur les données cumulées des variables secondaires prises en compte, aussi bien sur l'ensemble du corpus des 104 cas que plus particulièrement pour les 45 fabriques artistiques.

Données chiffrées des diagrammes (5 et de 8 à 16)

Diagramme 5 – Coprésence pour chaque sous-ensemble de lieux déclarant une même fonction principale des différentes fonctions pondérées

P. Henry, *Lieux artistiques d'initiative civile*, 2026

Corpus des 104 cas	Diffusion	Education-Médiation	Création	Product.	Acpgnt-Admin.	Préserv.	Intensité polyfonct.	Dispersion fonct.
Création (43)	0,40	0,52	1,06	0,33	0,25	0,03	2,59	0,12
Production (29)	0,43	0,45	0,31	0,66	0,29	0,00	2,14	0,05
Diffusion (57)	1,47	0,89	0,37	0,48	0,48	0,05	3,74	0,25
Educ.-Médiat. (61)	1,09	1,34	0,60	0,54	0,56	0,08	4,19	0,20
Acpgnt-Admin. (20)	0,35	0,32	0,16	0,21	0,45	0,00	1,49	0,03
Préservation (3)	0,06	0,07	0,05	0,01	0,01	0,06	0,25	0,00

Lecture : Les 57 lieux déclarant la Diffusion en tant que fonction principale donne à celle-ci une intensité de premier plan (1,47), tout en accordant une intensité significative à l'Éducation-Médiation (0,89) et dans une bien moindre mesure la Production et l'Accompagnement-Administration (0,48 chacune) ou la Création (0,37), l'intensité de la Préservation étant résiduelle (0,05). La somme de ces différentes intensités (intensité polyfonctionnelle) est de 3,74, leur variance (dispersion) s'établissant à 0,25.

Poids total des fonctions pondérées (principales et secondaires),
intensité et dispersion polyfonctionnelles induites

Poids total pondéré	170	164	126	88	75	9	632	
Intensité	1,63	1,58	1,21	0,85	0,72	0,09	6,08	0,34

Lecture : L'intensité de la Diffusion – en tant que fonction principale ou secondaire – est de 1,63 (170/104). La somme de ces différentes intensités fonctionnelles (intensité polyfonctionnelle) est de 6,08, leur variance (dispersion) s'établissant à 0,34.

**Diagramme 8 – Coprésence pour chaque fonction principale déclarée
par les fabriques artistiques des différentes fonctions pondérées**

P. Henry, Lieux artistiques d'initiative civile, 2026

45 Fabriques artistiques	Diffusion	Education-Médiation	Création	Product.	Acpgnt-Admin.	Préserv.	Intensité	Dispersion
Création (16)	0,38	0,51	0,91	0,40	0,27	0,04	2,51	0,08
Production (17)	0,40	0,56	0,36	0,98	0,36	0,00	2,64	0,10
Diffusion (18)	1,00	0,62	0,24	0,44	0,36	0,07	2,73	0,11
Educ.-Médiat. (27)	0,84	1,44	0,56	0,60	0,62	0,11	4,18	0,19
Acpgnt-Admin. (10)	0,27	0,33	0,16	0,29	0,58	0,00	1,62	0,04
Préservation (2)	0,09	0,09	0,07	0,00	0,02	0,09	0,36	0,00

Poids total des fonctions pondérées (principales et secondaires),
intensité et dispersion polyfonctionnelles induites

Poids total pondéré	57	74	46	51	36	5	269	
Intensité	1,27	1,64	1,02	1,13	0,8	0,11	5,98	0,27

**Diagramme 9 – Coprésence pour chaque fonction principale déclarée
par les compagnies et groupes artistiques des différentes fonctions pondérées**

P. Henry, Lieux artistiques d'initiative civile, 2026

21 compagnies et groupes artistiques	Diffusion	Education-Médiation	Création	Product.	Acpgnt-Admin.	Préserv.	Intensité	Dispersion
Création (20)	0,81	1,24	2,71	0,48	0,43	0,05	5,71	0,91
Production (4)	0,48	0,33	0,48	0,38	0,14	0,00	1,81	0,04
Diffusion (6)	0,67	0,57	0,71	0,43	0,29	0,00	2,67	0,07
Educ.-Médiat. (10)	0,67	1,05	1,19	0,33	0,33	0,00	3,57	0,21
Acpgnt-Admin. (2)	0,10	0,19	0,24	0,00	0,00	0,00	0,71	0,01
Préservation (0)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Poids total des fonctions pondérées (principales et secondaires),
intensité et dispersion polyfonctionnelles induites

Poids total pondéré	17	29	58	10	9	1	124	
Intensité	0,81	1,38	2,76	0,48	0,43	0,05	5,9	0,96

**Diagramme 10 – Coprésence pour chaque fonction principale déclarée
par les théâtres et centres culturels des différentes fonctions pondérées**

P. Henry, Lieux artistiques d'initiative civile, 2026

20 Théâtres et Centres culturels	Diffusion	Education-Médiation	Création	Product.	Acpgnt-Admin.	Préserv.	Intensité	Dispersion
Création (7)	0,50	0,45	0,90	0,30	0,30	0,15	2,60	0,07
Production (6)	0,55	0,55	0,30	0,65	0,45	0,00	2,50	0,06
Diffusion (15)	2,00	1,20	0,50	0,50	0,50	0,10	4,80	0,47
Educ.-Médiat. (12)	1,25	1,40	0,50	0,65	0,40	0,15	4,35	0,24
Acpgnt-Admin. (3)	0,35	0,20	0,25	0,30	0,35	0,00	1,45	0,02
Préservation (1)	0,10	0,15	0,10	0,05	0,00	0,10	0,50	0,00

Poids total des fonctions pondérées (principales et secondaires),
intensité et dispersion polyfonctionnelles induites

Poids total pondéré	42	32	20	16	12	3	125	
Intensité	2,10	1,60	1,00	0,80	0,60	0,15	6,25	0,50

**Diagramme 11 – Coprésence pour chaque fonction principale déclarée
par les salles de concert des différentes fonctions pondérées**

P. Henry, Lieux artistiques d'initiative civile, 2026

18 Salles de concert	Diffusion	Education-Médiation	Création	Product.	Acpgnt-Admin.	Préserv.	Intensité	Dispersion
Création (42)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Production (29)	0,33	0,22	0,00	0,22	0,11	0,00	0,89	0,02
Diffusion (57)	3,00	1,61	0,11	0,61	1,00	0,00	6,33	1,26
Educ.-Médiat. (61)	2,00	1,33	0,11	0,50	0,83	0,00	4,78	0,59
Acpgnt-Admin. (20)	0,83	0,56	0,00	0,17	0,56	0,00	2,11	0,12
Préservation (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Poids total des fonctions pondérées (principales et secondaires),
intensité et dispersion polyfonctionnelles induites

Poids total pondéré	54	29	2	11	18	0	114	
Intensité	3,00	1,61	0,11	0,61	1,00	0,00	6,33	1,26

**Diagramme 12 – Coprésence relative pour chaque type de structure
des fonctions pondérées déclarées principales ou secondaires**

P. Henry, *Lieux artistiques d'initiative civile*, 2026

Types de structure	Diffusion	Education-Médiation	Création	Product.	Acpgmt-Admin.	Préserv.	Intensité	Dispersion
Fabriques (45)	1,27	1,64	1,02	1,13	0,80	0,11	5,98	0,27
Compagnies (21)	0,81	1,38	2,76	0,48	0,43	0,05	5,90	0,96
Centres cult. (20)	2,10	1,60	1,00	0,80	0,60	0,15	6,25	0,50
Salles concert (18)	3,00	1,61	0,11	0,61	1,00	0,00	6,33	1,26

Lecture : En termes d'intensité des fonctions principales et secondaires pondérées, les fabriques artistiques déclarent par ordre décroissant d'importance l'Éducation-Médiation (1,64), la Diffusion (1,27), la Production (1,13), la Création (1,02%), l'Accompagnement-Administration (0,80) et enfin la Préservation (0,11). En termes de polyfonctionnalité, son intensité globale est de 5,98 et sa dispersion la plus faible (0,27) des types de structure.

**Diagramme 13 – Coprésence relative pour chaque type d'initiateurs
des fonctions pondérées déclarées principales ou secondaires**

P. Henry, *Lieux artistiques d'initiative civile*, 2026

Initiateurs	Diffusion	Education-Médiation	Création	Product.	Acpgmt-Admin.	Préserv.	Intensité	Dispersion
Personnal. artis. (31)	1,16	1,74	2,00	0,94	0,61	0,01	6,52	0,51
Collectifs artis. (24)	1,21	0,46	1,38	1,04	1,00	0,08	6,00	0,24
Profession. cult. (24)	2,46	1,46	0,58	0,63	0,75	0,13	6,00	0,70
Citoyens et orga. (25)	1,84	1,76	0,60	0,72	0,56	0,12	5,60	0,49

**Diagramme 14 – Coprésence relative pour chaque domaine principal d'activité
des fonctions pondérées déclarées principales ou secondaires**

P. Henry, *Lieux artistiques d'initiative civile*, 2026

Domaines d'activité	Diffusion	Education-Médiation	Création	Product.	Acpgmt-Admin.	Préserv.	Intensité	Dispersion
Spect. Monodisc (25)	1,20	1,72	1,80	0,92	0,52	0,04	6,20	0,47
Musique (20)	2,80	1,65	0,15	0,55	0,90	0,10	6,15	1,08
Spec. Pluridisc. (20)	1,45	1,30	1,55	0,85	0,50	0,20	5,85	0,30
Arts visuels (11)	1,36	1,45	1,36	1,00	1,27	0,09	6,55	0,26
Autres arts (5)	1,60	2,20	0,20	0,40	0,40	0,00	4,80	0,78
Polyartistique (23)	1,39	1,52	1,26	1,00	0,78	0,09	6,04	0,27

**Diagramme 15 – Poids relatif pour chaque fonction centrale
des autres fonctions pondérées déclarées de manière principale ou secondaire**

P. Henry, *Lieux artistiques d'initiative civile*, 2026

Fonctions centrales	Diffusion	Education- Médiation	Création	Product.	Acpgnt- Admin.	Préserv.	Intensité	Dispersion
Création (30)	0,57	1,13	3,00	0,47	0,27	0,13	5,57	1,15
Production (11)	1,00	1,18	0,73	3,00	0,73	0,00	6,64	1,02
Diffusion (39)	3,00	1,49	0,21	0,64	0,69	0,08	6,10	1,19
Educ.-Médiat. (17)	0,88	3,00	0,71	0,65	0,65	0,18	6,06	1,01
Acpgnt-Admin. (7)	1,43	1,14	0,86	0,57	3,00	0,00	7,00	1,05

**Diagramme 16 – Coprésence relative pour chaque tranche de budget
des fonctions pondérées déclarées de manière principale ou secondaire**

P. Henry, *Lieux artistiques d'initiative civile*, 2026

Budgets (101 cas)	Diffusion	Education- Médiation	Création	Product.	Acpgnt- Admin.	Préserv.	Intensité	Dispersion
< 50 K€ (7)	1,71	1,71	1,14	0,43	0,29	0,00	5,29	0,56
50 – 100 K€ (12)	1,00	1,75	1,25	0,58	0,67	0,08	5,33	0,34
100 – 200 K€ (14)	1,07	1,14	1,57	0,86	0,43	0,00	5,07	0,31
200 – 500 K€ (41)	1,34	1,46	1,49	0,85	0,59	0,17	5,90	0,29
> 500 K€ (27)	2,59	1,89	0,56	1,11	1,26	0,07	7,48	0,82

Données cumulées des variables principales (en valeurs absolues et pourcentages)

Sont présentées les totaux et les moyennes des différentes déclinaisons des cinq variables principales. Pour comparaison, ces chiffres sont simultanément donnés pour la totalité du corpus de 104 cas et pour les 45 fabriques artistiques, avec un rappel des moyennes obtenues pour les associations culturelles employeuses (ACE) dans l'enquête nationale.³¹

Variables principales	Déclinaisons	Nombre 104	Pourcentage 104	Nombre Fabriques	Pourcentage Fabriques	Pourcentage ACE
Types de structure	Fabriques artistiques	45	43%			15%
	Compagnies artistiques	21	20%			65%
	Centres culturels	20	19%			12%
	Salles de concert	18	17%			8%
Initiateurs civils	Personnalités artis.	31	30%	10	22%	
	Collectifs artistiques	24	23%	14	31%	
	Professionnels culture	24	23%	5	11%	
	Mix citoy.-orga. artis.	16	15%	10	22%	
	Mix citoy.-orga. soc.	9	9%	6	13%	
Domaines principaux d'activité	Sp. viv. Monodiscipl.	25	24%	7	16%	30%
	Sp. viv. Musique	20	19%	1	2%	25%
	Sp. viv. Pluridisc.	20	19%	8	18%	12%
	Arts visuels	11	11%	8	18%	4%
	Autres arts	5	5%	3	7%	18%
	Polyartistique	23	22%	18	40%	11%
Fonctions pondérées (Poids)	Diffusion	170	27%	57	21%	
	Education-Médiation	164	26%	74	28%	
	Création	126	20%	46	17%	
	Production	88	14%	51	19%	
	Accompagn-Administ.	75	12%	36	13%	
	Préservation	9	1%	5	2%	
Montant global du budget	<50 K€	7	7%	3	6%	8%
	50-100 K€	12	12%	8	18%	11%
	100-200 K€	14	14%	7	16%	14%
	200-500 K€	41	41%	18	40%	38%
	> 500 K€	27	27%	9	20%	29%
	Non précisé	3				

31/ Quelques rares sommes de pourcentage des déclinaisons d'une variable principale peuvent être supérieures ou inférieures d'un point à 100%, à cause des décimales non prises en compte.

Données croisées des variables principales (en valeurs absolues ou relatives)

Selon les types de structure

Variables principales	Déclinaisons	Fabriques artistiques	Compagnies artistiques	Centres culturels	Salles de concert
Types de structure (Nombre)	Fabriques art.	45			
	Compagnies art		21		
	Centres cult.			20	
	Salles concert				18
Initiateurs civils (Nombre)	Personnal. artis.	10	12	8	1
	Collectifs artis.	14	8	1	1
	Profession. cult.	5	1	4	14
	Mix cit.-org. art.	10	0	5	1
	Mix cit.-org. soc.	6	0	2	1
Domaines principaux d'activité (Nombre)	Sp. viv. Monodis.	7	14	4	0
	Sp. viv. Musique	1	1	0	18
	Sp. viv. Pluridis.	8	5	7	0
	Arts visuels	8	1	2	0
	Autres arts	3	0	2	0
	Polyartistique	18	0	5	0
Fonctions pondérées (Poids relatif)	Diffusion	21%	14%	34%	47%
	Educat.-Médiat.	28%	23%	26%	25%
	Création	17%	47%	16%	2%
	Production	19%	8%	13%	10%
	Accpt-Admin.	13%	7%	10%	16%
	Préservation	2%	1%	2%	0%
Montant global du budget (Nombre)	<50 K€	3	2	1	1
	50-100 K€	8	3	1	0
	100-200 K€	7	3	3	1
	200-500 K€	18	10	8	5
	> 500 K€	9	2	6	10
	Non précisé		1	1	1

Selon les initiateurs

Variables principales	Déclinaisons	Personnal. artis.	Collectifs artis.	Profession. cult.	Mix citoy.-orga. Artis.	Mix citoy.-orga. Soc.
Types de structure (Nombre)	Fabriques art.	10	14	5	7	9
	Compagnies art	12	8	1	0	0
	Centres cult.	8	1	4	5	2
	Salles concert	1	1	14	2	0
Initiateurs civils (Nombre)	Personnal. artis.	31				
	Collectifs artis.		24			
	Profession. cult.			24		
	Mix cit.-org. art.				14	
	Mix cit.-org. soc.					11
Domaines principaux d'activité (Nombre)	Sp. viv. Monodis.	16	4	2	1	2
	Sp. viv. Musique	1	3	14	2	0
	Sp. viv. Pluridis.	8	6	2	2	2
	Arts visuels	1	3	2	5	0
	Autres arts	0	2	0	1	2
	Polyartistique	5	6	4	3	5
Fonctions pondérées (Poids relatif)	Diffusion	18%	23%	41%	33%	33%
	Educat.-Médiat.	27%	9%	24%	26%	40%
	Création	31%	27%	10%	15%	5%
	Production	14%	20%	10%	13%	12%
	Accpt-Admin.	9%	19%	13%	12%	7%
	Préservation	1%	2%	2%	1%	3%
Montant global du budget (Nombre)	<50 K€	2	1	1	1	2
	50-100 K€	3	6	0	2	1
	100-200 K€	4	5	3	1	1
	200-500 K€	15	8	9	6	3
	> 500 K€	6	4	10	4	3
	Non précisé	1		1	1	

Selon les domaines d'activité

Variables principales	Déclinaisons	SV Mono	SV Musique	SV Pluri	Arts Visuels	Autres Arts	PolyArt
Types de structure (Nombre)	Fabriques art.	7	1	8	8	3	18
	Compagnies art	14	1	5	1	0	0
	Centres cult.	4	0	7	2	2	5
	Salles concert	0	18	0	0	0	0
Initiateurs civils (Nombre)	Personnal. artis.	16	1	8	1	0	5
	Collectifs artis.	4	3	6	3	2	6
	Profession. cult.	2	14	2	2	0	4
	Mix cit.-org. art.	2	1	4	5	1	3
	Mix cit.-org. soc.	1	1	0	0	2	5
Domaines principaux d'activité (Nombre)	Sp. viv. Monodis.	25					
	Sp. viv. Musique		20				
	Sp. viv. Pluridis.			20			
	Arts visuels				11		
	Autres arts					5	
	Polyartistique						23
Fonctions pondérées (Poids relatif)	Diffusion	19%	46%	25%	21%	33%	23%
	Educat.-Médiat.	28%	27%	22%	22%	46%	25%
	Création	29%	2%	26%	21%	4%	21%
	Production	15%	9%	15%	15%	8%	17%
	Accpt-Admin.	8%	15%	9%	19%	8%	13%
	Préservation	1%	2%	3%	1%	0%	1%
Montant global du budget (Nombre)	<50 K€	3	1	1	1	0	1
	50-100 K€	1	2	1	1	2	5
	100-200 K€	3	1	4	3	0	3
	200-500 K€	12	5	7	3	2	12
	> 500 K€	6	10	5	3	1	2
	Non précisé		1	2			

Selon les fonctions pondérées

Variables principales	Déclinaisons	Diffusion	Éducation-Médiation	Création	Production	Accompagt-Administ.	Préservat.
Types de structure (Nombre)	Fabriques art.	9	11	9	10	6	
	Compagnies art	2	2	17	0	0	
	Centres cult.	10	4	4	1	1	
	Salles concert	18	0	0	0	0	
Initiateurs civils (Nombre)	Personnal. artis.	7	4	17	2	1	
	Collectifs artis.	4	4	7	6	3	
	Profession. cult.	17	1	4	1	1	
	Mix cit.-org. art.	6	4	2	2	2	
	Mix cit.-org. soc.	5	4	0	0	0	
Domaines principaux d'activité (Nombre)	Sp. viv. Monodis.	5	5	12	3	0	
	Sp. viv. Musique	18	1	1	0	0	
	Sp. viv. Pluridis.	7	1	9	3	0	
	Arts visuels	2	0	3	2	4	
	Autres arts	2	3	0	0	0	
	Polyartistique	5	7	5	3	3	
Fonctions pondérées (Poids relatif)	Diffusion	27%					
	Educat.-Médiat.		26%				
	Création			20%			
	Production				14%		
	Accpt-Admin.					12%	
	Préservation						1%
Montant global du budget (Nombre)	<50 K€	3	2	2	0	0	
	50-100 K€	2	4	4	1	1	
	100-200 K€	4	2	5	2	1	
	200-500 K€	11	7	16	4	3	
	> 500 K€	17	2	2	4	2	
	Non précisé	2		1			

Selon les tranches de budget

Variables principales	Déclinaisons	<50 K€	50-100 K€	100-200 K€	200-500 K€	> 500 K€	Non précisé
Types de structure (Nombre)	Fabriques art.	3	8	7	18	9	
	Compagnies art	2	3	3	10	2	1
	Centres cult.	1	1	3	8	6	1
	Salles concert	1	0	1	5	10	1
Initiateurs civils (Nombre)	Personnal. artis.	2	3	4	15	6	1
	Collectifs artis.	1	6	5	8	4	
	Profession. cult.	1	0	3	9	10	1
	Mix cit.-org. art.	1	0	1	7	6	1
	Mix cit.-org. soc.	2	3	1	2	1	
Domaines principaux d'activité (Nombre)	Sp. viv. Monodis.	3	1	3	12	6	
	Sp. viv. Musique	1	2	1	5	10	1
	Sp. viv. Pluridis.	1	1	4	7	5	2
	Arts visuels	1	1	3	3	3	
	Autres arts	0	2	0	2	1	
	Polyartistique	1	5	3	12	2	
Fonctions pondérées (Poids relatif)	Diffusion	32%	19%	21%	23%	35%	
	Educat.-Médiat.	32%	33%	23%	25%	25%	
	Création	22%	23%	31%	25%	7%	
	Production	8%	11%	17%	14%	15%	
	Accpt-Admin.	5%	13%	8%	10%	17%	
	Préservation	0%	2%	0%	3%	1%	
Montant global du budget (Nombre)	<50 K€	7					
	50-100 K€		12				
	100-200 K€			14			
	200-500 K€				41		
	> 500 K€					27	
	Non précisé						3

**Données cumulées des variables secondaires
(en valeurs absolues et pourcentages ou moyennes)**

En lien avec l'activité

Variables secondaires	Déclinaisons	Nombre 104	% 104	Nombre Fabriques	% Fabriques	% ACE
Territoires de l'activité (réponses multiples)	Milieu rural	50	48%	18	40%	65%
	Milieu périurbain	62	60%	25	56%	49%
	Milieu urbain	30	30%	5	11%	63%
	Communes d'implantation	77	74%	36	80%	59%
	Communes adjacentes	69	66%	35	78%	51%
	Département	48	46%	21	47%	44%
	Région	32	31%	11	24%	37%
	Autres Régions France	12	12%	3	7%	26%
	International	8	8%	4	9%	9%
Audiences	< 100	2	2%	1	2%	5%
	100-900	20	19%	10	22%	35%
	1.000-5.000	40	38%	20	44%	32%
	5.000-10.000	19	18%	6	13%	16%
	> 10.000	23	22%	8	18%	13%
Partenaires (réponses multiples)	Culture	95	91%	41	91%	79%
	Scolaire ou Universitaire	91	88%	38	84%	64%
	Éducation populaire	63	61%	26	58%	52%
	Sanitaire ou Médico-social	44	42%	21	47%	30%
	Travail social	36	35%	17	38%	24%
	Habitat ou Environnement	16	15%	11	24%	11%
	Autres secteurs	7	7%	3	7%	8%
Formes de mutualisation (réponses multiples)	Informations ou Savoirs	76	73%	35	78%	64%
	Matériels	70	67%	29	64%	50%
	Locaux	50	48%	22	49%	45%
	Coréalizations de projets	69	66%	31	69%	39%
	Emplois partagés	19	18%	11	24%	14%
Espaces disponibles (réponses multiples)	Bureau / Salle réunion	91	88%	40	89%	61%
	Travail/Répétition/Activité	76	73%	34	76%	38%
	Accueil du public extérieur	77	74%	33	73%	26%
	Stockage	76	73%	29	64%	41%
	Propriétaire des locaux	11	11%	5	11%	4%
	Locaux en location	58	56%	24	53%	52%
	Locaux à titre gracieux	45	43%	21	47%	53%

En lien avec la gouvernance

Variables secondaires	Déclinaisons	Moyenne 104	% 104	Moyenne Fabriques	% Fabriques	% ou My ACE
Adhérents (Moyennes)	Personnes physiques	131		174		371
	Personnes morales	10		12		
Noyau dur (réponses multiples et moyennes)	Moyenne globale	16,9		17,2		11,2
	Conseil d'administration		80%		78%	78%
	Autres bénévoles		48%		60%	28%
	Direction-Codirection		73%		64%	63%
	Personnel administratif		84%		87%	61%
	Personnel artistique		49%		40%	44%
	Personnel technique		47%		40%	29%
	Stagiaire-Volontaire		22%		22%	11%
	Autres		9%		16%	7%
Formes collégiales	Existence		71%		69%	65%
	À rôle très important		56%		58%	53%
Emplois permanents	CDI	5,20		4,12		4,00
	CDD	2,64		2,23		1,80
	Ratio CDD/CDI	0,51		0,54		0,45
	Équivalents Temps Plein	4,58		3,87		1,20
Nombre d'heures bénévoles / rémunérées	À peu près équivalent		16%		22%	15%
	Nettement supérieur		11%		18%	14%
	Équivalent ou supérieur		27%		40%	29%

En lien avec le modèle économique

Variables secondaires	Déclinaisons	Moyenne 104	En % 104	Moyenne Fabriques	En % Fabriques	% ou My ACE
Subventions (Part du budget et parts au sein des subventions)	Part globale du budget	0,59		0,61		0,38
	Communes		20%		19%	22%
	Intercommunalités		9%		9%	9%
	Bloc communal		29%		28%	31%
	Département		11%		11%	10%
	Conseil Régional		20%		19%	17%
	État Culture - DRACs		26%		25%	26%
	Échelon régional		46%		44%	43%
	État – Autres que Culture		7%		10%	6%
	Europe		2%		1%	2%
	Autres publics ou privés		6%		7%	8%
Rémunérations (% du budget)	Salaires et charges sociales		50%		49%	60%
	Honoraires		9%		11%	8%
	Total		59%		60%	68%
Conventions collectives	CCNEAC		57%		42%	39%
	ECLAT		21%		36%	23%
Principales Difficultés	Financet fonctiont assoc.		60%		56%	61%
	Baisse-Émiettmt aides pub.		51%		44%	49%
	Visibilité-Dialog. projet		37%		36%	44%
	Complexité admin.		40%		40%	43%
	Rémunération personnels		41%		44%	42%
	Adaptation des locaux		28%		29%	38%